

Planet'ERE



« **E**tat de l'**E**xistant de l'**E**ducation à l'**E**nvironnement en **V**ue du **D**éveloppement **D**urable dans la **F**rancophonie »

Outil pour l'action
vers une stratégie francophone
pour le développement de l'EEDD



Remerciements

L'étude qui vous est présentée ici a été demandée par l'UNESCO au Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD). Elle s'est déroulée d'octobre 2004 à avril 2005 et s'est largement appuyée sur les acteurs du mouvement Planet'ERE. Elle est basée sur l'analyse des réponses contenues dans 178 questionnaires de 49 questions, venant de 22 pays.

Le comité de pilotage du CFEEDD tient à exprimer sa gratitude à tout ceux qui lui ont apporté leur confiance et leur aide dans la conduite de ce travail, et ils sont nombreux.

Pour la mise au point du questionnaire, sa diffusion et collecte, et les relectures : Marina Gruslin, Christophe Bouvet, Thérèse Gernigon, Yannick Bruxelles, Marie-Laure Rodriguez, Etienne Doyon, Latifa Remki, Isabelle Scelles, Bernard Dariel, Anne Versailles, Grégoire Delforge, Thierry Willaey, Robert Litzler, Kadidiatou Yonly, Salifou Assane Seny, Philippe Rabatel, Jacques Le Priol, Céline Augier, Martine Magnier, Alain Blayot, Marcel Sow, Christine Perret....

Il remercie tout particulièrement Roland Gérard, président de l'ONG internationale francophone « Planet'ERE », cofondateur du CFEEDD qui a conduit cette étude.

Il remercie enfin les 178 participants qui ont bien voulu consacrer du temps à répondre au questionnaire sans quoi tout ce travail ne serait rien.

Sommaire

Préambule.....	p.5
----------------	-----

I – METHODOLOGIE

1 – Principes généraux

1.1	Notre langage, une précaution de tous les instants.....	p.7
1.2	Un travail basé sur l'existant	p.7

2 – Un questionnaire de 49 questions

2.1	Structure du questionnaire.....	p.8
2.2	Mise au point collective.....	p.8
2.3	Un travail basé sur Internet.....	p.9

3 – Les retours

3.1	Physionomie des participants et des réponses.....	p.9
3.2	Exploitation des réponses.....	p.9

II – ANALYSE DES QUESTIONNAIRES

1 – vous et votre pratique de l'EEDD

Questions 1 à 11.....	p.11
-----------------------	------

2– La situation de l'EEDD dans votre pays

Questions 12 à 45.....	p.34
------------------------	------

3– Votre avis sur l'évolution de l'EEDD

Questions 46 et 47.....	p.56
-------------------------	------

4- Stratégie Francophone

Question 48.....	p.59
------------------	------

III – SYNTHÈSE ET PROPOSITION

1 - Les participants à l'enquête.....

p.62

2 - Qu'est ce que l'EEDD ? Qui la pratique ?

p.62

2.1	Les Contextes
2.2	Les types d'action
2.3	Les publics
2.4	Les acteurs
2.5	Les thèmes

- 2.6 La pédagogie
- 2.7 Les apports
- 2.8 Les éléments facilitants
- 2.9 Les difficultés
- 2.10 L'organisation et les équipements
- 2.11 L'information

3.- La situation de l'EEDD dans les différents pays.....p.67

3.1 La présence de l'EEDD dans le débat social et politique des pays

3.2 Les rapports officiels.

3.3 Les colloques et les rencontres

3.4 La mise en œuvre de l'EEDD

- *Dans le système éducatif*
- *Par les gouvernements*
- *Les protocoles*
- *Le travail de lobbying*
- *Les conseillers*
- *Les réseaux*
- *Les finances*
- *Le partenariat*
- *Les associations*
- *L'évaluation*
- *La recherche*
- *La formation*
- *Les animateurs*
- *L'EE et le Développement durable*
- *Audit environnemental*
- *Pratiques pédagogiques*
- *Les échanges*
- *Les mesures à encourager*

IV – PERSPECTIVES

1 – Présentation et perception des acteurs.....p.75

1.1 Qu'entendons nous par stratégie ?

1.2 Quel type de stratégie ?

2 – Proposition de mise en forme d'un « Plan d'Action Francophone pour le développement de l'EEDD ».....p.77

2.1 Bien définir collectivement ce qu'est l'EEDD et mieux savoir qui sont les acteurs impliqués

2.2 Donner les moyens d'agir à ceux qui font et à ceux qui veulent faire

3 – Préparer les territoires à une mise en œuvre généralisée.....p.77

Préambule

En avril 2004 au Muséum d'histoire naturelle de Paris, lors du « colloque international pour l'éducation à l'environnement pour un développement durable » organisé par Michel Ricard chargé de mission du Premier Ministre, la représentante de l'UNESCO, en charge de la décennie pour l'Education en vue du Développement Durable, a entendu parlé à plusieurs reprises du « Plan National d'Action pour le développement de l'éducation à l'environnement » construit en France en février 2000 lors des premières assises nationales de l'éducation à l'environnement organisées par le CFEEDD,

Elle a donc souhaité rencontrer le CFEEDD pour connaître la méthodologie qui avait permis la création de ce document. Une fiche synthétique (1) a été réalisée et transmise.

Au cours d'un second échange, il a été décidé de faire un point de l'existant de l'EEDD dans la francophonie et d'apporter les éléments qui pourraient conduire à la construction d'une stratégie francophone de développement de l'EEDD.

L'idée de cette étude était née, et l'UNESCO missionnait le CFEEDD pour :

« Elaborer et mener une étude pour une meilleure connaissance de l'état de l'existant de l'éducation à l'environnement en vue du développement durable (EEDD) dans la francophonie. Cette étude cherchera à donner les éléments nécessaires à l'établissement d'une stratégie francophone de développement de l'EEDD qui viendra contribuer à la dynamique de la décennie. Ce document constituera également un véritable outil d'orientation pour une action concertée dans la francophonie.... Rédiger les résultats de l'enquête sous forme d'un rapport mettant à disposition des informations capitalisables par l'UNESCO et les organisations agissant dans le champ de l'éducation au développement durable, en vue d'augmenter la qualité, la pertinence et l'efficacité de leurs interventions dans ce domaine. Les acteurs (institutions publiques comme société civile) engagés pour le développement de l'EEDD devront pouvoir trouver dans les résultats de l'étude, les moyens pour donner plus de pertinence et de force à leur action. »

Un outil pour l'action

Le principal avantage de cette étude conduite par des acteurs de terrain est que nous pouvons espérer que les auteurs et les participants à l'étude, qui pour beaucoup l'ont construite et y ont participé en donnant du leur, en feront un bon usage. Par contre le principal inconvénient est la difficulté pour le chargé d'étude de prendre la distance nécessaire avec l'objet de l'étude et pour atteindre une objectivité suffisante.

Ce travail n'a pas la prétention d'apporter un savoir devant s'imposer comme une vérité. Il doit plutôt être vu comme un premier état des lieux de l'existant et surtout comme un outil pour l'action.

Ce préalable exploratoire dans l'EEDD francophone est nécessaire pour ouvrir une brèche dans une forêt touffue, difficilement pénétrable et foisonnante.

Ces travaux ont donc pour ambition d'offrir une photographie à l'instant « t » de l'état de l'éducation à l'environnement dans la francophonie. Ils ne peuvent être exhaustifs, et ne sauraient prétendre être le fruit d'un travail scientifique issu du traitement statistique des réponses d'un panel représentatif d'acteurs.

Mais avec 178 questionnaires renvoyés de 22 pays différents, et par des acteurs très divers, oeuvrant à des échelles différentes, cette étude est le reflet de la réalité vécue des acteurs francophones de l'éducation à l'environnement.

A de nombreuses reprises les pilotes de cette étude se sont dit : « A ce que ce serait bien de faire équipe avec un sociologue, ou un universitaire spécialiste de sciences de l'éducation ! ». Les circonstances, les moyens consacrés à ce travail ne l'ont pas permis.

Ce travail d'exploration a été piloté par un acteur très concerné par ce sujet depuis 25 ans. Comme un primitif sur son territoire, et un peu au delà, qui aurait pris magnétophone et caméra pour donner à voir et à penser sur un domaine qui est aussi une part importante de sa propre réalité.

Rappelons-le, cette étude doit ouvrir à l'action, devenir un outil de développement et de prospective pour l'éducation à l'environnement.

En tournant ces quelques pages on pourra sans doute apercevoir des sentiers, des chemins, des pistes, des carrefours qui demanderaient d'aller plus loin. Que certains les empruntent... ! C'est vraiment le principal vœu que nous pouvons formuler à cette heure.

I - METHODOLOGIE

1 - Principes généraux

Si ces trente dernières années l'éducation à l'environnement a fait quelques progrès, c'est parce que des hommes et des femmes se sont employés, « au niveau qui convient » (comme le préconise d'ailleurs le principe 10 du sommet de RIO), à y travailler d'arrache pied.

L'avancée de l'éducation à l'environnement ou de l'éducation relative à l'environnement, qui deviendra peut être l'éducation en vue du développement durable, est **une affaire de femmes et d'hommes**. C'est une affaire profondément humaine et nous le verrons, les résultats de cette étude l'attestent une nouvelle fois.

Les acteurs francophones engagés sur le chantier éducatif qu'ils se reconnaissent de l'EE, de l'ERE, de l'EEDD ou de l'EDD, ont en commun de privilégier les formes d'actions participatives. On pose des questions, on s'interroge, on est prêt à s'investir mais en toute connaissance de cause et si on a bien accès à **une place réelle de participant**.

Nous avons fait le choix évident (il n'y avait sans doute pas d'autre possibilité) d'inscrire l'étude dans cette culture.

1.1 - Notre langage, une précaution de tous les instants

Depuis trente ans au Canada, en Belgique, et dans plusieurs pays africains l'action éducative tournée vers les préoccupations environnementales est désignée « ERE » (Education Relative à l'Environnement). En France et dans d'autres pays on parle d'« EE » (Education à l'Environnement). Depuis quelques années, le concept de développement durable commence à pénétrer tous les milieux et les milieux éducatifs en particulier. En France la désignation « EEDD » (Education à l'Environnement vers, (pour ou en vue du) Développement Durable) est adoptée par les autorités publiques. La société civile mobilisée au sein du Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD) a pris la même option. Sans que le concept ne soit tout à fait fixé, on parle avec les mêmes mots montrant ainsi qu'il y a un souhait d'aller vers le même objectif. Dans bien des places où des militants de l'éducation à l'environnement se trouvent, ce choix n'a pas été fait. Les réticences dans les rangs des praticiens à parler de développement durable restent importantes et parfois viscérales. Il y a de la passion dans les débats.

1.2 - Un travail basé sur l'existant

Avec la question du développement de l'EEDD dans la francophonie nous sommes sur un existant social en premier lieu et aussi sur un existant théorique.

L'organisation du premier forum « Planet'ERE » au Canada en 1997 a provoqué une prise de conscience chez plusieurs acteurs de différents pays : ils devaient se donner les moyens de s'organiser entre eux à l'échelle francophone afin de prendre leur destin en main et permettre un meilleur développement de l'éducation à l'environnement. Ainsi avec plus ou moins de bonheur des collectifs sont nés dans plusieurs pays. Véritables plateformes constituées d'acteurs des associations concernées, des syndicats d'enseignants, toujours au contact, lorsque c'est possible, des ministères, ils ont vocation à devenir l'interlocuteur des pouvoirs publics et à jouer un rôle de moteur pour le développement de l'éducation à l'environnement dans leur pays.

Ainsi en France, le Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable, né à Montréal en 1997, a été l'instigateur de l'organisation des premières « Assises Nationales de l'Education à l'Environnement ». Elles se sont déroulées en 2000.

Réunissant 1100 personnes durant trois jours, honorées de la présence de deux ministres, préparées par une quinzaine d'assises en région, elles ont été l'occasion de l'écriture collective du « Plan National d'Action pour le développement de l'éducation à l'environnement ». Au fil des années ce plan a montré son intérêt cela n'a jamais été démenti. Des déclinaisons régionales de ce plan d'action existent aujourd'hui, elles ont été faites dans le même état d'esprit collectif.

Si ce plan a une valeur théorique certaine, son premier intérêt est toutefois que de très nombreux acteurs, individuels ou collectifs, de la société civile ou des autorités publiques, s'y reconnaissent. Ils en sont les auteurs : c'est leur plan d'action.

Pouvons nous imaginer un plan d'action pour l'espace francophone qui s'inscrirait dans la dynamique de la décennie de l'éducation en vue du développement durable des Nations Unies. L'ambition de cette étude est d'en apporter les premiers éléments.

2 - Un questionnaire de 49 questions

Nous avons deux ambitions dans cette étude. La première est de faire un état des lieux de l'EEDD dans la francophonie, la deuxième de proposer les grandes lignes d'une stratégie francophone de l'EEDD.

2.1 - Structure du questionnaire

En toute logique et en s'appuyant sur une légitimité sociale venant du plan d'action existant pour la France, nous avons construit le questionnaire sur les éléments suivants.

Nous trouvons 4 grandes parties :

I. Vous et votre pratique de l'EEDD.

Cette première partie a pour ambition de nous aider à nous donner une idée de ce que vivent au quotidien les acteurs. Leur origine, le contexte dans lequel ils travaillent, le sens qu'ils donnent à leur action, les difficultés qu'ils rencontrent et ce qui leur facilite la tâche...

II. La situation de l'EEDD dans votre pays.

Cette partie reprend les 7 grands chapitres du plan national d'action fait en 2000 en France.

1. **Présence de l'EEDD dans le débat social et politique de votre pays et de votre territoire de vie :** Il s'agit de savoir si en réalité l'EEDD existe socialement et culturellement dans un territoire. Lois, colloques, rapports officiels, observatoire...où trouve t-on trace de l'existence de l'EEDD dans ce territoire ?
2. **Mise en œuvre de politiques d'EEDD à chaque échelon de territoire :** Il s'agit ici de savoir de quels moyens se dotent ces territoires pour favoriser la pratique. Présence de l'EEDD dans les programmes éducatifs, protocoles d'accords, financements, dynamiques partenariales...
3. **Développement d'une EEDD pour tous les âges de la vie.** A qui dans la population s'adresse principalement les actions d'EEDD et par qui sont-elles dispensées ?
4. **Mise en œuvre concrète des projets et des actions d'EEDD :** Aide financière aux projets, partenariats, évaluations...
5. **La recherche en EEDD :** Etat de la recherche et ses liens avec les acteurs.
6. **La formation des éducateurs, enseignants, formateurs, animateurs professionnels et bénévoles :** Implication des institutions de formation, reconnaissance du métier...
7. **L'état des pratiques éducatives :** Cohérence, méthode...

III. Votre avis sur l'évolution de l'EEDD.

Augmentation, stagnation, diminution, quelle est la perception des acteurs quant à l'évolution de la pratique de l'EEDD et que pourrait-on faire pour assurer une augmentation ?

IV. Stratégie francophone de l'EEDD.

Nous voulons ici savoir si les acteurs connaissent des plans d'action et quels éléments ils verraient à mettre en avant dans une stratégie.

2.2 - Une mise au point collective

S'appuyant sur les principes généraux évoqués plus haut nous avons construit le questionnaire collectivement. Une trentaine de personnes ont apporté une contribution. (Voir annexe message aux acteurs et au groupe de suivi)

Le questionnaire, mis en circulation le 6 décembre 2004, est un questionnaire assez lourd il demande plusieurs dizaines de minutes pour être complété.

Les 11 premières questions et les 4 dernières, ainsi que les questions 27 et 28, sont des questions ouvertes qui ont permis aux participants d'exprimer librement leurs idées.

Les 38 autres questions laissent le choix entre les réponses : OUI NON et NSP (ne sais pas)

Plusieurs invitent à des commentaires, comme la 41 en particulier.

Les préoccupations actuelles des praticiens, recueillies lors des allers- retours au moment de la construction collective du questionnaire et les plans d'action existants ont inspiré la plupart des questions.

2.3 - Un travail basé sur Internet

Malgré le financement important de l'UNESCO pour cette étude (10 000 euros), en l'état actuel du financement des associations par les autorités publiques, il n'a pas été possible de faire des déplacements dans les pays francophones, dans le cadre de ce travail. Aussi toute la dynamique de l'étude a-t-elle été basée sur les liens entre acteurs via Internet. A ce sujet, il faut noter l'importance qu'ont les **relais** dans les différents pays. Un seul relais comme celui de Bulgarie peut drainer 7 questionnaires, ou trois relais comme en Algérie en ramener 24

Les photocopieuses ont toutefois fonctionné nous avons reçu par la poste 65 questionnaires sous forme papier y compris du Canada, de Belgique et de France...les réfractaires au tout ordinateur existent ! Et les ordinateurs sont loin d'être partout disponibles !

3 – Les retours

3.1 - Physionomie générale des participants et des réponses

Dans notre travail nous avons dû tenir compte de la réalité suivante : l'immense majorité de ceux qui ont répondu sont des acteurs (animateurs, enseignants,...) qui pratiquent et qui sont impliqués dans le développement de l'EEDD (sachant qu'ils ne la nomment pas toujours ainsi).

Tous les questionnaires n'ont pas été rempli à 100%, certains ont été « vite fait » d'autres, c'est visible, ont bénéficié d'une grande attention.

La date limite donnée pour l'envoi des questionnaires était le 30 janvier 2005.

Certains questionnaires sont parvenus très tardivement. Les derniers datent du 15 mars !

3.2 Exploitation des réponses

Le premier travail a consisté à ranger les questionnaires par pays à leur arrivée. Puis les réponses aux questions fermées ont été rentrées dans un tableau.

Pour ce qui est des questions ouvertes nous avons procédé à une ventilation, rangeant toutes les réponses par question.

Ensuite nous avons noté les mots clés qui reviennent le plus fréquemment dans les réponses pour dégager des axes majeurs qui structurent la perception que les participants ont de leur action.

La question de l'objectivité se pose évidemment ici. Le chargé d'étude peut prendre toutes les précautions qu'il peut, il a forcément sa propre vision qui émerge de temps à autre, certains de ses choix sont forcément contestables. Nous avons essayé de quantifier le plus possible en comptant mot par mot, dans des paragraphes parfois denses. Pour éviter les interprétations personnelles nous avons aussi fait appel à plusieurs relecteurs connaissant bien l'EEDD.

Leur travail et les allers-retours qu'il a comporté ont permis d'assurer l'objectivité nécessaire à un tel travail.

II – ANALYSE DES QUESTIONNAIRES

1 - Vous et votre pratique de l'EEDD

QUESTION 1 :Quelle est votre représentation (ou définition) de l'EEDD ?

Cette question posée à des personnes de 22 pays différents a dû affronter des difficultés liées au vocabulaire et aux différences de cultures.

De quoi parle t-on ?

Il faut dire en préalable que les acteurs francophones sont en plein questionnement quant à leur positionnement par rapport au développement durable et l'influence du développement durable sur l'appellation de leurs activités.

La présentation de l'étude a fait une large place à cette question. (Voir au chapitre 1 : méthode.)

On trouvera en annexe les traces du débat qui s'est enclenché au début du processus d'enquête.

Plusieurs personnes (voir « illustrations » plus bas), malgré les indications données en début de questionnaire, ont préféré s'exprimer sur cette « polémique » plutôt que de donner leur représentation ou définition de l'EEDD.

Quels sont les termes du débat ?

Pour certains le développement ne peut pas être durable : les termes «développement » et « durable » sont contradictoires, et il faut, selon eux viser la «décroissance».

Pour d'autres le monde économique met en avant le développement durable pour éviter de traiter les problèmes environnementaux. Utiliser ce terme, c'est donc se faire complice d'un pseudo consensus international qui, finalement ne change rien à la réalité.

Pour d'autre encore cette nouvelle appellation EEDD ou EDD permet une ouverture du monde de l'EE ou ERE à l'éducation à la santé, aux droits, au développement, à la consommation... pour d'autres enfin les acteurs de l'EE ou ERE sont parmi les mieux placés pour donner un contenu à cette expression «développement durable» trop souvent galvaudée...

L'expression de « main mise française », par l'utilisation de « EEDD » comme terme a été employée. Les pratiques des acteurs de ce chantier éducatif n'ont rien de désincarnés, nous sommes au cœur d'un mouvement social : il a ses passions, ses spasmes, ses prises de position parfois radicales.

Notre travail d'étude nous permet de confirmer qu'il y a des vues très divergentes sur cette question et que le débat reste ouvert.

Notre travail a pu être un peu faussé par cette polémique. Certains ont cherché à distinguer entre EE, ERE et EEDD, mais es plus nombreux, et de très loin, sont restés très proche de leurs pratiques et n'ont en rien évoqué la polémique.

Illustrations :

« le CFEEDD est né des réseaux d'éducation à l'environnement, et que le passage de l'EE à l'EE vers / pour le développement durable ne fait pas encore l'objet d'un consensus au sein du collectif. Nous avons besoin d'un débat sur la question. »

« Je ne peux pas concevoir une EE qui ne serait pas en vue du développement durable. Pour moi, le fait de devoir préciser la notion de DD est superflue car induite dans la définition même de l'EE. Pourquoi est-ce que le débat n'existe-t-il pas dans d'autres approches éducatives ? On ne parle jamais de l'éducation à la santé vers le développement durable, ou de l'éducation à la paix vers le développement durable ? »

« Pour moi, EEDD est une appellation française, issue des travaux de M. Ricard. Cela ne correspond à rien en Belgique où nous parlons d'ErE (Education relative à l'Environnement). Toutefois, il est vrai, (et c'est à mon avis une bonne chose) que l'ErE s'inscrit dans une perspective de développement durable(...).Notons qu'en Belgique, comme dans beaucoup d'autres pays, l'EDD n'existe pas encore comme telle ! »

« L'Education relative à l'Environnement (ErE) est conçue comme un processus permanent dans lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement et acquièrent les valeurs, les compétences, l'expérience et aussi la volonté qui leur permettront d'agir, individuellement et collectivement, pour optimiser les relations homme – société - les milieux naturels. Celle au DD est plus complète et prend en compte les autres sphères : sociale et économique, mais toujours dans un même souci d'acquisition de valeurs et pour permettre d'agir en tant que citoyen responsable ».

« Tout en reconnaissant l'intérêt du développement durable, je trouve regrettable de restreindre toute la richesse de l'éducation à l'environnement à une seule démarche, démarche très complexe au demeurant et qui en fait un objet éducatif « délicat ». »

« Nous considérons cette définition correcte mais, en même temps, nous semble-t-il que la mention de DD n'est pas nécessaire, au moment où l'EE inclut déjà la caractéristique spatio-temporelle .Le DD tient surtout de la stratégie de l'EE. »

« En premier, je voudrais m'éloigner de l'incantation fréquente du vocable « développement durable » brandit comme une bannière de modernité, ou comme formule contre je ne sais quelles peurs (d'un Développement promis à une fin trop probable ?)... En effet, voilà deux représentations qui font un ménage bien fragile, pour ne pas dire conflictuel! L'histoire des civilisations nous l'enseigne et la lutte des intérêts n'est probablement pas à enterrer trop vite... Mais avant toute réflexion, il est nécessaire de préciser les idées ou concepts auxquels il est fait référence. »

« ... – L'expression "développement durable" est à proscrire car nous vivons sur un espace fini qui ne peut accepter indéfiniment les différents "développements" liés à l'espèce humaine (développement de la démographique et de tout ce qui est lié à ce développement). Nous proposons de remplacer cette expression par: " Réaménagement durable de la planète" avec le souci majeur pour l'espèce humaine de reconstruire, au moins en partie, ce qu'elle a détruit, dans le but de rétablir le mieux possible les grands équilibres de la vie sur Terre. Nous devons prendre conscience que c'est l'espèce humaine (ou son intégrité) qui est en danger. Il faut donc parler d'éducation à l'environnement en vue de la survie de l'espèce humaine. Il faut approfondir la notion de biotope. Il faut convaincre les humains de la nécessité d'un profond changement. »

1. Les résultats bruts : la recherche des mots clés

Il faut noter en préalable que certains sont allés droit au but sur leur centre d'intérêt particulier et s'en sont tenus là, comme avec cette définition par exemple : « **Respect de l'environnement proche** ». D'autres proposent une définition très large de leur pratique. « **L'EEDD consiste à faire comprendre, à faire respecter l'environnement et à sensibiliser un groupe cible afin de garantir un changement de comportement en vue de la sauvegarde des ressources naturelles et de l'amélioration de la qualité de vie. Ceci dans le but d'offrir la possibilité aux générations futures de bénéficier de ressources naturelles et de conditions nécessaires pour satisfaire leurs propres besoins, bref de pouvoir vivre tout simplement.** » .

Un seul mot clé retenu dans la première définition et 10 dans la deuxième. La majorité des définitions se situent entre ces deux extrêmes.

Bien sûr, les mots « éducation » « environnement » « développement durable » n'ont pas été comptés puisque associés ce sont ceux qu'on cherche à cerner.

Vie (survie, vivre, mode de vie, cadre de vie, vivant, vital) : 30, responsable (responsabilité): 23, respect : 20, comprendre, connaissance, savoir, apprendre : 19, nature, naturel : 19, générations futures, générations avenir : 18, Prise de conscience : 16, protéger, protection, sauvegarder : 16, Valeurs, morale, éthique : 14, attitude, comportement : 14, action, agir : 14, participation : 12, sensibiliser : 12, changement : 11, collectif, bien commun, communauté : 11, relation, dépendance : 10, développement : 10, citoyenneté : 10, ressources : 9, solidaire : 8, consommation, mode de vie : 7, processus, démarche : 7, terre, planète : 7, Hommes, êtres humains, espèce humaine : 7, économie : 6, implication, engagement : 6, aptitudes, compétences : 5, esprit critique, libre pensée : 5, balance, équilibre, équité : 5, écocitoyen : 5, écologie : 4, écosystème : 4, définition de Rambouillet : 4, culture écologique : 3, pauvreté : 3, épanouissement : 3, pédagogie : 3, méthode : 3, droit, devoir : 3, gestes : 3, biodiversité : 2, autonome : 2, autres pays : 2, transmettre : 2, laïcité : 2, globale : 2, complexité : 2, enfin viennent une seule fois : émanciper, fragilité, bonnes pratiques, liberté, fraternité, choix, cohérence, montrer l'exemple, science, curiosité, décloisonnement, menace, intelligence, proximité, ouverture, vision, militer, guider...

2. Les grands axes dégagés

Cette éducation traite de la « vie », il en est question 30 fois.

« **L'EEDD est un champ de pratiques pédagogiques qui favorise une lecture de la complexité afin d'apprendre à vivre paisiblement ensemble.** », « **offrir la possibilité aux générations futures de bénéficier de ressources naturelles et de conditions nécessaires pour satisfaire leurs propres besoins, bref de pouvoir vivre tout simplement.** »

« **adopter un mode de vie plus respectueux des ressources naturelles, des êtres vivants et de la Terre en général, afin de ne pas hypothéquer les chances de survie décentes des générations futures.** »

Cette éducation s'appuie sur « l'action et la participation », elle va dans le sens de « l'implication et de l'engagement » ces notions viennent 32 fois.

« **Notion** » dynamique ancrée sur le terrain et dans l'action », « **Activité qui consiste à sensibiliser, informer, passer à l'action avec des jeunes, des aînés et divers groupes de la société civile** ». « **L'EEDD est un ensemble d'actions qui visent (en première phase) à sensibiliser l'homme à son environnement le plus proche, puis à le guider à mieux appréhender le monde et contribuer à ce qu'il adopte un comportement responsable et citoyen en dernier lieu.** »

Ces activités sont évaluées et ajustées en vue de corriger les lacunes. « **Éducation à l'action responsable, aux apports positifs de la prise en charge, à la compréhension des actions posées tous les jours et leurs effets.** »

Stimuler l'action après une prise de conscience. », « Outil qui sert à amener les citoyens à devenir les acteurs d'une société durable, c'est-à-dire rééquilibrée au niveau environnemental, économique et sociétal (société solidaire) »

Il est question 12 fois de « participation ».

« Participer à travers des échanges, notamment lors d'un enseignement, à une prise de conscience de la fragilité du monde qui nous entoure. « donner les moyens de s'intégrer et de participer de façon responsable et autonome à son environnement naturel et socio culturel. »

« mettre en place des méthodologies participatives de prises de décisions suite à cette réflexion systémique dans une optique de durabilité »

Il est question 6 fois d' « implication et d'engagement ».

« Une éducation active qui implique les acteurs en leur qualité de citoyen, au plus proche de la vie locale, dans une logique d'ouverture au monde et à son devenir, pour une biodiversité naturelle et humaine.(une éducation par et pour l'environnement) », « Impliquer les élèves et les classes dans des projets liés au respect de notre planète », «une éducation qui stimule une implication sociale individuelle et collective. L'objectif final de cette ErE est l'engagement des individus pour améliorer notre relation à l'environnement. »,

Cette éducation traite de « responsabilité », il en est question 23 fois.

« L'EEDD est une école de la citoyenneté qui a pour finalité la responsabilisation des individus (grâce à une pédagogie active). », « Responsabiliser le citoyen, le consommateur, le producteur, l'élève, à son impact sur l'écosystème Terre », « acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable. », « C'est une éducation qui rend les gens conscients de leur responsabilité personnelle pour la balance de ce système»,

Cette éducation traite du « respect » il en est question 20 fois.

«pratique qui consiste à transmettre aux êtres humains des valeurs, des comportements, des attitudes respectueuses du milieu où ils vivent » « Le long terme donc l'efficacité dans la prise de conscience et la pratique de gestes responsables altruistes et respectueux pour l'environnement social et naturel ! », «

Cette éducation traite de « connaissance, de savoir, de compréhension, d'apprentissage... » Il en est question 19 fois.

« Comment éduquer en s'éduquant, comment apprendre aux autres en apprenant toujours, comment comprendre les fonctionnements de la vie d'ici; l'écologie naturelle et humaine dans une perspective locale, régionale et mondiale et dans un contexte historique (passé, présent et futur)»,

« Une éducation qui valorise dans sa pratique de terrain, le potentiel pédagogique d'un lieu. Elle est pluri ou transdisciplinaire. Elle s'inscrit dans une perspective socioconstructiviste des situations d'apprentissage ou la construction des savoirs tend à prendre une dimension autant personnelle que sociale »,« Il s'agit de transmettre des savoirs et de développer la curiosité, pour permettre de comprendre le monde (composantes et relations), afin de savoir- évaluer notre position face à notre environnement (au sens large)et de savoir être, savoir agir (raisonnements, décisions, actions) sans nuire aux êtres vivants, ni au développement humain. »

Cette éducation traite de la « nature », il en est question 19 fois.

« L'EEDD c'est la possibilité de modifier durablement nos comportements vis-à-vis de la nature et des hommes.»,

« les jeunes, montrer l'exemple. On doit également leur faire voir et toucher la nature pour qu'ils soient en mesure de comprendre ce qu'il y a à protéger.»

Des actions pédagogiques qui préparent un comportement citoyen envers la nature (l'espèce humaine y compris) de la planète.»

« Que toute l'activité humaine soit dirigée vers satisfaction des besoins en tenant compte de la loi de la Nature et la diversification biologique.»

« L'EEDD est un processus dans lequel chaque entité prend conscience tant du fait que son existence dépend de l'acte qu'elle pose sur son environnement, que de la chance qu'elle donne aux générations futures de bénéficier aussi des offres de la nature.».

Cette éducation se réfère aux « générations futures », il en est question 18 fois.

«Penser à nos enfants avant de penser à nous», «c'est une éducation qui doit préserver notre environnement et nous donner le droit de développement et assuré sa durabilité pour nous et nos enfants»,

«Je crois beaucoup à la mise en valeur des dynamiques locales au service des générations futures».

Cette éducation vise une « prise de conscience », il en est question 16 fois.

«Education à une prise de conscience et une responsabilisation de ses actes»,

*«Education à une prise de conscience des limites des ressources et à un changement d'attitude » «L'EEDD est l'acte de faire prendre conscience à chaque individu qu'il est responsable individuellement et collectivement de son «milieu de vie» (environnement, cadre de vie quotidien, territoire)»,
«Cette approche cherche à conscientiser par des arguments tangibles les cibles sur l'importance de l'environnement et sur le rôle fédérateur que constitue un développement durable qui allie le progrès avec la sauvegarde de la nature».*

Cette éducation traite de « protection, de sauvegarde de l'environnement », il en est question 16 fois.

*«L'EEDD est une éducation de la prise de conscience que la Terre est un bien commun dont nous avons le devoir de protéger pour l'intérêt de notre génération et les générations à venir», «La sensibilisation des jeunes et adultes à la protection durable par des actions concrètes, de proximité et une communication simple. »,
«C'est la culture du sens de la préservation de l'environnement pour un mieux être»,*

Cette éducation traite de « valeurs », il en est question 14 fois.

*«C'est un projet qui vise à émanciper la personne, qui forme l'intelligence, la libre pensée. C'est donc un projet centrée sur l'individu : valeur de liberté, de laïcité, C'est donc un projet centré sur la société», « valeur de solidarité, de fraternité. L'EEDD est un projet qui s'efforce de placer l'Homme dans son histoire, celle de l'Humanité: «L'EEDD porte en elle des valeurs universelles : celle des «Lumières » qui restent fragiles.»
«le DD de la planète est lié surtout à nos valeurs- le DD est une façon de vie de la société, aussi bien que de chaque personne concrète- le DD est basé sur deux conceptions clé: celle des besoins et celle des limites.»*

Cette éducation s'intéresse aux « attitudes et comportements », il en est question 14 fois.

*« L'EEDD c'est la possibilité de modifier durablement nos comportements vis-à-vis de la nature et des hommes»
«Education à un changement de pratiques vers une utilisation plus rationnelle et plus réfléchie des ressources»
«Amener à l'acquisition de gestes au quotidien respectueux de la fragilité de l'écosystème dans lequel nous vivons»...*

Cette éducation procède à une «sensibilisation», il en est question 12 fois.

«Ecoute, échange, sensibilisation et action pour faire vivre le Respect de l'environnement au sens large (environnement de la personne, de la nature)»,

Cette éducation est mise en œuvre en vue du «changement», il en est question 11 fois.

*«Eduquer les enfants mais aussi les adultes dans un soucis de leur faire prendre conscience qu'il faut changer nos comportements maintenant afin d'avoir un mode de vie plus respectueux de l'environnement. »,
l'EEDD contribue directement au changement de mentalité des individus en vue de les rendre plus responsables » « C'est l'ensemble des moyens, des techniques pédagogiques utilisés pour informer, sensibiliser, instruire un groupe cible sur les problèmes environnementaux en vue d'un changement de comportement.»*

«Sensibilisation et Education à l'environnement (naturel, urbain, culturel, humain) au travers de ses diverses composantes et des relations qui le régissent, en vue d'un changement des mentalités, des raisonnements, des décisions, afin de rechercher et mettre en oeuvre des projets et des actions favorisant un développement équitable des populations (humaines, animales et végétales) sans nuire à l'une ou l'autre et dans une perspective à moyen et long terme».

Cette éducation met en œuvre ce qui relève « du collectif, de ce qui est commun, des communautés, du regroupement, de l'être ensemble », Il en est question 11 fois.

«d'aller ensemble face aux préoccupations multiples de ce monde»

«L'Education Environnementale en matière de Développement Durable (EEDD) est une école de respect, de participation qui croit que la terre est un bien collectif que tous les hommes quelque soit leur appartenance sociale, culturelle ou religieuse doivent mettre en valeur suivant une approche participative et solidaire à travers l'espace et le temps. », « Une éducation qui nous permet de développer un esprit critique et la certitude que le regroupement des individus pour une cause peut changer les choses à l'échelle planétaire.»,

«Manière de protéger l'ensemble des environnements matériel et immatériels capables de rapprocher les hommes au delà des idéologies et des religions»

Cette éducation développe « la citoyenneté ou l'éco citoyenneté » il en est question 15 fois.

«une éducation citoyenne, active et réflexive », «L'EEDD est une école de la citoyenneté qui a pour finalité la responsabilisation des individus (grâce à une pédagogie active). », « Une éducation active qui implique les acteurs en leur qualité de citoyen, au plus proche de la vie locale, dans une logique d'ouverture au monde et à son devenir, pour une biodiversité naturelle et humaine.(une éducation par et pour l'environnement) »,

Cette éducation apporte un éclairage sur « les relations, les dépendances... » il en est question 10 fois.

« c'est développer la faculté de chacun à percevoir l'acuité des relations entre l'Homme et son environnement (naturel, patrimonial, social, économique, ...), transmettre des valeurs intrinsèquement liées à cette relation (en

particulier sur les notions de milieu de vie partagé). C'est également militer pour un engagement réfléchi de tous, une responsabilité partagée. »,

« Elle permet de comprendre les interactions des systèmes et les relations de causes à effets afin de pouvoir mieux comprendre les causes des effets nocifs actuels et futurs dans l'espoir de les prendre en considération tout de suite et d'agir. »,

« L'EE consiste à former l'individu afin de réagir avec pertinence sur son milieu naturel et la clarification des concepts qui lient des relations réciproques entre l'être humain et sa culture, et entre lui-même et son environnement. », « politique éducative qui vise à développer des relations harmonieuses entre les individus et leur environnement en se focalisant sur la démarche du développement durable »

Cette éducation traite de « **la consommation, de nos modes de vie, de geste quotidien** » il en est question 10 fois.

« Donner aux personnes touchées le maximum d'éléments pour faire un choix conscient de son mode de vie, de consommation, d'engagement citoyen... », « Amener à l'acquisition de gestes au quotidien respectueux de la fragilité de l'écosystème dans lequel nous vivons... Eveiller la conscience sur l'énorme influence qu'exerce le genre humain sur son environnement (et, par voie de conséquence, pour ou contre lui-même !) »

Cette éducation met en avant l'idée de « pratiques pédagogiques, processus, démarche, méthode... » il en est question 10 fois.

« L'Education relative à l'Environnement (ErE) est conçue comme un processus permanent dans lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement et acquièrent les valeurs, les compétences, l'expérience et aussi la volonté qui leur permettront d'agir, individuellement et collectivement, pour optimiser les relations homme – société - les milieux naturels. Celle au DD est plus complète et prend en compte les autres sphères : sociale et économique, mais toujours dans un même souci d'acquisition de valeurs et pour permettre d'agir en tant que citoyen responsable », « L'éducation à l'environnement est un ensemble de pratiques pédagogiques dont l'objectif est de contribuer à l'épanouissement de l'individu au sein de la collectivité, de lui donner les moyens de s'intégrer et de participer de façon responsable et autonome à son environnement naturel et socio culturel. », « L'EEDD est un processus dans lequel chaque entité prend conscience tant du fait que son existence dépend de l'acte qu'elle pose sur son environnement, que de la chance qu'elle donne aux générations futures de bénéficier aussi des offres de la nature. »

« C'est planter une graine dans la tête d'un enfant ou d'un adulte pour qu'elle germe et donne ses fruits dans un temps court, moyen ou long, selon la maturité de chaque personne. », « Un processus de savoir durant lequel enseignants et étudiants coopèrent afin d'analyser les effets de l'interaction homme environnement ».

Cette éducation fait sa place à l'idée de « développement », il en est question 10 fois.

« c'est une éducation qui doit préserver notre environnement et nous donner le droit de développement et assurer sa durabilité pour nous et nos enfants. », « Eduquer les populations à un meilleur environnement tout en assurant la pérennité d'un développement économique soutenu », « Sensibilisation à la sauvegarde des ressources pour les générations futures tout en conciliant développement économique et qualité environnementale totale et sociale », « C'est un moyen d'éveil à la connaissance du développement durable de notre cadre de vie »,

Cette éducation a une attention aux : « ressources », il en est question 9 fois.

« Education à une prise de conscience des limites des ressources et à un changement d'attitude ». « Education à un changement de pratiques vers une utilisation plus rationnelle et plus réfléchie des ressources »,

« Une éducation qui vise à éveiller l'esprit critique par rapport à l'utilisation et la gestion des ressources de la planète »

Cette éducation met en avant la « solidarité » il en est question 8 fois.

« Une éducation pour l'environnement, la santé, et un développement social plus solidaire en utilisant au mieux les ressources planétaires de façon plus responsable en pensant aux générations futures. C'est un concept intégrateur provenant des années 80 et des conférences internationales sur l'état de la planète et qui propose une éducation à une citoyenneté plus responsable »,

« Outil qui sert à amener les citoyens à devenir les acteurs d'une société durable, c'est-à-dire rééquilibrée au niveau environnemental, économique et sociétal (société solidaire) ».

Cette éducation traite d' « Ecologie et d'écosystèmes » il en est question 8 fois.

« L'éducation écologique consiste dans la formation des mentalités qui peuvent promouvoir les valeurs de la société et l'importance de la protection de l'environnement. »

« Amener à l'acquisition de gestes au quotidien respectueux de la fragilité de l'écosystème dans lequel nous vivons... Eveiller la conscience sur l'énorme influence qu'exerce le genre humain sur son environnement (et, par voie de conséquence, pour ou contre lui-même !) »

Cette éducation prend en compte « la terre, la planète, le monde » il en est question 7 fois.

« L'éducation à l'environnement est une éducation qui conduit les apprenants à développer leur sensibilité, leur responsabilité, la réflexion, le respect envers l'humanité et toutes formes de vie sur Terre et pourquoi pas de l'univers. »

« L'EEDD est l'Ecole du monde pour les terriens de tous les âges et pour toute leur vie ». « Il s'agit d'une éducation qui permet aux habitants de la terre de ne pas avoir peur de leur avenir. »

Cette éducation prend en compte les « êtres humains, les Hommes, l'espèce humaine, l'humain... » il en est question 7 fois.

« Pratique aidant à se fixer une vision et s'offrir une ouverture en vue de favoriser l'épanouissement des hommes et garantir la survie de tout ce qui les entoure. »,

« Dans la vie contemporaine l'idée d'une nouvelle indépendance est apparue. Une idée avec laquelle l'humanité vivra dans le 21 siècle. C'est l'idée de l'EEDD, qui formera la nouvelle génération comme un facteur clé pour le développement de la communauté ». « Accompagnement des personnes dans la construction de leur humanité »

Cette éducation traite de « l'économie » il en est question 6 fois.

« Toute action de sensibilisation mettant l'homme au centre de tout développement socio-économique de façon propre et équitable pour les générations présentes et futures. »

Cette éducation vise à « l'acquisition d'aptitude et de compétences » il en est question 5 fois.

« développer des connaissances et des compétences, des valeurs et des attitudes nouvelles à tout individu pour contribuer activement et de façon responsable et solidaire au développement durable du pays, de la région, voire de toute l'humanité »,

« L'éducation relative à l'environnement vise à développer des compétences (savoir-faire) chez des personnes et/ou des groupes concernant leurs relations aux éléments qui assurent leur vie (environnement). dans cette perspective considère les personnes ou les groupes à la fois comme des apprenants et des éducateurs. Ils s'éduquent et se responsabilisent. Ils développent une pensée critique et leur « Empowerment ». Ils prennent conscience des enjeux environnementaux d'une façon globale et transforment leur mode de vie par des actions concrètes. »

Cette éducation traite « d'équité, d'équilibre, de balance... » Il en est question 5 fois.

« Inclusion, justice, et équité sur la terre en vue que nos actions quotidiennes permettent une vie harmonieuse aujourd'hui et pour les générations avenir ! », « Une éducation relative à l'environnement dans l'esprit d'un décloisonnement et d'une collaboration entre tous les acteurs éducatifs et socioculturels qui partagent des valeurs d'équité, responsabilité et solidarité. »

Cette éducation éveille « l'esprit critique » il en est question 5 fois.

« Une éducation qui vise à éveiller l'esprit critique par rapport à l'utilisation et la gestion des ressources de la planète en vue de développer un comportement responsable et respectueux de l'environnement et des populations, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle mondiale, aujourd'hui et pour les générations futures. »

« créer les moyens pour mettre en place un esprit critique relatif à des problématiques de notre planète au travers diverses grilles de lecture (environnemental, sociale,.....) »

Viennent ensuite les mots « pauvreté », « épanouissement », « pédagogie », « biodiversité »...

3. Les 5 grands pôles

En poursuivant dans les regroupements on s'aperçoit que se dégagent 5 grands pôles :

Celui de la **vie**, de la nature, de l'écologie, des relations, des liens, de la Terre, de l'Homme, (on arrive à 81 mentions).

Celui des **valeurs**, avec le respect, la protection, la solidarité, la prise en compte du bien commun, l'équilibre, l'équité (74 mentions).

Celui de la **responsabilité**, avec la citoyenneté, les générations futures, les ressources, la consommation (72 mentions).

Celui de la **compréhension**, du savoir, de la prise de conscience, de la sensibilisation, des processus, démarches et méthodes, des aptitudes et compétences, de l'esprit critique (67 mentions).

Celui de l'**agir**, de la participation, de l'implication et de l'engagement, des attitudes et comportements (46 mentions).

4. Conclusion

On pourrait la formuler ainsi :

Un participant ayant vécu une éducation à l'environnement vers un développement durable, s'en va en se disant :

« Je suis dans la vie, responsable et détenteur de valeurs, j'ai des capacités de compréhension et d'action qui peuvent s'améliorer. »

QUESTION 2. Dans quel contexte faites-vous de l'EEDD ?

55% des participants (sur les 123 questionnaires arrivés dans les délais) font de l'EEDD dans le contexte d'une association, 21% comme enseignant dans le contexte scolaire (du primaire à l'université), 8% dans celui d'une collectivité publique et 19% dans des organismes divers (laboratoire de recherche, agence de l'eau, musée, organisme de formation, structure de loisir...).

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Les trois piliers qui portent la pratique de l'EEDD sont les associatifs (nous trouverons ici une grande diversité de situation allant de la toute petite association à la très importante), les enseignants (beaucoup d'enseignants sont en même temps associatifs) et les acteurs des collectivités publiques concernées (qui sont aussi souvent proches du mouvement associatif).

Les associatifs sont majoritaires, l'enquête partant du milieu associatif cela peut se comprendre. A noter aussi que les associatifs sont plus souvent reliés aux réseaux, il y a de très nombreux enseignants qui pratiquent et qui n'ont pas été informés de l'étude.

A l'examen de plusieurs autres questions (27, 28...) nous pouvons dire que très souvent les associatifs agissent dans le milieu scolaire, tout reposant alors sur l'entente qui peut naître dans la relation des animateurs des associations avec les enseignants.

QUESTION 3. Quelles actions développez-vous ?

Trois grands types d'actions sont développées :

1. **Des actions de sensibilisation** concernant divers publics mais aussi des structures institutionnelles ou privées.
2. **Des actions d'éducation** (essentiellement des scolaires depuis les maternelles jusqu'aux adultes) **et de formation** (d'enseignants, de directeurs, des inspecteurs, des animateurs et d'autres intervenants, éducateurs...)
3. **Des actions d'information, de communication** via des publications, des expositions, des campagnes médiatiques.

Ces actions peuvent se matérialiser sous de multiples formes qui varient entre l'organisation de sorties de terrain et d'animations dans le milieu naturel, de débats, de conférences, de colloques, de cours ou de séminaires de formation, la création d'outils didactiques ou d'animations, l'organisation d'événements ponctuels, d'expos, de publications ou de supports médias, la mise en œuvre de concours, d'enquêtes.

On discerne certains profils d'acteurs en EEDD. Ils vont de l'animateur, concepteur de ses outils d'animations et de projets à l'enseignant créateur d'une didactique du complexe (biodiversité, écologie, DD...) en passant par le chercheur. Certains conçoivent des outils ou des projets, d'autres élaborent des stratégies à différentes échelles de territoire.. On constate aussi la mise en place de réseaux nationaux ou internationaux, des plateformes d'échanges et de diffusion des pratiques et des tentatives de coordination des actions.

Population concernée :

Les citoyens sont tous concernés et le public va donc des plus petits (maternelles) aux seniors, dans tous cadres (associations, entreprises, institutions, familles...). Le public scolarisé est cependant le plus souvent évoqué..

On constate en fonction des besoins, la création de structures et de lieux d'accueil permettant d'explorer sur le terrain les différents thèmes de l'EEDD.. Ces centres offrent un accueil diversifié et proposent des animations à la journée ou des séjours plus longs.

Des centres de ressources s'organisent également, visant à fournir une aide à la conception de projet, une documentation, une aide complémentaire aux enseignants.

On note aussi l'ouverture au public de lieux « à visiter » (station d'épuration, centrale énergétique..).

Le grand public n'est pas oublié et est touché par des actions citées telles que des campagnes médiatiques d'information, des publications, des conférences ou des expositions. .

Les sujets évoqués dans les actions

Lorsqu'on analyse les différents sujets ou thèmes évoqués, on constate qu'une grande variété existe déjà en EE ou ERE et se retrouvent également utilisés en EEDD.

L'eau et les déchets sont des thèmes récurrents, mais aussi la conservation de la biodiversité, la découverte des milieux naturels, la faune, la flore, la forêt (reboisements, mangrove, forêt littorale, pépinières..), des lacs.

On voit apparaître de nouveaux champs thématiques comme le climat, l'effet de serre, les énergies (renouvelables), l'éco-consommation et le commerce équitable, la lutte contre les pollutions, l'éco-citoyenneté, l'économie des ressources, les matières premières, l'agriculture, le jardinage, les engrais et pesticides, l'alimentation, la santé, les nuisances sonores, l'hygiène et la salubrité, les impacts environnementaux, l'empreinte écologique, les paysages, l'érosion, la désertification, l'agenda 21, les projets de solidarité et de développement avec le sud. Certains sujets apparaissent d'ailleurs en interaction (santé et environnement).

Ainsi l'EEDD semble élargir le champ d'action déjà présent dans l'ErE permettant une vision plus systémique et l'ouvrant à de nouvelles dimensions - notamment plus sociales (l'environnement urbain, la mobilité)-, à de nouveaux objectifs (conservation, apprentissage de la gestion des ressources), à des valeurs éthiques (responsabilité, protection, respect) et plus critiques (écobilans, implications sociales).

On notera un certain engagement vers des choix de comportements (récupération, recyclage, anti-gaspillage, compostage...) et la prévention des risques (prévention incendie, aménagement du territoire, risques majeurs).

Les pratiques pédagogiques

La pratique la plus mentionnée est la **pédagogie de projet** (chez 21 intervenants en EEDD), c'est-à-dire une pédagogie qui implique la participation des apprenants, leur mobilisation pour qu'ils se fixent un ou des objectifs et les actions à réaliser pour les atteindre. On évoque également le socioconstructivisme, la pédagogie active, les démarches expérimentales, les résolutions de situations « problèmes » (par exemple les recherches actions en résolution de problèmes communautaires). Beaucoup d'entre eux varient les diverses stratégies et les méthodes (pédagogie de l'alternance) et proposent d'utiliser le ludique, l'imaginaire, la pédagogie de l'émerveillement,, l'expérimental (notamment dans la phase de motivation) puis des mises en questionnement et en réflexion et ensuite la démarche de projet dirigée vers l'action.

Des pratiques **hors classe**, sorties de terrain, excursions pédagogiques, classes vertes, de mer, servent à la mise en œuvre de ces diverses stratégies ou pour mener des actions. Des pédagogies plus traditionnelles sont également utilisées (projection de documents vidéos, recherche sur documents, échanges et débats). La complexité de l'EEDD, implique des analyses systémiques, des outils didactiques et des documents variés. Il va de soi que des partenariats sont aussi nécessaires, l'interdisciplinarité (par exemple, géographie, arts plastiques, sciences de la vie...). Les acteurs en EEDD travaillent en collaboration, se rencontrent, utilisent les réseaux et les TIC (technologie de l'information et de la communication) comme un outil. Ce type de pédagogie implique évidemment un engagement, une implication personnelle et un certain dynamisme des acteurs.

Les objectifs :

On retrouve parmi les objectifs : sensibiliser, informer, responsabiliser, améliorer les connaissances des jeunes et susciter une prise de conscience , décrier certains méfaits comme le braconnage ou les actions polluantes, améliorer l'espace, l'environnement, promouvoir l'écocitoyenneté, l'éco-consommation, mobiliser sur les causes et conséquences du changement climatiques.

Il y a aussi des actions moins directes : former, rechercher des méthodes, créer des outils, intégrer l'EEDD dans les cursus scolaires, promouvoir l'EEDD, mettre les acteurs en lien, faire circuler les informations, protéger les populations d'une région face à l'ensablement, informer et stimuler le recyclage et le tri des déchets, stimuler l'intérêt et l'utilisation des énergies renouvelables...

Les financements :

- pas de budget (bénévolat ou cadre scolaire ; certains intègrent l'EE ou l'EEDD dans leur mission éducative
- Sources de financement non citées
- Par des ONG : WWF, Greenpeace, associations ou non précisées
- Par les participants aux actions ou parfois les parents d'élèves
- Par des institutions publiques, les Etats, fonds publics, subventions ministérielles (de l'éducation, de l'environnement) conseils généraux, départementaux, les pouvoirs régionaux, les municipalités, l'ADEME, DIREN, CNASEA, l'OFEPF, l'EPALA, Agences de l'eau.....
- Par des institutions privées (Caisse d'épargne, Fondation Nature et Découvertes...)
- Par la communauté européenne (FSE,...) ou internationale (PNUD)

Les budgets alloués varient donc de 0 € à 16.000.000 €. Ils sont variables selon les bailleurs de fonds et les durées ou besoins des actions.

Les durées :

La durée des actions varie d'une heure à plusieurs années, et il ne faut pas négliger le temps investi dans leur préparation.

De courte durée : réalisation d'une expo, d'un cours, d'une conférence, d'une animation lors de sorties nature.

De durée plus longue : Suivi scolaire récurrent, cours régulier de un à quelques mois, d'une année scolaire à plusieurs années.

QUESTION 4. Qu'est-ce qui vous motive dans votre action d'éducation à l'environnement ? Pourquoi faites-vous de l'EEDD ? Pourquoi agissez-vous pour l'EEDD ?

Pourquoi dans notre société humaine, dans laquelle il y a tant à faire, des personnes se consacrent-elles ainsi à l'EEDD ?

Quel sens les acteurs donnent à leur action ?

La philosophie de l'existence et la politique sont souvent présentes dans les réponses, comme le sens qu'on donne à l'éducation ou l'attachement à la nature. L'idée de provoquer une prise de conscience, une responsabilisation, d'intervenir pour la préservation de l'environnement et en faveur de changements de comportements reviennent à plusieurs reprises. On parle de vocation, de conviction, de passion, d'amour, d'idéal, d'utopie et aussi de devoir, on n'a pas peur de se sentir de quelque chose qui nous dépasse.

Certaines contributions font l'effet de résumés qui expriment la pensée de nombreux acteurs :

« Pour le plaisir des découvertes permanentes, de la variété des sujets étudiés, du bonheur de transmettre des connaissances, d'être toujours en mouvement et en contact avec de nombreux partenaires, d'être dans l'actualité du monde, de militer pour la vie et la préservation de celle-ci. »

« L'ignorance, les mentalités et les agissements du grand public ; le potentiel bioécologique de notre région à préserver ; l'inertie de nos dirigeants face à la problématique ; l'amour que j'ai pour la nature et la conviction personnelle pour ce statut d'agent de développement. »

« La motivation c'est de contribuer au développement d'individus plus autonomes, critiques, responsables et solidaires et d'un monde plus viable. Participer à ce défi constitue une activité professionnelle qui a du sens pour moi. »

Les acteurs n'hésitent pas à donner un sens élevé, qu'on peut qualifier d'humaniste, à leur action: *« Inventer un futur où l'homme sera plus humain », « L'épanouissement des personnes qui deviennent créatives, responsables, solidaires. », « L'action seule suffit à motiver car elle est créatrice de valeurs et de sens. Pour que ce sens soit partageable, il faut qu'il puisse se mettre au service d'un objectif qui dépasse le cadre du simple intérêt individuel », « Pour avancer personnellement dans la construction de mon Humanité. Prise de conscience des maux de la planète et de la responsabilité des pays riches. L'EEDD est une clé majeure pour aider l'Homme à se débarrasser de sa barbarie. », « Un certain idéalisme pour une construction collective du monde des hommes », « L'avenir de l'humanité dépend de l'éducation écologique du présent. », « Par ce que j'aime la nature, j'aime la beauté et je connais beaucoup de moyens de consommation plus épargnants des ressources naturels ; - Pour qu'il y ait de la vie dans l'avenir. »*

On croirait parfois entendre des combattants : *« Nous y croyons, nous y sommes engagés, c'est notre mandat. »*

Sont exprimées des idées qui dépassent la vie de tous les jours, les acteurs se projettent dans le long terme, ils témoignent d'une espérance : *« L'espoir que j'apporterai ma contribution dans la lutte pour la protection et la sauvegarde de notre environnement et pour l'amélioration de la qualité de vie », « Le souci d'un accès équitable aux ressources vitales et la protection de la vie sous toutes ses formes », « Le grand espoir qu'un jour l'homme se rendra compte de l'importance de la présence d'une bonne biodiversité (importance pour lui même et pour les autres êtres vivants) et agira en conséquence. »*

La recherche d'une qualité dans les relations humaines est mise en avant à plusieurs reprises : *« Motivation personnelle, pour la qualité des contacts humains et l'espoir d'apporter une pierre à la protection de l'environnement et l'évolution des valeurs », « La construction de personnes en interaction avec d'autres personnes », « la relation créative dans cette pratique, l'autorisation offerte d'expérimentation, l'immensité des possibles et des croisements avec d'autres champs de l'art, des sciences, etc. », « La relation à la nature et l'envie de contribuer à l'épanouissement et la réalisation des personnes sur Terre pour une humanité mieux en accord avec elle même et la vie. »*

Sauver la planète ou l'espèce humaine : « Je crois qu'il est primordial de changer la perspective du monde concernant l'environnement. L'environnement n'est plus seulement une affaire d'extrémistes et de « Greenpeace ». Les gens doivent tous se sentir concernés par l'environnement, sinon on court droit à la catastrophe. Et malheureusement, beaucoup de personnes à ce jour ne se sentent pas concernées par la dégradation de notre planète. », « Selon mes valeurs la protection de l'environnement est essentielle à la survie de l'espèce humaine et les gestes collectifs de consommation de masse basés sur la croissance (réduction du temps de vie des objets pour assurer la croissance économique et les profits) mettent en péril la survie de l'humanité. Ma position d'éducateur m'interpelle à orienter mon action éducative prioritairement en ce sens incluant la justice sociale (équitable) », « Ma motivation résulte du fait que nous ne possédons qu'une seule terre (planète) et qu'il faut la protéger ! »

Ils interviennent pour la résolution des problèmes environnementaux

« Dans l'espoir d'améliorer les comportements de prise en charge des problèmes environnementaux par anticipation. », « Parce que j'ai conscience que la relation de l'homme à son environnement est dégradante et que je veux transmettre ce que je sais en essayant de convaincre qu'il est possible de remédier à cette relation néfaste si chacun fait un peu. J'agis aussi pour l'EEDD par plaisir de travailler dans ce milieu professionnel. »

Mais la dimension culturelle est également présente : « Nous agissons pour l' EEDD parce que, nous nous rendons compte que nos diversités biologiques sont en train de disparaître entraînant avec elles notre culture. En pays Bamiléké, la culture est fondée sur la richesse de la biodiversité. »

On agit pour l'environnement mais aussi pour les populations : « Faire connaître dans un premier temps les merveilles de la nature congolaise (faune et flore). Nous faisons de l'EEDD parce que, nous sommes beaucoup plus proches du domaine et aussi des réalités congolaises que nous souhaitons braver pour une vraie lutte contre la pauvreté par les populations elles-mêmes et tout en préservant des ressources pour des générations futures. »

Le fondement philosophique de l'action est souvent exprimé et la relation Homme Nature mise en avant: « la prise de conscience de l'homme sur le bien fondé de la nature », « Participer à une autre relation à la planète terre ».

Certains posent la construction d'une nouvelle relation à la nature comme un devoir, une obligation morale : « Parce que nous avons tous le devoir de protéger et de préserver l'environnement pour les générations futures. Et il faut amener les gens à comprendre ce devoir et de comprendre qu'il n'y a pas l'homme à part et la nature à part, mais nous composons tous une entité une et indivisible formant un équilibre fait. », « Les élèves scolaires, je fais l'EEDD parce que c'est mon devoir de le faire, pour sauvegarder ce milieu oasiens et fragile pour un Environnement durable, », « tout le monde doit y participer »

Ils portent en eux un idéal de société qu'on peut rapprocher d'une vision politique : « Informer, faire participer le plus grand nombre, provoquer un changement de mentalité, et un changement de comportement de consommation. », « Vivre dans un monde plus solidaire, plus équitable, vivre enfin dans une société de consommation RESPONSABLE DURABLE ! », « Contribuer à un développement soutenable de notre société, au développement personnel de l'individu, à la préservation de nos ressources naturelles, à l'existence d'un monde vivable pour nos enfants, à la justice sociale. », « C'est un besoin de société que de « s'occuper de notre environnement » et d'impliquer les acteurs, peu importe l'âge, dans, pour et avec leur communauté. »

Nous trouvons souvent une pensée politique sous jacente : « Pour une gestion humaniste de nos territoires. Soucis de valoriser et de ne pas détruire notre environnement. »

Cette vision politique peut être très clairement exprimée : « Ce qui nous motive, c'est l'action collective et la mise en réseau des acteurs », « C'est un outil de transformation sociale fondamentale pour l'évolution des mentalités dans la sauvegarde de notre planète. », « Ma plus grande motivation est de voir des jeunes s'engager socialement dans les questions d'environnement et de développement comme je l'ai fait, il y a près de 10 ans maintenant. Je crois que cet engagement peut réellement changer les choses dans un avenir rapproché », « Le contre pouvoir de la société civile, une autre façon d'appréhender le monde. Mais aussi les valeurs sous tendues par l'EE et l'émerveillement que procure la découverte nature, », « Parti d'une sensibilité « écologiste », au sens politique du terme, je pense que l'action de combat militante doit être complétée par des approches « neutres » : la sensibilisation à long terme d'un large public, l'appropriation des problématiques par l'ensemble de la société. »

Engagement pour un territoire : « Comme équipe, nous sommes motivés par la volonté d'aider le développement de notre région de la façon la meilleure – d'après nous il n'est pas possible d'avoir un vrai développement, sans respecter les éléments environnementaux, sociaux et économiques à la fois. Le DD c'est un sujet relativement nouveau pour le territoire, et à cause de cela l'éducation en DD de tous les groupes de la société est très importante. Personnellement, je suis motivée par:- les pratiques européennes que je connais / à cause de la possibilité de travailler dans le cadre d'un projet lié à l'environnement - Programme « Ecos ouverture » de l'UE/. - la conscience que « maintenant et ici » on crée « le demain et le partout » - et c'est important que nos enfants et nos parents le sachent assez bien. », « La sensibilité et la conscience environnementale restent très peu

développées dans nos pays en développement. C'est la raison pour laquelle dès mon retour au pays, je me suis engagé totalement dans la promotion de l'éducation environnementale qui pour moi constitue le socle du développement durable dans nos pays. »

Certains le vivent comme un réel engagement personnel : « Je suis personnellement convaincue de la nécessité de faire de l'EE... Je peux y défendre les valeurs auxquelles je m'identifie complètement. J'ai besoin de travailler pour une cause que je peux défendre et dont je ressens très profondément les enjeux. J'ai l'impression de travailler pour un idéal de vie, c'est une chance inouïe... ».

On veut donner du sens à son action, se reconnaître dans ses propres gestes : « Les valeurs de l'EEDD correspondent tout à fait aux miennes », « l'éducation pour l'environnement fait partie des valeurs ayant motivé ma vocation d'enseignante et me semble donner à mes étudiants un enseignement qui a du sens. l'EEDD intègre ces valeurs et d'autres dans lesquelles je me retrouve. »

Amour, plaisir, passion, sont exprimés sans pudeur : « J'ai toujours aimé passionnément faire découvrir l'environnement aux enfants. J'estime que depuis le temps que le suis dans le métier, j'ai fait de l'EEDD sans le savoir !! ». Une recherche de bien être personnel : « pour des raisons humanistes et écologistes mais probablement aussi parce que je me sens bien dans ce type d'action (valorisation personnelle) », « Une motivation égoïste et personnelle : répondre à mes enfants : j'ai fait ça pour éviter que l'Homme se jette dans le mur de sa connerie »

Certain le font comme si ça allait de soit comme si il n'y avait rien d'autre à faire: « Je suis tombé dedans à 23 ans... », « La passion », « Le bon sens ! Apprendre à partager, échanger pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et agir en conséquence. », « Ben..., j'y crois depuis pas mal de temps !!! »

Très souvent ressortent ensemble motivation pour la nature et motivation pour le développement humain : « Parce que c'est une responsabilité de chacun, c'est quelque chose qui nous semble aussi naturel que d'apprendre à lire ou à écrire. Nous existons par rapport aux autres, dans une société mais aussi dans un environnement qu'il faut connaître et comprendre pour vivre en harmonie avec. »

Quand c'est la dimension éducative qui est mise en avant, elle est aussi teintée de philosophie ou de politique et la dimension de la vocation est parfois présente : « L'éducation est fondamentale; former les jeunes et les adultes pour qu'ils appréhendent la complexité du monde, s'exercent à effectuer des choix et en évaluent la portée. », « la transmission et le partage des connaissances me paraissent primordiaux : de l'ignorance naît la bêtise » ; en outre, le contact humain me plaît et c'est une manière de l'optimiser pour tenter de répondre à l'inquiétude qui grandit face aux tristes perspectives environnementales qui se dessinent. », « aider à la prise de conscience, influencer les choix citoyens, induire des changements dans la société, tentatives d'éveiller des lucidités, exercer les compétences essentielles à l'éducation. ».

Plusieurs insistent sur le fait que c'est le chemin qu'il faut privilégier au but : « L'éducation est un levier pour le DD, à condition d'être pensée de façon transdisciplinaire, participative, bottom-up », « Je pense honnêtement que je dois me (et que l'on devrait se) préserver d'agir pour l'EEDD (en tant qu'objectif) mais plutôt de poser cette notion comme une finalité. Mon objectif étant de me construire des relations humaines plus équilibrées, je me suis efforcé de trouver ce qui pourrait me permettre de l'obtenir dans une dimension universellement partageable : que l'on appelle cela développement durable m'importe peu...Ce qui m'intéresse c'est le chemin à parcourir (tendre vers...) et non le but à atteindre à n'importe quel prix. »

Place aussi à la légèreté : « Je suis une voyageuse et amante du plein air et je tiens à conserver les richesses naturelles et culturelles pour les générations à venir. J'ai donc décidé d'agir en ere par le biais de mon emploi de guide de tourisme car cet emploi offre une bonne possibilité de passer un message d'ErE car les voyageurs sont ouverts et susceptibles de passer à l'action. »

La quête d'autre chose, pour en sortir : « L'utopie, le rêve de l'intelligence collaborative »

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Quand on demande aux acteurs ce qui les motivent à agir, on voit que bonne volonté, don de soi, espérance en un monde plus responsable...sont très présents dans les témoignages.

Les acteurs de l'EEDD sont des personnes qui par leur engagement donnent du sens à leur vie. Engagement pour l'Homme, engagement pour la nature, engagement pour elles mêmes.

Elles souhaitent développer des gestes qui soient en accord avec leurs valeurs.

La lutte pour la nature et l'environnement est mêlée à celle en faveur de l'épanouissement humain.

QUESTION 5. Comment avez-vous commencé ou qu'est ce qui vous a mis sur cette voie ? (Origine)

Sur 157 contributions apportées à cette question, 193 « origines » à l'action dans l'EEDD sont données.

Avec 20% des origines à l'action, vient en premier: **La motivation citoyenne, pour faire face aux dégradations de la planète, à la pauvreté et contribuer collectivement au développement de l'EEDD.** A noter que les acteurs du sud sont nombreux ici, mettant en avant : « *Salubrité dans les quartiers* », « *La volonté de venir en*

aide à la population rurale qui est la plus vulnérable aux effets adverses du changement climatique. », « Le désert avance, les recettes sont piètres, le cadre de vie est sale, les maladies sévissent. », « L'idée est née d'un constat des mauvais rendements agro pastoral et de la dégradation du cadre de vie ».

Les causes plus purement écologiques sont invoquées au nord et au sud : « L'envie de contribuer à la prise de conscience sur les menaces qui planent sur la terre. ». « Le CFEE a été créé dans la perspective d'organiser Planet'ERE 2 en France et à partir du double constat fait par les participants français à Planet'ERE 1 : L'éparpillement et le cloisonnement des acteurs français de l'EE. La très faible prise en compte de l'EE par les pouvoirs publics français et son faible développement. », « Dès 1970, la prise de conscience des problèmes environnementaux, des actions de sensibilisation à l'environnement se sont mises en branle (en Belgique). Ensuite, la notion de EDD devient importante dès 1994 dans la législation et la planification des politiques en Région wallonne, à la suite de Rio. En 1995, le premier CRIE est créé à titre pilote. Il y aura jusqu'à 16 CRIE. En 2001, la nouvelle législature décide « Moins de CRIE pour mieux de CRIE », le Réseau est restreint à 11 CRIE avec plus de moyens. Il atteint une plus grande présence dans le paysage d'ErE wallon dès 2002. »

Avec 19% des origines à l'action vient **la relation avec la nature** : « Passion pour la nature » « Enfant j'ai eu un contact privilégié avec la nature qui m'a donné une sensibilité particulière. J'ai voulu faire partager d'abord », « Intérêt naturaliste, depuis tout jeune, puis intérêt pour les gens (c'est deux intérêts ne se sont pas développer simultanément en ce qui me concerne) l'intégration de ces deux centres d'intérêt m'a amené à l'EEDD », « - Les tritons et dytiques des mares de mon enfance,- la lecture du journal « La Hulotte »-en classe de découverte, la présentation de l'environnement proche à des enfants qui n'en connaissaient pas grand chose. »

Vient ensuite avec 10% **le cadre scolaire, l'influence des enseignants, la formation initiale et les études** : « Mon professeur de science naturelle », « Dès mon adolescence j'ai eu des préoccupations naturalistes qui m'ont amenée à poursuivre des études de Zoologiste puis en écologie, sciences sanitaires et sciences de l'éducation. Dès le départ, je voulais comprendre et agir en tant qu'enseignante. L'impact de mes enseignants lorsque j'étais adolescente a joué également un rôle prédominant dans cette motivation, notamment mes professeurs de sciences et de français. », « Ateliers scientifiques au collège, sciences expérimentales au lycée, sorties sur le terrain durant les études supérieures »

Viennent ensuite pour 9% **la vie associative** : « J'ai été sensibilisé à l'environnement par la pratique du scoutisme, comme enfant, puis animateur et responsable. », « un stage chez Nord Nature Chico Mendès où j'ai découvert l'importance de l'EEDD, sa dynamique et l'esprit des acteurs qui le font vivre. »

Et 9% aussi **la profession** : « J'ai commencé par de l'animation auprès des jeunes dans le cadre scolaire. », « Je suis biologiste de formation et j'ai d'abord appliqué sur un poste de conceptrice et d'aide scientifique sur ce projet. L'idée de travailler avec les poissons m'a d'abord séduite. C'est par la suite que j'ai découvert l'éducation relative à l'environnement. »

Vient pour 7% **la rencontre avec des personnes, les échanges, la famille** : « D'autres personnes qui m'ont appris ce que je sais... », « Des convictions et des rencontres », « Bain familial. »

Vient pour 6% **le goût d'enseigner** : « Ces notions de base me paraissant nécessaires et indispensables à une meilleure compréhension de notre environnement, j'ai souhaité tout naturellement les partager avec le plus grand nombre de mes concitoyens de la manière la plus simple qui soit ! », « J'ai commencé mon engagement en environnement alors que j'étudiais au CEGEP (équivalent à un lycée) dans une technique d'écologie appliquée. Très tôt, j'ai pris goût à vulgariser mes connaissances en environnement. Avec mon engagement avec certaines ONG québécoises, j'ai pu me former pour devenir ce que je suis. »

Vient pour 6% **un projet éducatif qui met l'acteur dans le bain de l'EEDD** : « De 1997 à 2000, j'ai assuré la programmation et la mise en œuvre des activités d'EE au sein de l'ex projet waza logone. A la fermeture dudit projet en 2000, j'ai mis sur pied, avec le concours de l'équipe que je dirigeais au pwl, l'« Association Camerounaise pour l'Education Environnementale » pour poursuivre le processus ainsi engagé. », « Les PAE (projet d'action éducative) dans ma pratique professionnelle d'enseignante en collège à l'époque et mes activités d'ornithologue dans ma pratique de loisirs, ça a donné des tâtonnements, puis Ecole et Nature, puis..... »

Vient à 5% **les lectures, la presse, les médias, les conférences...** : « « je regardais des documentaires du GRAND et regretté J.Y.COUSTAU ensuite je me suis inscrit au WF et abonné à sa revue PANDA depuis 20 ans , et j'ai senti la fragilité de la vie sur terre et la nécessité de la préserver. », « Le livre de Rachel Carson "Silent Spring" publié en 1964, par la suite les catastrophes écologiques produites à la suite d'erreurs humaines (Minamata, Seweso, Bhopal, Tchernobyl, Exxon Waldez, et autres) et surtout en 1987 le rapport de la Commission Brundtland qui faisait une critique sévère de l'inaction des milieux de l'éducation », « Ma formation et une intervention de Nicolas HULOT sur France 3 où il évoquait que « l'environnement n'est pas un luxe de riche mais un devoir ».

Vient pour 5% **la motivation qu'apportent les institutions** : « *Convictions personnelles (nées de mes pratiques scientifiques et naturalistes) et soutenues globalement par le système éducatif de l'enseignement agricole et par la direction de notre établissement* », « *J'enseignais dans une Ecole Normale (Lons-le-Saunier) qui, avec celle de Quimper, a reçu du Ministère de l'Education Nationale, la mission de clarifier le concept d'Education à l'Environnement (1973)* », « *thème prévu dans le programme national de recherche.* », « *le partenariat sérieux avec l'institution responsable de l'EE en Tunisie, Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE)* »..

Enfin **les voyages, les vacances** pour 4% : « *Mon premier voyage en Amérique du Sud, au Pérou.... Un choc de voir l'état de la planète et la place inexistante qu'occupait l'environnement dans le développement touristique qui s'effectuait de façon chaotique.* »

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Ce que les acteurs considèrent comme étant à l'origine de leur engagement c'est d'abord une volonté d'engagement citoyen et un fort attachement personnel à la nature. Le cadre scolaire, le milieu associatif et les rencontres favorisent cet engagement. La pratique professionnelle, le goût d'enseigner et les programmes éducatifs développés peuvent aussi pousser dans cette voie. Enfin la presse et les médias, la motivation des institutions, les voyages sont aussi incitateurs pour passer à l'action.

Si nous voulons que les jeunes générations passent à l'action sans doute avons nous à favoriser, les contacts avec la nature, la rencontre avec le monde associatif, la valorisation des enseignants engagés dans cette voie.

QUESTION 6. Qu'est-ce qui vous paraît le plus important à apporter aux personnes qui vivent un projet d'EEDD ?

« *L'ignorance étant le mal essentiel des problèmes environnementaux de notre pays, l'information et la vraie nous paraît plus important dans le cadre d'un projet d'EEDD.* »

Toute l'expérience pédagogique du mouvement de l'EE le montre, pour beaucoup la frontière entre le maître et l'élève ou le formateur et le formé doit, si on veut arriver à un statut de participant, aller en s'estompant. Mais l'importance de l'apport de connaissances n'est pas nié pour autant...ainsi nous arrivons à la pratique d'une alternance entre une posture et une autre.

En posant cette question nous ne pensions qu'à l'aspect pédagogique. Les acteurs allaient nous dire ce à quoi ils tenaient le plus, ce qui leur semblait le plus important à transmettre aux apprenants.

La plupart ont mis effectivement en avant leur action en tant que pédagogues comme le montre, par exemple, cette réponse : (ce qui est le plus important à apporter)« *responsabilité et autonomie* »... d'autres ont plus répondu comme des dirigeants d'organisation ou en responsables de la mise en place d'activités sur un territoire : « *Du soutien moral et financier car on se sent souvent seul* », « *Soutien financier et logistique pour démarrer le projet : aiguiller les personnes pour leurs faciliter le montage de leur projets* », « *Les moyens pédagogiques et l'information* »...Sans doute se sont-ils saisis de l'occasion pour exprimer leurs revendications et leurs vœux de trouver de l'aide pour les projets !

D'autres encore semblent répondre sur les deux tableaux « *Des infos, de la mise à disposition d'outils techniques pour mieux connaître et comprendre puis approfondir la réflexion, des contacts « avec les personnes qui», un contexte agréable et favorable, de la confiance,...*».

D'autres enfin répondent en militants du mouvement social, qui souvent comptent principalement sur eux même et leurs pairs : « *Des informations sur ce que font les autres personnes qui travaillent dans le domaine de l'EEDD afin de travailler en réseau.*», « *coordination des activités existantes, rencontres et soutien mutuel*»

C'est parfois difficile de savoir sur quel champ se situe celui qui donne sa réponse : « *de l'écoute, de la considération, de l'aide etdes sous pour mener à bien le projet.* » la première partie de la phrase indique bien une posture pédagogique, mais là elle semble être attendue plus que donnée et la deuxième une attitude de responsable technique ou administratif. Nous sommes bien avec l'EEDD dans ce type de subtilité. L'acteur est rarement d'un seul bloc, travaillant sur l'environnement, il est dans un domaine complexe et il est lui-même un sujet complexe..

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Notre population d'acteurs de l'EEDD est bien loin d'être homogène, nous devons toujours bien veiller à distinguer entre ceux qui pensent d'abord pédagogie et ceux qui pensent d'abord à l'installation des cadres pour rendre l'action possible.

«L'information» l'emporte sans doute parce qu'elle est utile pour bien organiser les activités et elle fait partie de ce qu'un éducateur doit apporter à une population. La question des finances (avec celle de la reconnaissance et des moyens, qui s'en rapprochent) vient une fois de plus prendre le premier plan. Et pourquoi veut-on des moyens ? Pour arriver aux changements de comportements faire monter le niveau de conscience, de connaissance, de compréhension, de responsabilité....

illustrations :

« Des applications concrètes, des activités sur le terrain. Il faut sortir les jeunes des salles de classe et la population en général de leur maison. On ne peut pas dire à quelqu'un, par exemple, de faire attention aux cours d'eau et aux poissons sans leur mettre les deux pieds dedans. Si les gens ne voient pas et ne touchent pas leur milieu, ils ne se sentiront pas concernés par sa protection et par la mise en œuvre de nouvelles pratiques dans leur quotidien ».

« D'abord l'idée que les élèves puissent apprendre tout en ayant du plaisir. D'associer les connaissances des matières scolaires à un contexte environnemental et à des pratiques sociales. Aussi l'idée que si les élèves comprennent la dynamique écosystémique de leur propre milieu, ils pourront mieux le protéger. Que ces derniers puissent comprendre ce qu'est en partie le développement durable. »

« Les informer et de façon volontaire leur laisser des outils pour agir sur leur destinée ».

« De l'enthousiasme, de la curiosité et de l'intérêt pour son cadre de vie, une conscience d'écocitoyen ».

« Des éléments d'information qui permettent aux personnes d'avoir un avis critique sur leur environnement. »

« la prise de conscience de leur pouvoir d'action sur l'environnement et sur eux mêmes »

« La solidarité et le pouvoir d'agir pour une cause qui nous tient à cœur. »

Esprit constructif : « La conviction que l'action même la plus infime est une pierre de plus à l'édifice »

Ecole de tolérance esprit de liberté : « La diversité des regards. Rien de prescriptif, d'aliénant..., de l'émancipation, de la responsabilisation. J'ai en horreur les « protecteurs » au mauvais sens du terme qui savent pour tout le monde ce qu'il faut faire et déversent du prêt à penser ! »

Une philosophie « le sens du respect de l'environnement, du milieu, de l'habitat, le sens de l'équité du partage en développant un sentiment de solidarité dans la communauté, que l'affaire de l'un est l'affaire de tous », « L'esprit critique, le lien entre sensible et rationnel », « la protection de la planète passe par une compréhension d'autrui, et agir pour qu'autrui nous comprenne », « Penser par soi même, comprendre les enjeux environnementaux, sociaux...de notre planète »

De ce mettre à la portée de son public... tout le monde ne comprend pas de la même façon !

L'enthousiasme d'apprendre, de la découverte et par là développer une conscience plus élevée sur la fragilité de la vie sur Terre et sur la nécessité d'adopter un autre mode de vie.

L'ouverture d'esprit, la capacité de débattre, d'accepter la différence et d'agir ensemble

Travailler ensemble. Respecter l'autre dans tout ce qu'il est et sait. Respecter et se laisser interpeller par la complexité du vivant, en ayant conscience de sa fragilité et de l'impact parfois irréversible d'une action qui peut être parfois même éphémère

Capacité de l'homme à chercher des solutions innovantes : sortir d'un fatalisme en devenant acteur responsable, à son niveau d'intervention, sans prétention exagérée

Des ressources pour mieux comprendre, pour se responsabiliser et pour prendre des décisions pertinentes

La consommation responsable, l'Empowerment, le lien avec les gestes concrets individuels et l'impact sur le groupe.

Le partage, l'étonnement, le doute, l'incertitude,

La conviction que l'action même la plus infime est une pierre de plus à l'édifice

Prise de conscience globale ou la plus large possible du problème mondial de l'environnement. (Agir local, penser global).

Une philosophie politique : « Une prise de conscience de leurs responsabilités et un engagement auprès des acteurs pour que ces derniers respectent les leurs. », « S'engager, je crois que seul l'engagement réel des participants aux activités d'ErE peut permettre de contribuer à renverser la tendance des modèles de développement actuel », « Une information adéquate est essentielle à la prise de décision et à une possibilité d'implication. Il faut également valoriser l'importance des gestes simples vécus dans les activités quotidiennes.

Décloisonnement entre les acteurs éducatifs issus de différents domaines et dont les institutions responsables travaillent de manière cloisonnée, voire en concurrence (visibilité des Ministres etc.).

Cohérence politique, volonté et vision à long terme du politique.

Ouvrir l'esprit, rencontrer et confronter des expériences, agir sur le terrain, visiter, voir, sentir, ressentir...

Les rendre autonomes dans leurs démarches citoyennes aussi bien apprentissage/information qu'action

Des moyens d'agir, un support institutionnel et une mise à jour des textes juridiques

Coordination des activités existantes , rencontres et soutien mutuel

Le sens du respect de l'environnement, du milieu, de l'habitat, le sens de l'équité du partage en développant un sentiment de solidarité dans la communauté, que l'affaire de l'un est l'affaire de tous

Faire prendre conscience aux populations que leur bien-être est fortement dépendant de l'état de santé de leur environnement. La précision claire et nette des comportements, usages, attitudes et pratiques souhaités et à proscrire vis-à-vis de l'environnement.

Une espérance : « La conscience qu'elles font partie d'une vaste structure d'organisation humaine ; - Que sur des sujet pareilles on travaille sur beaucoup de territoires ; - Que d'une façon ou de l'autre les résultats des activités de DD s'accumulent et on peut les voir dans le temps »

Le dd comme nouvelles perspectives collectives majeure « Recevoir des connaissances et savoir faire, qui se développent plus tard en cours des activités pratiques et qui sont utiles pour la communauté.- Le plus important pour les gens c'est d'apprendre quel sont les voies, les mécanismes de participation dans le processus de DD, et non pas d'être des observateurs simples. - Pour les gens de la petite ville il est très important d'être informés, par ce que très souvent ils ne préservent pas la nature et ils créent des problèmes environnementaux à cause de leur ignorance /de ce qu'ils ne sont pas informés/.- Il est nécessaire d'avoir une continuité dans les idées – mais cette fois en sens inverse : des enfants, déjà éduqués en DD, vers les parents.- Le plus important c'est que les gens soient convaincus que le DD est l'avenir de la planète et que chacun peut jouer un rôle important dans ce processus.

Comprendre et accepter l'idée du DD – comme mode de penser et de vivre

Posture positive « Leur permettre de construire une vision positive et enthousiasmante de demain à proposer et à continuer à construire avec leurs publics. Le catastrophisme ambiant ne permet qu'un « s'éloigner de ». Il est urgent de construire des « aller vers ».

Le geste le plus simple comme celui de faire du vélo prend un sens profond : « En ce qui nous concerne, l'amour du vélo, le plaisir de pédaler, la sensation d'oeuvre à un monde plus vivable et durable, la liberté de sortir du joug de la toute-puissante et omniprésente automobile. »

des pistes d'actions éducatives possibles et une perspective systémique pour comprendre et agir à bon escient

Les attachés à la méthode : *« Bonne définition du DD. Visées claires des compétences à développer. Choix d'un thème en collaboration avec les élèves. Ce thème doit être abordé sous ses aspects sociaux, environnementaux et économiques. »*

ajuster la finesse dans les démarches tant que c'est une nouvelle pratique éducative et définir des stratégies en fonction des réalités du terrain et du pays.

Apprendre à être plus proche de la réalité et éviter d'être exhaustif.

echanger des expériences vécus

Ce que met enfin celui qui se situe dans l'entre deux :

-il faut premièrement les écouter et les comprendre,

-les soutenir dans leur projet,

-les rejoindre dans leur projet.

Tenir sa motivation face à l'indifférence !

Ce que met en avant le responsable administratif : ils pensent amélioration du contexte !

Leur prouver combien c'est dynamisant de travailler un projet EEDD. Un soutien méthodologique peut également aidée

le soutien et le partage d'autres personnes vivant des expériences comparables

Se montrer solidaire de leurs actions afin de renforcer leur motivation; collaborer à leur succès dans la mesure du possible afin d'augmenter les chances de réussite; aider à la diffusion de leur projet;

Pour ceux qui vivent un tel projet il nous semble très important de leur offrir un véritable système de l'EE et de l'implémenter dans notre enseignement, au niveau national, d'après le modèle francophone.

leur faciliter l'accès direct avec la population cible

QUESTION 7. Qu'est-ce qui facilite votre travail ?

1. L'échange entre acteurs et les réseaux

L'échange sur les pratiques, la mise en commun, les rencontres, l'expérience des autres, le dialogue, la compréhension et la réflexion sont autant de termes cités permettant la facilitation du travail.

De plus, l'organisation et l'animation en réseau sont mises en avant, notamment par rapport à des soutiens techniques pédagogiques.

Tout cela nous conforte dans la mise en place de nos différents réseaux d'acteurs francophones d'éducation à l'environnement, basés principalement sur la rencontre et les échanges.

2. l'équipe et les personnes

Le fait de travailler en équipe, qui plus est motivée (il est en effet souvent question de motivation, notamment de « motivation contagieuse dans les réponses), facilite et encourage.

La concertation, l'entraide, le partenariat, l'engagement illustrent bien la question du « faire ensemble ».

Il est aisé de comprendre au vue des réponses que l'humain est bien au centre de l'EEDD : l'enthousiasme, l'optimisme, la passion et même l'amour ! caractérisent cette implication.

Enfin, le « travail » est d'autant bien fait quand tous les acteurs s'y investissent : les animateurs, les enseignants, les élèves, les techniciens, les ingénieurs, les militants...

3. Le soutien, la reconnaissance et la confiance des institutions et des partenaires.

Les bons rapports avec les institutions, notamment les élus et les collaborations claires sont une force dans notre travail d'EEDD. Même si ...

Les moyens financiers.

Ce n'est pas suivi de moyens financiers, qui comme chacun sait restent le « nerf de la guerre ».

Néanmoins, 12 « réponses » sur 123 ont su trouver les moyens de leur action

4. D'autres raisons

L'« intérêt croissant du public », la « prise de conscience de la population », le savoir faire accumulé, les outils et la documentation, « la prise d'initiative », la formation initiale et continue et la médiatisation sont autant de facteurs positifs pour l'EEDD.

Mais aussi « le processus de communication du bas vers le haut qui permet aux populations de définir elles-mêmes les problèmes liés à l'environnement et la recherche collective des solutions ».

Enfin, un aménagement du temps de travail faisant une place au travail par projet et évidemment le beau temps ne peuvent que faciliter la vie !

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

L'échange lors des rencontres et les mises en commun, les réseaux, le travail d'équipe, la motivation, l'enthousiasme, la passion et même l'amour des personnes voilà, en quelques mots, ce qui facilite le travail de l'acteur de l'EEDD. Au deuxième plan ce qui compte c'est l'environnement de l'acteur, les institutions qui jouent le jeu, les moyens financiers qui sont là, une certaine reconnaissance pour son action et son branchement sur Internet !

C'est une véritable révélation, les facteurs humains sont déterminants. La qualité du « faire ensemble » est au coeur des aspects facilitant la mise en œuvre de l'EEDD.

Illustrations :

« J'aime ce que je fais (mon plaisir) ; la confiance de mes partenaires institutionnels, techniques et pédagogiques ; la confiance et l'entente avec mes collègues de structure ; la compréhension de partenaires financiers anciens de la nécessité d'une EEDD sur les territoires et donc les financements qu'ils patronnent. Le travail en réseau régional et national ; la richesse de « production » de ce milieu professionnel »

« Le travail en équipe, la solidarité, l'enthousiasme et la créativité des bénévoles, des partenaires et du public »
« la confiance que me font les enseignants, les partenaires financiers pour monter, réaliser et suivre mon projet avec les classes. »

- « L'écoute la concertation et le travail en commun avec les partenaires publics »
- « Le soutien des organismes scientifiques, de certains ministères et de collectivités locales »
- « Ce qui facilite le travail se sont nos prédispositions à sa mise en œuvre mais aussi notre savoir faire inspiré de notre expérience. Enfin une équipe pluridisciplinaire spécialisée au service de son suivi évaluation. »

« La décision du Ministère de l'éducation de faire une Réforme de l'éducation axée sur les compétences plutôt que les savoirs en mettant comme domaines généraux de formation (grands sujets à traiter en classe) : environnement et consommation, citoyenneté, santé, média et entrepreneuriat ».

« Des gens qui coopèrent, qui se sentent concernés (ou ouvert) par les questions environnementales et de développement durable. Satisfaire un besoin réel facilite beaucoup le travail surtout au niveau de la motivation. »

« Les médias, les accidents spectaculaires comme Tchernobyl, Seveso, Bhopal, etc qui sensibilisent l'opinion aux problèmes de l'environnement. »

« L'équipe motivée de la Maison départementale de l'environnement et du service environnement, le soutien de l'Education Nationale du département et les moyens matériels mis à disposition par le Conseil Général, mes collègues du département, le réseau Ecole et Nature, le réseau franco-suisse. »

« La coopération avec les communautés »

5. Internet : Cela va sans dire.

QUESTION 8 : Qu'est-ce qui rend votre travail difficile?

1. Le manque de financements.

On pourrait résumer la situation d'une belle phrase trouvée dans l'un des questionnaires : « *l'éducation demande du temps mais les financeurs n'en paient que très peu* ». Elle dit à elle seule beaucoup sur les problèmes rencontrés.

Comme on pouvait s'y attendre, quand on évoque les difficultés que l'on doit surmonter pour faire de l'EEDD ce qui vient en premier, c'est le manque de moyens, le manque de financements, « *ce qui le rend difficile est le manque criant de moyens financiers* ». 58 personnes évoquent ce problème sur les 123 questionnaires traités. On parle d'« *instabilité des financements* » de « *désengagement financier du gouvernement...* » de « *recul du soutien* » de « *baisse des financements publics* » de « *retards de paiement* ».

L'impact sur les postes de travail est souvent associé : « *salaire de misère* », « *emplois en balance* », « *problème de stabilisation du personnel* ». Le manque de temps doit être ici rapproché de ce climat de pénurie financière.

Sur ce qui rend le travail difficile, qu'on soit du Nord ou du Sud tout le monde est d'accord, il manque beaucoup d'argent pour développer les actions.

2. Le manque de reconnaissance sociale, d'information et de communication sur le sujet.

Les pratiques d'EEDD sont innovantes, pionnières et peu connues dans la société, cela handicape leur développement. Le « *manque de reconnaissance* » est mis en avant 8 fois par le Sud sous l'angle d'un manque d'information et de communication, « *société non informée* ». Pour ces acteurs, un bon développement de l'EEDD nécessite plus d'information et de communication. Paradoxalement, une réponse du Nord pointe comme source de difficulté la priorité faite par un gouvernement aux campagnes de communication au détriment de l'éducation et du soutien aux associations. Du Sud, nous viennent aussi principalement les mentions sur « *l'environnement humain peu sensibilisé* », « *l'incompréhension de l'entourage* », « *la méconnaissance de l'eedd* » « *le manque de motivation de la société* »..

3. les politiques, la politique

« *le décalage croissant entre les discours officiels d'un côté et les actes* », « *le décalage entre le dire et le faire* », « *l'hypocrisie des décideurs* » revient dans plusieurs réponses. Comme si une réelle lassitude s'installait et que la question de la confiance se posait entre représentants de l'autorité publique et acteurs de la société civile. Notons aussi le manque de « *volonté* » de la part des élus, ou « *l'incompréhension des décideurs politiques* », le « *conflit d'intérêt* » qu'il y a entre la pratique de l'EEDD et les valeurs qui règnent sur notre monde, traduites par la « *croissance* » et la « *rentabilité immédiate* ». Enfin, le manque de vision à long terme des politiques et le « *manque de bases légales claires* » rendent difficiles l'EEDD.

4. la bureaucratie.

Le temps perdu à cause de la « *bureaucratie* », des « *lourdeurs administratives* », « *la complexité des institutions* » est évoqué 9 fois ...l'environnement administratif de l'acteur n'est pas facilitant, c'est le moins que l'on puisse dire ! Et cela vient d'un peu tous les pays !

De plus, les « *contraintes sécuritaires* » et le « *cadre rigide* » n'arrangent rien.

5. Le manque d'outils, d'ouvrages, de documentation.

Ceci est évoqué 8 fois y compris « *l'inaccessibilité absolue à Internet pour mes élèves.* »

6. La formation des acteurs, le professionnalisme.

On parle ainsi d'« *insuffisance des compétences* », d'un besoin de « *renforcement des capacités* ». Les acteurs parlent aussi d'eux même, évoquant « *leur ignorance* », ou leur « *difficulté à s'exprimer sur EEDD* »

7. Les difficultés à travailler ensemble.

Elles sont dénoncées ici comme le « *cloisonnement* », « *la difficulté à travailler en partenariat* », « *la peur de prise de pouvoir* », « *les conflits d'influences et d'intérêts parmi les partenaires* ». Et l'« *individualisme* », « *l'esprit de compétition ambiant* », le manque « *d'esprit d'équipe* » apparaissent aussi. On parle également de manque de « *coordination* », manque de « *partenaires associatifs* », difficulté de se mettre en « *réseau* ». L'« *instrumentalisation* » n'est évoquée qu'une seule fois ainsi que le « *manque de confiance* » envers les associations, ou les « *clichés sociaux* » concernant le travail associatif. « *l'isolement* » rend le travail difficile. Une personne évoque les « *stratégies des acteurs au pouvoir* ».

8. Une multitude de raisons sont encore évoquées :

« *l'impact de la télé* », la « *publicité* », « *la pression médiatique* », « *le contexte « bêtifiant » des médias dans lequel baigne le grand public* », le « *conservatisme* » et « *la résistance au changement* », l'immobilisme du

système éducatif en place, le détournement de la notion de développement durable qui est « *galvaudée* », les acteurs absents comme les entreprises... Cette liste à la Prévert rend bien compte des multiples barrières existantes au développement de l'EEDD. Pour mémoire on citera aussi : Les « *préjugés des gens* », les « *fatalistes* », la « *culture syndicale* », « *l'ampleur de la tâche* » ...Nous devons aussi souligner la quasi impossibilité de mise en œuvre auprès des populations victimes d'abandon, milieux défavorisés des quartiers, « *La précarité des populations qui ont parfois du mal à accepter des alternatifs ; le niveau de vie trop bas qui influence fortement le culturel.* ».

Illustrations :

« *Le manque de financement. Le nombre insuffisant de partenaires associatifs. Le fait que les gens ne sont pas conscients de ce qu'eux-mêmes, ils sont obligés de préserver le milieu et qu'il n'existe pas « quelqu'un d'autre » qui va s'occuper du nettoyage, des plantes etc. Il existe l'opinion que l'adhésion à l'UE résoudra tous les problèmes, y compris ceux de l'environnement, et l'équilibre des systèmes naturels sera automatiquement rétabli. Ce qui rend mon travail difficile, c'est le fait que les gens, la société dans sa totalité, acceptent l'EEDD d'une façon méfiante et moqueuse sur le fond des priorités telles que survivre, trouver du travail, sauver la santé etc.* »

« *Il faut parfois rester motivée et se battre pour le maintien des classes de dépaysement face à un système éducatif pas toujours ouvert aux projets.* »

« *le pire est le manque d'intérêt des gens avec qui on doit travailler.* »

« *Barrières : l'institution, sa lourdeur et son indifférence aux pratiques innovantes ou qui ont dans le sens de l'EEDD. Localement nos inspecteurs donne l'impression de s'en foutre totalement : rien est évoqué pour la mise en oeuvre sur les circonscription d'une EEDD. Alors qu'en lycée, il se passe des choses, notamment avec les TPE.* »

« *Le peu de temps à accorder au projet de la part des enseignants, que leur temps de travail sur ces projets ne soit pas reconnu (financièrement ou autres)* »

« *la difficulté de pouvoir inscrire nos actions dans le temps (long terme)* »

« *Ce travail avec les communautés n'est pas valorisé en soi* »

« *L'incompréhension et l'ignorance en matière de EDD de nos directions et décideurs scolaires.* »

« *Retards de paiement des subsides, les changements de gouvernement, le manque de vision à long terme des politiques, la lourdeur du travail administratif...* »

« *L'absence de capitalisation et de valorisation* »

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

C'est très nettement le manque de financement qui rend le travail des acteurs difficile, viennent ensuite le manque de reconnaissance, l'action des politiques qui sont parfois dans la contradiction entre ce qu'ils disent et ce qu'ils font, leur manque de volonté réelle...La bureaucratie qui peut se mettre en travers du montage de projets, le manque d'outils, d'ouvrages et de documentation, le manque de formation des acteurs et enfin les difficultés rencontrées à travailler ensemble.

En fait le développement de l'EEDD se heurte à la culture dominante qui est celle du contrôle de l'un sur les autres, culture du chacun pour soi, culture du « saucissonnage » et du « cloisonnement », culture aussi du tout économique et « du profit immédiat ». Culture qui autorise le tenant du pouvoir à être contradictoire suivant qu'il engage sa parole ou ses actes.

Pour progresser sur ce point il serait sans doute utile de trouver la réponse à la question suivante. Les acteurs de l'EEDD sont-ils suffisamment au contact de la sphère politique ? Quelle démarche pourrait-elle être entreprise pour que ceux qui font l'EEDD au quotidien soient plus proches des décideurs ? Ils pourraient sans doute ainsi être un peu plus pris en compte lors des choix politiques qui engagent les territoires.

9. Quel est votre niveau d'organisation ? (Avez-vous des locaux, un (des) ordinateur(s), du personnel permanent, contractuel ou bénévole...)

Les différences de situations sont criantes, ceux qui ont pignon sur rue et sont très avancés dans leur organisation, parlent de « *postes de travail* » existants et pas de locaux, ni de matériel de bureau ce qui va de soi. En revanche ceux qui ont très peu, parlent de locaux en premier, puis souvent aussitôt d'ordinateurs. Pour les premiers, les bien équipés, il n'est pas, ou peu question de bénévoles, alors que chez les seconds, les

économiquement faibles, le bénévolat est pratiquement systématiquement évoqué, l'action n'existerait tout simplement pas sans bénévoles.

La première chose que nous notons sur cette question, c'est une très grande diversité de situations.

Des moyens très variables :

Certains acteurs fonctionnent avec très peu de moyens (« *Nous avons un local, pas d'ordinateurs, juste une table et des chaises. Nous aimerions faire essentiellement l'EEDD, mais faute d'appui financier, nous faisons également autre chose pour payer le loyer du local. Nous sommes tous bénévoles pour l'instant.* Ils vont souvent donner d'eux-mêmes, qu'ils soient actifs dans une association, dans un établissement scolaire, ou au cœur d'une administration :

D'autres sont très bien équipés, leurs équipements et personnels peuvent être ceux : d'une collectivité locale, d'une association disposant d'un important soutien

Certains acteurs sont très satisfaits de leur situation et reconnaissent leur chance (« *Privilegié, très privilégié !!!* »). Cela n'empêche pas qu'ils savent parfois que leur situation est fragile : « *tout ce qu'il faut pour le moment* ».

Les situations précaires sont courantes, l'activité peut dépendre d'un bailleur de fond, comme le Programme de développement de l'ONU, Ou de contrats de travail aidés (contrat vert régional, emploi jeune en France) Ou encore d'un afflux de populations vers les villes qui empêche une situation de se stabiliser.

Le personnel, les locaux, les ordinateurs :

Nous l'avons évoqué le personnel est à la fois composé de professionnels et de bénévoles.

Ils peuvent agir de façon séparée mais le plus souvent ils unissent leurs efforts !

La question des locaux est ici pour les militants de l'EEDD la même que dans tout le mouvement associatif ! Elle revient très souvent, avoir son local pour se réunir, avoir sa maison (quel est le rapport ?) (je suppose qu'il veut dire avoir une vie personnelle un peu stabilisée. est une étape encore très importante pour faciliter l'action.

Dans de très nombreuses réponses apparaît le mot « ordinateur » cet outil semble être au centre des préoccupations des acteurs. On en parle quand tout va bien : « *association institutionnalisée avec 24 personnes, 30 ordinateurs et très nombreux partenaires !* ». On en parle aussi quand cela ne va pas très bien (« *Un local, des bénévoles, un PC défectueux !* ») ou lorsque le matériel appartient à une personne et non pas à la structure. Et bien évidemment, il en est question lorsqu'ils n'existent pas : « *Nous n'avons ni locaux, ni ordinateur ni un personnel permanent* ».

Quelques points supplémentaires :

Ont répondu des structures qui ne font pas que de l'EE : « *3 sièges 50 permanents dont 15 sur l'éducation* ». Certains profitent de cette question pour souligner encore la pénurie financière : « *Local sans matériel de bureau, ni moyens roulants ou informatique, des dossiers de financement, des projets déposés depuis 2002 sont toujours dans le circuit* ». Pendant que d'autres redisent l'importance des réseaux : « *les moyens d'un instituteur de base (en l'occurrence, très variables d'une école à une autre) plus l'appui (voire la structuration) des réseaux GRAINE et Ecole et Nature, plus du matériel personnel* ».

Attention, Il faut vérifier si d'autres associations sont citées et si Ecole et Nature ne transpire pas trop dans l'étude, ce serait fragilisant

« *Un bon niveau d'organisation avec un local, un ordinateur, un personnel permanent disponible* », « *Notre niveau d'organisation est excellent ; nous avons un local pour notre Organisation, des équipements diversifiés : Ordinateurs, imprimantes, téléphone, Fax, Internet, chaises, bureaux, fauteuils et nous disposons également de personnel suffisant bénévoles et contractuels.* »

Il faut mettre un bémol à cette question car elle a pu porter à confusion :. Le mot « organisation » pouvait conduire dans d'autres champs que celui du simple équipement, alors que les exemples donnés entre parenthèses suite à la question, s'en tiennent à l'équipement et aux moyens en personnel. Pratiquement l'ensemble des participants s'en est tenu à cet aspect de l'organisation. Mais d'autres ont tenu à dire qu'ils mettaient autre chose sous le terme organisation : « *Le niveau d'organisation ne se définit pas uniquement selon le niveau d'équipement matériel. Ainsi le CFEE possède un niveau d'organisation fonctionnel tout à fait satisfaisant : 4 à 6 réunions plénières par an, et de nombreuses réunions du comité de pilotage pour assurer le fonctionnement démocratique de notre association.*

Pourtant le collectif n'a pas de permanent, il fonctionne par missions déléguées à ses structures membres »

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Ayant orienté les participants vers les équipements en matériel, il serait très intéressant dans un futur travail d'étudier le mode de fonctionnement humain de l'organisation active en EEDD. Comment organise t-elle sa gouvernance ? Comment remplit-elle ses missions ?...Il y a une dimension qualitative en terme de démocratie qui serait très intéressante à examiner. En outre le chemin de la démocratie participative est-il bien celui qui est emprunté par ces organisations ?

Connaissant des situations tellement différentes, on pourrait se demander si ces personnes font de l'EEDD pour les mêmes raisons !

Une question se pose naturellement sur la dépendance et l'indépendance des structures. Les très grosses organisations sont institutionnalisées, subventionnées et attachées d'une façon ou d'une autre à une institution publique. Qu'en est il de la réalité du fait associatif dans ces structures ? N'est il pas que de façade ? Qu'en est il de l'engagement des acteurs dans ces structures, ont-ils toujours l'âme du militant ou ont-ils dû mettre de coté une partie de leurs idéaux et franc parlé pour pouvoir « fonctionner » dans le monde tel qu'il est ? Quelles relations entretiennent les grosses organisations bien soutenues par les pouvoirs en place, avec les autres associations plus petites, pure émanation des sociétés civiles et plus récentes.

L'examen du niveau d'équipement nous montre qu'il y a avec ces grosses structures comme un espace tampon entre l'univers de la société civile et celui des autorités publiques. Est ce là dans ces structures, qui se trouvent de fait à mi-chemin, qu'il faut chercher les solutions d'avenir. Avec cette question c'est à nouveau la notion de partenariat qui est présente. On l'a vu, le partenariat est courant dans le cadre du projet éducatif, n'aurait il pas aussi un rôle clé à jouer dans l'équipement des territoires en structures efficaces ? Il serait intéressant de faire une étude spécifique sur ce point.

Les collectivités territoriales se remarquent à nouveau dans les réponses à cette question sur l'organisation. Elles offrent des conditions de travail sans commune mesure avec celles qui généralement sont à disposition dans le monde associatif. Cela mérite aussi certainement réflexion.

Pour développer l'EEDD, il y a l'acteur, le local et l'ordinateur. Certains mettent en avant le local et d'autres, l'ordinateur. Un local pour l'action locale et un ordinateur pour l'action mondiale. Un acteur de l'EEDD, sachant que les deux champs d'implication existent, peut sans doute aujourd'hui, s'investir un peu sur les deux ou sur seulement l'une ou l'autre..

Illustrations :

« Ecole – 1200 élèves, tout le personnel est engagé à plein temps. »

« activités à l'université et cadre associatif »

« organisation régionale Ariena : 15 personnes employés équivalents temps plein , locaux et ordinateurs, 2 voitures... »

« la FEEE emploie 10 salariés en CDI, dont 2 à temps partiel, dans des locaux bien équipés (ordinateurs, fax, copieur, téléphone ; Internet) »

« Mission Education (1 personne) intégrée à la direction de la communication et des relations extérieures de l'Agence de l'eau Seine Normandie (14 personnes). Relais en direction de secteur par les 6 chargées de communication (qui ont, par ailleurs, en charge les événements, les éditions, les relations presse...). »

« Infrastructures optimales des écoles officielles ».

« Personnellement, j'ai un ordinateur à la maison et je partage deux salles de travail avec les autres membres de l'ONG avec laquelle je travaille au Togo. Mon poste de coopérant volontaire est contractuel et se termine fin avril 2005. »

« Nous avons des locaux, deux ordinateurs, une imprimante, un ensemble magnétoscope + écran de télévision, du personnel bénévole faute de mesures d'accompagnements, un salarié (un gardien). »

« Nous avons plusieurs bâtiments que nous avons aménagés à nos frais en récupérant des matériaux et avec une main-d'œuvre en intégration. Nous sommes un musée reconnu et un Centre d'accès communautaire ouvert au public (10 ordinateurs) Nous avons un permanent à l'année et 5 permanents saisonniers. Nous comptons une équipe de pigistes et quelques bénévoles. »

QUESTION 10. Quel est votre niveau d'accès à l'information/ la connaissance (quel accès à Internet, quel accès à de la documentation sur l'éducation, l'environnement, le développement durable...)

L'immense majorité des participants à l'étude sont satisfaits de leur niveau d'information (à noter ici que l'étude a principalement été diffusée par les canaux d'Internet).

Internet :

Le niveau d'accès à l'information via Internet est très bon. Il est d'ailleurs parfois le seul moyen d'accès à l'information

Néanmoins, plusieurs types de difficultés avec Internet apparaissent :

Celles des « pauvres » :- le manque d'équipement, l'accès, l'impossibilité de se connecter sur place, le coût des communications..

Et celles des riches !

Comment gérer toute cette information disponible

Les Réseaux :

Un autre moyen d'information est souvent mis en avant ce sont les réseaux

La documentation :

Le manque d'accès à la documentation est quelques fois signalé, notamment des ouvrages pratico-pratiques, des outils et des méthodes pédagogiques.

Pour certain l'information est au premier plan de leur métier : « Accès assez large à l'information (c'est notre métier !). », « Performante (d'autant que c'est notre mission prioritaire) ».

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Comme pour le niveau d'équipement étudié à la question 9 les situations des uns et des autres sont très différentes. Toutefois les participants sont ici beaucoup plus nombreux à exprimer leur satisfaction. En particulier, on peut dire qu'il y a au Nord comme au Sud, une population (évidemment plus réduite au sud) bien connectée à Internet.

Vue l'indice de satisfaction des participants quant à leur niveau d'information et le lien très fort qui est fait entre niveau d'information et accès à Internet, il serait sans doute intéressant d'aller observer dans les rangs des internautes comment sont ressenties les pratiques et thèses des acteurs de l'EEDD. Cette culture moderne ou cyberculture, mettant au premier plan la relation avec l'outil informatique, la communication, la mondialisation serait t-elle aussi empreinte de la recherche d'une nouvelle attention au monde et d'une nouvelle citoyenneté ?

QUESTION 11. Quels commentaires souhaitez-vous apporter sur la définition de l'EEDD donnée en 2002 par le collectif international ?

Le texte en question est en annexe. Il a été rédigé par plusieurs dizaines d'éducateurs à l'environnement francophones de plus de 10 pays :

Il semblerait que le besoin d'un texte de référence soit bien là : « *Il est important que des chercheurs et des penseurs se penchent sur des définitions. Ces réflexions soutiennent notre démarche sur le terrain.* »

L'immense majorité des personnes ayant répondu se reconnaît dedans.

En fait se trouvent réunis là les éléments d'un débat, c'est aux acteurs de l'EEDD eux-mêmes de faire progresser leur texte, ils ont ici les éléments pour le faire.

Des idées reviennent plusieurs fois, elles pourraient compléter ce texte : relations Nord-Sud, rapport entre éducation et développement durable, épanouissement de la personne, progrès de l'humanité, la politique, valeurs, pratiques pédagogiques

Relations Nord-Sud :

« *L'eedd est une école de participation* » oui mais les riches doivent aider les pays pauvres à assurer leur participation. Par exemple, en prenant en charge les frais de participation. »

« Il y a lieu d'insérer la dimension solidarité internationale des pays riches envers les pays en voie de développement. Solidarité sans laquelle les valeurs prônées n'ont aucun sens concret. »

« Si aujourd'hui nous parlons d'EEDD, c'est parce que le modèle de développement utilisé dans les pays du nord se résumant essentiellement à la dimension économique, a conduit aux problèmes environnementaux que nous connaissons présentement. L'EEDD est certes une affaire de tous, mais nous pensons que les efforts de changements doivent être consentis plus par les pays du Nord que du Sud parce que sous-développés. Ainsi donc l'apport du nord dans ce processus doit être considérable et souligné dans les définitions à venir. »

Par rapport au développement durable :

« J'ai difficulté à croire à la « durabilité » d'un développement, en tout cas pour les pays du nord, et je me retrouverai plutôt dans un objectif de « décroissance », mais à par ça, cette définition me convient. »

« Dans ce texte, on n'explique pas assez comment l'EE participe de l'EEDD, quelles sont les spécificités que chaque type d'éducation et qu'est-ce qui fait que cela s'articule ... »

« Je pense que la définition de l'EEDD est assez complète, toutefois j'estime qu'elle ne prend pas assez en compte l'aspect développement durable, développement qui prend en compte les besoins de la génération actuelle et celle future »

« Dans ce texte, on n'explique pas assez comment l'EE s'articule avec le DD. Le concept de DD est généralement critiqué pour ne pas définir ce qu'est le développement dont nous parlons. Dans notre texte, nous-même nous ne définissons pas très bien quelle sera notre vision du développement. »

« L'EEDD est un principe fondamental de nature à convertir l'environnement en richesse abondante et suffisante au service du développement durable des hommes. »

L'épanouissement de la personne, le progrès de l'humanité, l'intelligence collective, la pauvreté:

« Il manque selon moi dans l'esprit de la participation, la vision qu'apporte l'intelligence collective. Il manque aussi l'idée de l'urgence de la création et de la mobilisation autour de la construction d'une vision positive et enthousiasmante pour demain. »

« Peut-être que nous pourrions parler de stratégie **de conservation** en plus de « sauvegarde, rétablissement, restauration » de l'environnement. On pourrait aussi mettre en avant le mot **épanouissement** de l'individu (cher à E. Morin) avant de parler de DD. Allons-y franchement l'EEDD est un droit (accès équitable aux ressources et aux savoirs), elle est d'utilité sociale et d'intérêt général par le biais des associations, c'est une réelle éducation qui ne vise pas à tuer l'intelligence et à « normer » ou encore moraliser les populations » (caractères gras de l'auteur)

« Qu'est-ce qu'éduquer ? Si éduquer c'est accumuler des connaissances, c'est le territoire des « techniciens » si éduquer c'est élever la conscience de chacun pour passer de l'individu à l'acceptation de la responsabilité de l'individu vis-à-vis de la communauté, alors oui « nous avons fait grandir »

« Intégrer la responsabilité vis-à-vis des générations futures, la dimension altruiste et non matérialiste, l'augmentation du niveau de conscience de l'humanité »

« La notion de pauvreté : Quelle pauvreté : économique ? Culturelle ? Psychique ?

Qui sont les pauvres : pays en voie de développement, notre voisin ? Est-on pauvre en tout ? Ne peut-on être économiquement pauvre mais riche en culture ? Comment ne pas enfermer des personnes, voire des populations entières sous une étiquette qui les place en situation de dépendance ? Peut-on concilier pauvreté et liberté ? »

Par rapport à la politique :

« L'Eedd c'est l'affaire non seulement des citoyens mais également des autorités. La définition 2002 déresponsabilise la puissance politique ! » il s'agit du texte de référence

« Faire en sorte si possible que les décisions prises soient appliquées effectivement sur le terrain »

« Le message doit être pris en compte et fortement relayé par le monde de l'économie et de la politique »

« Ma réflexion sur ce thème est en cours... J'utilise actuellement le vocable « d'EE vers un DD » mais « éducation citoyenne » me plaît bien aussi (au sens d'une citoyenneté mondiale) et nous utilisons beaucoup en région la dénomination « développement responsable et solidaire ». Concernant le développement, j'y entends aussi très fort la notion de développement (ou d'épanouissement) personnel. »

« Le débat est intéressant car il remet en cause le développement durable tel qu'il est parfois véhiculé. Il met au centre l'homme et son rapport à l'environnement (les autres hommes et la nature). La dimension la plus importante est de s'assurer que les gens à qui on s'adresse aient les outils et les moyens pour agir démocratiquement lorsque le projet sera terminé. »

« Dans le paragraphe sur l'action, je renforcerais l'idée de l'engagement individuel et collectif dans la société. Je crois que les gens doivent lutter contre l'individualisme prôné par la société actuelle pour valoriser l'implication individuelle dans la société pour l'amélioration de la vie en général. »

Par rapport aux valeurs :

« Harmonie » et /ou « équité » n'apparaissent pas comme des mots clés, pourtant, le second en tout cas, me semble l'essence même de la finalité de l'EEDD » (caractères gras de l'auteur)

« Très bonne définition néanmoins insister sur le concept d'équité et de justice »

« Il n'est pas utile de trop s'investir dans des débats de définition. Il faut être souple et tolérant. Le dénominateur commun doit être la solidarité commune du genre humain à sauvegarder la seule planète que nous avons pour en tirer des bénéfices équitables pour nous et pour les générations futures. Pour le cotonculteur Burkinabé, l'EEDD signifie certainement que son champ produise et continue à produire pour le faire vivre lui et sa descendance de façon digne. »

« Difficile d'inscrire dans une page autant d'espoir. Ce texte est une référence pour moi. J'insisterai sur la dimension « Humanisme et Philosophique » : La recherche d'une vérité, la pratique d'une réelle solidarité, la « concorde Universelle » et un mot qui me semble important et absent dans ce texte : la Laïcité »

« L'importance accordée aux valeurs de solidarité, d'équité et de démocratie me semble fondamentale »

« L'eedd est, selon nous, une éducation qui amène tout le monde à soigner, protéger un espace dans lequel riches et pauvres ont la même part de gâteau »

« Définition intéressante. Elle prône des vertus importantes de la vie elle est humaniste, nous adhérons à cette vision. »

« Une des valeurs à véhiculer est celle de la « non colère », même si l'urgence et les frustrations sont extrêmes, l'EEDD, par son universalisme, doit rester un domaine de dialogue ouvert synonyme de pacifisme) »

« Etant donné que la culture joue en éducation, le respect de celle-ci doit être prise en compte dans notre définition. Nous ne saurons dissocier en Afrique l'éducation et le respect des valeurs culturelles. » (Souligné par l'auteur).

Place du réel, place du terrain, piste pour les pratiques pédagogiques :

La vision d'un futur, d'une « alternativité » ne peut exister sans un travail pédagogique sur l'imaginaire »

« Il faudrait peut-être mettre encore plus l'accent sur le fait que l'éducation doit se faire sur le terrain, pas seulement avec des beaux mots. Il faut avoir les mains dedans pour vraiment comprendre ce qu'est l'environnement et ce qu'il y a à protéger. »

« Ce ne sont que des mots qui qualifient les aspects décrits, mais qui me paraissent essentiels : pédagogie de projet, approche scientifique, alternance des méthodes, représentations »

Je crois qu'il faudrait ajouter ou souligner ou insister que la pratique de terrain met aussi en valeur le potentiel éducatif d'un lieu... »

« Très bonne définition, pas de remarques si ce n'est que le concept d'éducation à la consommation responsable devrait figurer... »

Certains souhaitent une définition plus précise :

« Cette définition est bien détaillée et prend en compte tous les aspects importants concernant l'EEDD. Cependant les acteurs et mécanismes de mise en œuvre sont très vagues. »

« La définition est très générale. Elle doit être plus concrète et provoquer la responsabilité de chaque citoyen. »

« Cette définition reste théorique, y introduire des exemples »

« Faire attention à être très proche des citoyens »

« Votre texte est trop général et ne permet pas à un enseignant de construire un programme d'enseignement. »

« ... l'ErE devrait focaliser une attention particulière sur les femmes et les filles, ... »

« Le texte est très littéraire et ne cadre pas avec la réalité des pays du sud qui manquent vraiment de tout... »

Il y a des gens qui sont favorables et très favorables à cette définition :

« Cette définition nous semble assez ouverte pour en faire du bien. »

« La définition me paraît excellente et correspond à ce que nous tentons de faire, même si notre action n'est ciblée « que » sur le vélo. »

« Ce texte est en parfaite adéquation avec mes valeurs. »

« Bon ben je suis totalement d'accord avec les valeurs et intentions exprimées »

Cependant il y a quelques critiques :

« Trop trop longue, pas très simple et surtout pas motivante à lire, mais le fond est bon ! »

« ...J'ai le sentiment que vous avez rajouté DD à EE sans tenir compte des faiblesses conceptuelles du développement durable....Globalement, je serais assez en phase avec pratiquement tout ce qui est dit, mais par contre je ne me retrouve pas du tout sur la manière de le formuler... Il me semble donc qu'il y a une forte contradiction entre les valeurs promues et le fait de vouloir les poser en tant que définition (et surtout d'employer le ton impératif dans la formulation)...Ce qui nous met de fait dans un système moral et nous éloigne de ce qui me semble être une nécessité pédagogique : permettre à chacun de développer un système de valeur compatible avec une éthique universelle, condition sine qua non pour véritablement tendre vers un DD. »

« Je n'aime pas trop la définition française de l'EEDD (ni le sigle EEDD d'ailleurs) et je ne voudrais pas que cela corresponde au point de vue des francophones. »

Conclusion :

Au regard de ces nouvelles données. La définition de 2002 doit pouvoir s'enrichir et s'actualiser en fonction de l'avancée des réflexions de chacun. Il appartient aux acteurs de prendre ce chantier en charge.

2 - La situation de l'EEDD dans votre pays

QUESTION 12. A votre connaissance, l'EEDD a-t-elle été mentionnée au niveau national depuis le 1er janvier 2000 dans des textes officiels ?

La présence de textes spécifiques sur l'EEDD dans l'arsenal juridique d'un pays est certainement le roi des critères, pour se donner une idée de l'importance de l'EEDD dans le débat politique et social.

De nombreux participants n'ont pas répondu à cette question.

On peut dire sans hésiter que le cadre législatif et réglementaire est mal connu des acteurs. Ils sont très peu nombreux à attacher de l'importance à cet aspect et beaucoup se contredisent ! Sans doute aussi beaucoup de participants se sont-ils dit que ces questions pouvaient trouver leurs réponses ailleurs.

La connaissance en ce qui concerne les textes n'est pas très bonne, nous avons ainsi au sujet de l'existence d'une loi, en Belgique 4 oui, 2 non et 7 nsp et au Burkina Faso 5 oui, 1 non et 11 nsp. A signaler la position particulière de la France qui vient d'adopter sa « charte de l'environnement » qui est adossée à la constitution et qui fait mention de l'éducation. Ceci explique sans doute ce résultat : 16 oui, 4 non, 4 nsp, alors qu'à proprement parler il n'y a pas de loi en France sur la question. En revanche les acteurs semblent mieux informés des déclarations des ministres : 13 oui en Algérie et 4 nsp, 20 oui en France et 2 nsp, sur les 5 pays pas une seule réponse négative. Apparemment partout les ministres parlent d'EEDD.

La confusion autour de la définition pose toujours les mêmes problèmes. Les textes cités par les participants parlent-ils d'EE ou d'EEDD ? Le plus souvent les textes traitent de l'environnement, il serait intéressant de voir si il est réellement question d'éducation dans ces textes consacrés à l'environnement.

Cette difficulté est exprimée très clairement ici :

« A notre connaissance, l'EEDD n'est pas reconnue comme telle dans notre pays. Si le terme DD commence à faire sa place, il n'a pas toujours la même signification pour tous et il est donc assez difficile de tirer des lignes générales.

Toutefois, l'EEDD est certainement présente dans des projets divers, émanant souvent d'initiatives privées d'organismes divers oeuvrant dans l'éducation au développement, l'éducation à l'environnement, le secteur social.

Les réponses aux questions suivantes reflètent l'état de nos connaissances. Des recherches complémentaires permettraient certainement d'affiner et préciser nos réponses ainsi que de trouver d'autres informations. Ceci reflète bien, par ailleurs, que si la notion de DD commence à faire sa place, c'est encore timidement, que les directives qui le concernent ne sont généralement pas assez diffusées. »

Cette question sur les discours et les textes a été une nouvelle occasion pour certains d'exprimer leur méfiance.

« Les discours existent il est difficile de vérifier concrètement aujourd'hui qu'il n'existe pas de moyens attribués clairement à l'EEDD.

De plus en plus présent dans les discours et textes officiels, mais sans apport de moyens pour mettre en pratique ces discours : mon ressenti est qu'il existe aujourd'hui une conscience plus marquée des enjeux du développement durable où les intérêts économiques priment et contredisent les discours. »

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Cette première exploration dans ce domaine nous permet de dire que les textes sont mal connus des acteurs. Les textes sont peu nombreux en ce qui concerne les lois et règlements, les directives sont plus répandues. La présence de l'EEDD dans les discours des ministres et même des présidents (ou princes) est très souvent signalée.

Nous sommes dans une période où il existe un décalage entre les discours et les textes en vigueur et ceux-ci semblent se multiplier en ce moment.

Faisant ce travail nous avons l'impression de poser les premières pierres d'un observatoire francophone de l'EEDD. Le travail sur les textes en vigueur serait de première utilité dans le cadre des travaux d'un tel observatoire. Un pays pourrait faire avancer son cadre légal de façon plus efficace s'il avait la connaissance de ce qui se pratique dans les autres pays.

Les formations d'éducateur à l'environnement (qui correspondent dans un nombre croissant de pays au niveau licence et au-delà), nécessitent une vision claire du contexte législatif et réglementaire. Le travail sur ce point reste à faire.

QUESTION 13. Des rapports officiels sur le sujet ont-ils été publiés? Si oui, lesquels ?

Autre indicateur important de la présence de l'EEDD dans le débat social et politique : l'existence de rapports officiels.

Les participants sont partagés quant à l'existence de rapports officiels mais les oui l'emportent. 5 oui en Algérie, pour 6 nsp, 4 oui au Niger pour 1 non et 1 nsp, 3 oui au Burkina Faso, 13 nsp. Au nord la tendance au « oui » est plus nette : 16 oui en France, 6 nsp, 8 oui en Belgique et 7 nsp.

Un participant d'un pays du sud dit « *non c'est un concept nouveau.* ». Alors que d'autres acteurs du sud fournissent une liste de rapport !

Un participant d'un pays de l'Est dit : « *Ils sont beaucoup. On peut les voir sur l'Internet et dans les résumés des forums et conférences etc.* ». Se réfère-t-elle aux rapports sur l'environnement, au développement durable ou à l'EEDD ?

Nous retrouvons le même problème posé que pour la question concernant les textes en vigueur. Il y a une réelle difficulté à savoir si l'éducation est prise en compte dans les rapports nationaux sur l'environnement, qui sont cités

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Les acteurs montrent dans leur majorité qu'ils ont connaissance de rapports officiels sur l'EEDD.

Autre tâche essentielle pour un observatoire francophone : étudier de quelle façon les rapports officiels font état de l'EEDD dans les différents pays. Produire une note annuelle à ce propos à l'intention de l'ensemble des interlocuteurs francophones sur la question aurait son intérêt.

La production de rapports officiels sur le développement de l'EEDD peut-elle devenir un indicateur de développement durable ?

QUESTION 14. Des colloques ont-ils été organisés sur le sujet ? Si oui, lesquels ? Initiés par la société civile ou par les autorités publiques ?

Il semble qu'on peut mesurer, dans une société, une préoccupation au nombre des colloques, rencontres ou assises qui y sont consacrés.

Nous avons avec la tenue de ces événements un indicateur précieux de la présence de l'EEDD dans le débat social et politique. Reste maintenant à en examiner les thèmes de ces rencontres avec précision.

Il y a des pays comme la France où le oui est unanime, ce qui est rare dans l'ensemble des réponses, les colloques semblent une pratique courante. Ce n'est pas le cas au Sud. Pour le Niger, nous enregistrons 7 oui et 5 nsp.

Le clivage Nord-Sud s'exprime à nouveau sur ce point avec ce témoignage :

« Que tous ces non ne vous effrayent pas ; ils ne traduisent que la réalité d'un pays en crise comme le notre si bien que les gens pensent plus à leurs besoins vitaux qu'à l'EEDD. Elle ne fait pas partie des préoccupations des gens, politiques comme simple citoyens. »

A l'examen des réponses apportées nous pouvons supposer que le plus souvent l'initiative est prise par la société civile. Toutefois, cette initiative n'opère pas toujours dans un contexte facile comme l'atteste ce témoignage venant d'un pays de l'Est : *« Nous avons essayé d'organiser une Conférence nationale de l'EEDD pour implanter chez nous le concept francophone de l'EE. A cause de raisons matérielles tout a échoué, sans avoir la possibilité de se réunir, au moins, dans un colloque national. »*

Pour certains au nord, la déception relative à des déclarations non suivies d'effet est palpable : « il y a eu trop de paroles inutiles pour continuer à investir la dedans »

« Si c'est pour dépenser du fric à tout va, c'est pas la peine ! Soyons pragmatique ! »

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Des colloques, assises et rencontres sont tenus, il resterait maintenant à savoir quels sont leur contenus réel (y travaillent on bien sur l'EEDD) et selon quelle méthode ils sont construits. Les colloques sont ils participatifs ou bien peuvent ils être qualifié de « grand messe » ?

Les rencontres d'acteurs sont un élément clé du développement de l'EEDD. Deux pistes pourraient être empruntées sur ce point. La première consisterait à recenser sur une année dans la francophonie les différentes rencontres qui se déroulent sur l'EEDD. Nous pourrions examiner en particulier si ces moments de rencontre se dirigent vers des modes « participatifs » et se rapprochent dans la méthode de ce que pratiquent les acteurs de l'EEDD dans leurs activités. La deuxième viserait à découvrir comment la rencontre des acteurs au Sud pourrait être facilitée.

**QUESTION 15. Votre pays (ou votre territoire, précisez) s'est-il doté d'un instrument (type observatoire) pour mesurer les pratiques et leurs évolutions ?
Si oui, précisez son nom et l'organisme gestionnaire**

Comment pourrait-on accompagner le développement d'un phénomène social sans avoir un instrument pour l'observer ?

Notre sondage nous montre là aussi que les opinions sur l'existence d'un observatoire sont partagées : 11 oui en Algérie pour 5 nsp, 4 oui au Burkina Faso pour 8 non et 4 nsp, 3 oui en Belgique pour 6 nsp.

A l'examen des contributions, nous pouvons dire que des observatoires existent bien pour l'environnement et que différents organes s'occupent de développement durable, mais nous n'avons pas identifié d'instrument qu'on pourrait qualifier d'observatoire de l'EEDD.

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Aucun observatoire réel de l'EEDD n'est révélé par l'enquête.

Nous devons vérifier que les observatoires de l'environnement et les divers organes traitants du développement durable ont bien des préoccupations d'éducation.

La question de la création d'un observatoire francophone de l'EEDD pourrait être mise à l'ordre du jour. Il est même difficile d'imaginer une action concertée de développement de l'EEDD dans la francophonie sans ce type d'instrument.

**QUESTION 16. Votre pays (ou votre territoire) s'est t-il doté de centre de ressources ?
Si oui, précisez son nom et l'organisme gestionnaire**

Il nous semble que la présence de ressources pédagogiques à disposition des acteurs peut être d'une grande utilité.

Tout au long de notre travail, nous avons eu l'occasion d'observer que la demande de centre de ressource était toutefois assez faible.

Notre sondage ne nous apprend pas grand-chose à ce sujet. Nous avons 6 oui au Burkina Faso, 2 non et 7 nsp, en Belgique 8 oui, 1 non, 3 nsp.

Nous noterons que les associations, les syndicats, les administrations, les universités jouent un rôle dans ce domaine.

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Des centres de ressources existent dans les territoires. Ils sont peu évoqués par les acteurs quand on les questionne sur leurs attentes.

Une évaluation de l'intérêt que présente pour l'action ce type d'instrument serait utile avant d'envisager toute généralisation.

**QUESTION 17. Des entreprises se sont-elles engagées dans l'EEDD ?
Si oui, lesquelles et quels types d'actions mènent-elles ?**

Emploi, développement, croissance...la sphère économique semble être de nos jours au premier plan des préoccupations de tous. Les entreprises dans la société sont devenues un élément de première importance. Pas un sujet, pas un débat dans lequel elles ne soient présentes. A Johannesburg lors du sommet du développement durable de 2002, elles avaient tout particulièrement leur place.

Le premier enseignement que nous apporte le rendu des expressions recueillies à ce sujet est la faible présence des acteurs de l'entreprise au côté des acteurs de l'EEDD. En particulier aucun membre d'aucune entreprise n'a jugé bon de s'associer à ce travail de recherche en répondant à l'enquête à moins que trop peu d'entre eux n'aient reçu le questionnaire. Les liens sont faibles et même très faibles c'est une évidence !

Deuxième enseignement, les acteurs de l'EEDD ne semblent pas (ou peu) réticent à un travail avec les entreprises. Certains ont toutefois exprimé leurs doutes et réticences, ils sont très peu nombreux : « *Le monde de l'entreprise est plutôt réfractaire à ce sujet, que beaucoup considère comme opposé au développement durable* », « *je n'en connais pas au-delà de slogans porteur de profit* »

Sur cette question du rôle et de la place des entreprises dans l'EEDD, on se rend compte que les acteurs ont encore toute une culture à acquérir! Il y a beaucoup de confusion sur cette question qui a amené les participants sur trois aspects :

Les entreprises sont des partenaires des acteurs de l'EEDD pour les projets :

Les acteurs confirment que différentes entreprises ou fondations d'entreprises aident financièrement ou techniquement les acteurs de l'EE ou du DD ; sur un sujet qui est dans l'air du temps, sous la forme de partenariat.

Certaines associations considèrent important ce travail sur le partenariat avec les entreprises et se donnent les moyens de le faire avec par exemple « *un équivalent temps plein à l'Ariena, en France, pour le montage de partenariat entreprises /association* »

Plusieurs entreprises apparaissant comme des partenaires des acteurs de l'EEDD sont citées : Fondation C&A, Alcoa, Caisse d'épargne, Eco emballages, Valvert, Rhône Poulenc, Ushuaïa, Onyx, EDF/GDF, Areva, 3 Suisse, Nestlé, Lyonnaise des eaux, Nature et Découverte, Klorane, Elf, Total, Leclerc, Solvay.

Les entreprises qui commencent à se comporter en entreprises éco-citoyennes :

« Quelques entreprises sont certifiées EMAS (ou Iso ou Entreprise éco-dynamique) et dès lors, elles doivent éduquer leur personnel. Elles informent également le public extérieur sur leurs résultats. L'une ou l'autre entreprise comme Oxfam fait vraiment de l'EEDD. Il y a aussi un réseau d'entreprises d'économie sociale qui a le Développement durable dans ses objectifs et qui éduque son personnel dans ce sens.

Des grandes surfaces comme, Carrefour, Delhaize, Colruyt sont citées pour les actions qu'elles mènent en matière de : tri des déchets, aménagements (imposés par la législation). Zoning industriels, zone tampons, dépollutions, recyclage, rayon bio et de commerce équitable...C'est devenu un message adressé à l'opinion publique, comme un argument commercial ».

« Toujours en lien avec le tourisme, AEQ mise beaucoup sur la promotion et l'application des principes Sans Trace. L'entreprise pour laquelle je travaille (Les Caravaniers du Monde) ont une charte éthique et débiteront les cours aux guides et collègues locaux concernant certaines politiques environnementales et de développement durable. »

« De plus en plus d'entreprises québécoises cherchent à obtenir la qualification ISO 14000. Toutes doivent démontrer lors de l'audit environnemental l'existence et la mise en pratique d'un programme d'éducation et de formation en environnement adapté à leur personnel et aux besoins de l'entreprise. Elles font donc appel à une personne ressource formée dans un des multiples programmes collégiaux ou universitaires »

« De plus en plus d'entreprises s'engagent dans l'EE, soit parce qu'elles y sont contraintes par des obligations légales, soit par conviction ou par intérêt (marketing).

« Il y a aussi un réseau d'entreprises d'économie sociale qui a le Développement durable dans ses objectifs et qui éduque son personnel dans ce sens. », « Jardins d'insertion », « Ai eu connaissance de Terra Incognita (agence de voyages) qui fait de l'EEDD, De très petites PME font de l'EE en commercialisant des produits écologiques et / ou bio. »

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Nous ne pouvons que constater que les liens sont très faibles entre le monde de l'entreprise et celui de l'EEDD. Un travail spécifique sur ce point serait intéressant, Des expériences très riches existent, elles mériteraient d'être analysées et transmises dans les moments de formation.

QUESTION 18. Le système éducatif est-il doté d'un volet EEDD ?

Cette question était très difficile, puisqu'on peut répondre : « qu'est ce qu'on entend par « volet EEDD » ?

Notre sondage nous révèle à ce sujet un clivage Nord Nord assez inattendu. Les belges répondent : oui, 2 fois, non 6 fois et nsp 6 fois, alors que les français disent 21 fois oui, et 2 fois non ! (Cela peut être le résultat de la circulaire de généralisation de l'EEDD prise par le ministère de l'éducation nationale en 2004) Au Sud, le oui l'emporte. On voit que dans un même pays les réponses peuvent diverger.

Nous devons signaler ici que dans les réponses apportées aux questions 47 et 49, l'idée d'introduire ou d'augmenter la pratique de l'EEDD dans les systèmes scolaires est très présente. Cette idée vient en deuxième quand on demande quelles sont les mesures prioritaires à prendre pour augmenter la pratique de l'EEDD.

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Si les acteurs semblent répondre plutôt « oui » à cette question nous devons toutefois prendre en compte qu'un volet peut être très grand ou tout petit ! Et en plus qu'il ne suffit pas d'un texte pour que la pratique soit là. D'une manière générale, nous pouvons affirmer que les acteurs souhaiteraient plus d'EEDD dans le système scolaire.

Afin de poursuivre ce travail dans de bonnes conditions, il serait nécessaire de faire un travail collectif de définition pour poser les critères précis qui nous diraient un système éducatif est doté d'un volet EEDD.

QUESTION 19. Des gouvernements infra-nationaux (provinces, régions, départements, communautés de communes...) ont-ils pris des initiatives récentes en faveur de l'EEDD ; Si oui, lesquelles ?

L'EEDD est un terrain sur lequel les collectivités locales jouent un rôle de plus en plus important.

Notre sondage confirme cette tendance : 16 oui au Burkina Faso, contre 4 non et 6 nsp, 8 oui en Algérie contre 2 non et 3 nsp, 18 oui en France contre 1 non et 3 nsp.

Les formes que peuvent prendre ces initiatives peuvent être très différentes les unes des autres :

« des colloques sont programmés dans beaucoup de départements », « Formation, actions de sauvegarde, reboisement », « AGENDA 21 », « Signature de convention cadre dans certaines régions (Languedoc-Roussillon, Bourgogne, Centre, Pays de Loire...) », « Conseil régional de Franche-Comté. Conseil général du Doubs (augmentation des budgets de 80 000 euros à 120 000 euros par an), certaines communautés de communes. », « Dans le canton de Genève, la loi sur le développement durable adoptée en 2002 stipule (article 11): «L'Etat intègre progressivement la perspective d'un développement durable dans la formation des enseignants.», « Toutefois, les mesures prévues se limitent pour l'heure à recenser l'offre en formation pour les enseignants et les projets liés au développement durable dans les écoles. La suite consistera à étoffer cette offre selon les besoins identifiés. D'ici à 2006, il est prévu de définir une stratégie globale de sensibilisation et de formation des élèves. », « Le Gouvernement Charest intègre le développement durable dans son discours mais ne propose aucune action concrète en ce sens. »

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Les gouvernements infra nationaux (collectivités locales...) jouent un rôle important dans le développement de l'EEDD. Les problèmes environnementaux sont attachés à la vie quotidienne des gens et nombre d'élus attendent de nouveaux comportements des populations.

Ce rôle questionne de fait le centralisme très répandu en matière d'éducation.

L'engagement de ces acteurs parfois très puissants crée une disparité dans l'offre au niveau d'un pays. Quel effet peut avoir l'engagement de ce type d'acteur ? Quels enseignements peut-on tirer des expériences existantes ? La collectivité locale doit elle développer son propre service d'EEDD ou fonctionner par convention avec les associations ? Quelle conséquence peut avoir à terme cette implication sur un système éducatif national ? La signature de conventions cadres à l'échelon d'un territoire infra national est-elle à généraliser ? Si les acteurs de la société civile s'organisent en collectifs pour devenir interlocuteurs de l'Etat, ne devrait-il pas en devenir de même pour les gouvernements infra nationaux ?

QUESTION 20. Les politiques locales d'environnement (ou nationales) sont-elles accompagnées d'un programme EEDD ?

L'idée que la politique environnementale (eau, énergie, déchets, biodiversité, etc. d'un pays, soit systématiquement accompagnée d'un volet EEDD court depuis plusieurs années dans les rangs des acteurs.

Des pratiques existent dans ce domaine : «C'est clairement le cas dans le plan stratégique de développement durable de la Ville de Montréal et les autorités sont conscientes que, sans programme de sensibilisation et d'éducation l'adhésion des citoyens aux mesures préconisées restera faible et que la Ville n'atteindra pas les objectifs du plan. », mais des réserves sont exprimées : « On ne peut pas parler de véritables programmes d'EEDD, mais plutôt d'actions pour aider à la mise en œuvre des politiques locales ou nationales. »

Globalement, ces pratiques ne sont pas encore très répandues.

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Rien ne semble très avancé dans ce domaine. Il n'existe à l'heure actuelle que des cas ponctuels. Nous sommes ici au tout début d'un processus.

QUESTION 21. Des lignes budgétaires (crédits) EEDD sont-elles identifiables dans le cadre de ces politiques ?

Un jour sans doute les élus penseront « EEDD » au moment de la mise en place d'une disposition environnementale afin de s'assurer de la participation de la population.

Nous observons que c'est déjà parfois le cas : « *OUI, en région wallonne, subventionnement des associations qui vont dans ce sens mais, beaucoup trop peu cependant...* »

Les subventions peuvent atteindre des niveaux importants, mais là encore ce n'est pas le cas partout : « *Des lignes budgétaires EEDD ne sont pas identifiables dans la politique des ministères, des agences de l'environnement ou des mairies.* »

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Si dans certaines localités des budgets pour l'EEDD sont votés par les responsables des collectivités locales ou gouvernements infra nationaux, ce n'est pas le cas dans d'autres. Les contrastes sur ce point semblent importants.

Nous avons observé que la question financière était la première difficulté que rencontraient les acteurs de l'EEDD. Un travail de recherche, spécifique sur le financement des activités d'EEDD par les collectivités serait de premier intérêt.

QUESTION 22. Existe-t-il des protocoles signés entre différents ministères ? Si oui, vous semblent-ils efficaces ?

Le cloisonnement est un des freins au développement de l'EEDD.

Les politiques peuvent se mettre en place dans de bonnes conditions quand les différents partenaires ont signé des accords.

Les acteurs ont plutôt connaissance de protocoles mais ils doutent de leur efficacité comme ce participant de Tunisie : « *Les protocoles ne me semblent pas efficaces. Seule la conviction personnelle (et en groupe) semble efficace pour l'EEDD* »

À noter que cette préoccupation est probablement lointaine pour les acteurs, ainsi le protocole de 1993 signé entre le ministère de l'environnement et celui de l'éducation nationale en France n'est pas cité une seule fois.

Des collaborations existent : « *Il existe une plate-forme d'échanges entre les différents offices fédéraux concernés par le DD et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique. Cette plate-forme a pour but de définir les conditions-cadres en Suisse pour développer l'EDD.* »

Elles peuvent être jugées satisfaisantes comme au Bénin « - *OUI, Le MEHU et le Ministère de l'Agriculture s'associent pour assurer le reboisement du territoire national. Le résultat est mesurable* », ou en Algérie : « *Ministère de l'Education Nationale et Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. La réalisation d'un guide de l'éducateur est une collaboration entre ces deux ministères.* »

Mais on déplore encore :

- Les manques de moyens : « *tous les protocoles du monde peuvent être signés, s'il n'y a pas derrière des moyens et au moins une véritable volonté politique, cela ne sert à rien.* »
- Les difficultés de se comprendre « *toujours obstacle du cloisonnement sectoriel et des différences de cultures corporatives* »
- Le manque de suivi : « *Il ne suffit pas de signer un texte, encore faut-il accompagner la démarche par des moyens nécessaires pour le pilotage, l'évaluation, le suivi ...* »

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Les protocoles ne sont pas vraiment signalés comme étant des éléments forts pour l'EEDD. Les acteurs semblent très septiques quant à leur efficacité, les moyens financiers n'ayant pas toujours suivi.

L' EEDD est transdisciplinaire, elle ne pourra se développer réellement que si elle trouve un cadre pour cela. Seuls des protocoles d'accord et les conventions entre différents acteurs peuvent fournir ce cadre. Ce point mériterait d'être approfondi afin de découvrir si une certaine efficacité a été trouvée dans certains territoires ? Ces expériences pourraient être portées à la connaissance de tous.

**QUESTION 23. Des représentants du mouvement social engagés pour l'EEDD sont-ils présents, en tant que tels, dans les organismes de concertation ?
Si oui, précisez.**

Qu'en est-il de la reconnaissance des acteurs de la société civile par les autorités publiques ? Cette question de la présence de représentants spécifiques pour l'EEDD dans les organismes de concertation est centrale pour nos pratiques qui se développent principalement grâce à la bonne entente entre partenaires en phase sur un projet commun.

Les acteurs sont très partagés sur cette question et ils sont très nombreux à ne pas même savoir s'ils sont représentés.

Les acteurs auront à lire le contexte et dégager les vrais enjeux s'ils veulent peser de tout leur poids. En France par exemple : « CNVA, (conseil national de la vie associative) CNDD (conseil national du développement durable) mais **nous sommes plus souvent dans la consultation plutôt que dans la concertation.** »

Ils devront aussi ne pas être dupes si on leur donne un simple rôle de figurant :

« la communication n'est bonne qu'entre ces organismes et les ministères qui détiennent souvent l'information. ils nous invitent parfois en tant qu'observateurs seulement lors des signatures de protocoles sur l'exploitation des ressources naturelles, ... »

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Si des représentants de la société civile engagés pour l'environnement sont bien présents dans les organismes de concertation, il ne semble pas que cela soit très répandu pour les acteurs associatifs engagés dans l'EEDD.

La connaissance des acteurs sur ce point semble faible. Un travail en profondeur qui consisterait à aider les acteurs à s'organiser pour se doter de représentants dans les organes de concertation pourrait porter ses fruits.

QUESTION 24. Existe-t-il des conseillers pour l'EEDD financés par les autorités publiques à chaque échelon de territoire ?

Des personnes qualifiées pourraient, sur un territoire, faciliter la mise en œuvre de projet d'EEDD. Ce type d'acteur est déjà repéré depuis plusieurs années en différents endroits. Mais y a-t-il ici une fonction particulière à définir et à développer pour favoriser le développement de l'EEDD ?

Ce type d'acteurs existent bien sur le terrain : « Les CRIE, Centres régionaux d'initiation à l'environnement, ont un rôle, en région wallonne et bruxelloise d'éducation à l'environnement (en vue d'un DD - non officiel) ; d'autres organisations d'ErE se donnent cette mission. », « en Franche-Comté au rectorat de Besançon, Mr Max André », « cette logique est en train de se mettre en place au sein de l'Education Nationale avec la nomination d'un correspondant EEDD par académie ».

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Les conseillers pour l'EEDD, qui jouent un rôle de facilitateur pour le montage souvent complexe des projets sont très peu nombreux sur le terrain. Le fait de savoir si cette fonction va se développer reste une interrogation.

**QUESTION 25. Les dynamiques de constitution de réseaux d'acteurs existent-elles ? Si oui, sont-elles soutenues ?
Si oui, de quel(s) soutien(s) bénéficient-elles ?**

Les acteurs de l'EEDD sont des personnes sensibles à l'existence des réseaux même si la tendance est moins affirmée dans les pays du Sud. Cependant, les réseaux apparaissent assez peu soutenus.

Certains fonctionnent déjà :

- en Belgique : « - Actuellement le Réseau Idée rassemblent la centaine d'acteurs en ErE en Belgique francophone (au sens large du terme) et s'ouvre progressivement à d'autres types d'acteurs.
- La plate-forme Educa 21 (pas de statut officiel) mène actuellement une recherche-action en vue d'alimenter une dynamique de réseau entre les acteurs des "Educatons »
- Au Canada : « - Pour le Canada il y a le réseau EECOM (réseau des éducateurs et communicateurs en environnement) qui compte une centaine de membres dans toutes les provinces du Canada. EECOM est soutenu financièrement pas le ministère de l'Environnement du Canada. Le réseau publie un périodique "EECOM News" dont la version française COM'ERE est sous la responsabilité de l'AQPERE. »
- En Suisse les soutiens publics sont acquis : « La Confédération soutient la Fondation Suisse d'Education pour l'Environnement dont un des buts est de mettre en réseau les acteurs de l'EE en Suisse. »

En France le réseau Ecole et Nature existe depuis le début des années 80 et s'inscrit dans une dynamique commune avec les « GRAINE » et autres réseaux territoriaux. Ceux-ci trouvent leurs financements auprès des collectivités

D'autres réseaux démarrent :

- En Bulgarie : « Pour notre territoire c'est quelque chose qui est considéré comme important, mais les actions ont juste commencé. Il existe la volonté de travailler ensemble, mais il nous faut du temps et des efforts de la part de tous les acteurs pour obtenir de bons résultats »
- En Franche Comté : « Ca démarre très doucement ».

Les problèmes de financement sont soulignés :

- En République Démocratique du Congo : « des dynamiques existent mais ne sont nullement soutenues pas les autorités nationales. Les organismes internationaux essaient de palier à ce manque. »
- Au Congo Brazzaville : « Les réseaux existent mais ne sont pas soutenus financièrement »
- Au Togo : « ils volent de leurs propres ailes avec des actions limitées aux tables rondes et à la sensibilisation des associations. »

Certaines administrations ont leur propre réseau : « en interne pour l'enseignement agricole ».

Les « réseaux » et les « collectifs » doivent-ils être distingués ou confondus ? Quand on pose la question « réseau » certains répondent « collectif ».

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Les acteurs connaissent l'existence des réseaux et s'y montrent attachés. Sur le terrain les situations sont très différentes, ils semblent bien implantés au Nord, et plus émergent au Sud et à l'Est.

Les réseaux sont mis en avant par les acteurs comme élément facilitateur de leur action. Un travail spécifique sur ce point serait nécessaire afin d'avoir une meilleure lisibilité de cette dynamique de réseaux et d'assurer les transferts méthodologiques qui pourraient accélérer ou consolider les réseaux en particulier au Sud et à l'Est.

QUESTION 26. Existe t-il une collaboration entre les acteurs de la société civile, les entreprises de votre territoire et les collectivités (ou l'Etat pour les opérations de niveau national) pour développer ensemble l'EEDD ?

Nous savons que sur certains territoires des collaborations d'un nouveau type se développent entre partenaires. Elles s'organisent autour de projets souvent menés par un petit noyau de personnes, enseignants et animateurs d'association le plus souvent.

Il semble clair que nous sommes au tout début d'un processus : « *des initiatives en ce sens commencent à poindre* », « *oui ponctuellement* », « *timides débuts de mise en place* », « *Pas à ma connaissance même si cela commence à émerger à droite ou à gauche* »

Ce processus est repéré par les acteurs le « oui » l'emporte au Sud, alors que le « non » arrive plus fort au Nord.

Ce qui ressort globalement c'est l'insuffisance de ces collaborations.

- Les collectivités locales démarrent dans cette voie : « *Les collectivités locales ça commence mais assez balbutiant* », « *les projets des communes avec la Région et avec les écoles via les intercommunales* »

C'est plus difficile du côté des entreprises : « *les entreprises non.* », « *Oui mais pas avec les entreprises.* », « *les liens avec l'entreprise privée et les acteurs de la société civile sont inexistantes* », « *pas réellement avec les entreprises, hormis celles liées à l'économie sociale* » et Les doutes sur la citoyenneté de l'entreprise sont mis en avant : « *- Non parce que certaines entreprises ne pensent qu'à leur profit et ne perçoivent pas les interactions qui doivent exister entre elles, les autorités locales et les populations qui sont les consommateurs de leur production* »

Le rôle de la personne ressort ici : « *Certains partenariats existent, mais ne sont pas l'objet d'une stratégie systématique. Ils résultent davantage de contacts interpersonnels.* »

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Nous sommes ici à n'en pas douter sur un point clé de la stratégie de développement de l'EEDD. Cela « balbutie », est en « gestation », « émerge » mais c'est bien là !

L'entrée territoriale est elle facile pour le montage des partenariats ?

Les entreprises très peu présentes sur le chantier et pourtant de plus en plus citées dans les discours constituent-elles un réel potentiel et comment pourrait-il être mis à profit ?

QUESTION 27. À qui s'adressent principalement les actions, les programmes d'EEDD ?

A la vue de l'ensemble des réponses obtenues, l'EEDD devrait s'adresser à tous les citoyens : « *Chez nous, à tous depuis 3 ans et jusqu'à 99 ans !!* », « *toutes les couches de la population* », « *à tout le monde sans exception aucune* ». Certains soulignent que toute la société en serait la bénéficiaire.

Ceci reste toutefois du domaine des souhaits, la réalité est ailleurs.

En effet, les populations concernées, ou comme parlent certains, « *les publics cibles* » mentionnés, sont majoritairement : **les jeunes et plus particulièrement les scolaires**. Certains mentionnent même ce public comme le public prioritaire de l'EEDD et le justifient : « *ils représentent l'avenir* », « *citoyens de demain* », « *ils sont plus facilement atteignables* », « *A la couche juvénile qui est plus sensible aux messages relatifs à la sauvegarde de l'environnement. D'autre part il est plus aisé d'obtenir le changement de comportement chez les enfants et les jeunes* ».

Tous les niveaux de cette jeunesse sont sollicités : « **Enfants** », « **élèves** », beaucoup plus rarement « **étudiants** », ou jeunes dans des cadres hors scolaires. Mais c'est bien dans le primaire que ça se joue principalement. Certains précisent que l'EEDD est pratiquée dans les établissements scolaires. Plus spécifiquement, on note que les classes en difficulté sont « *plus facilement mobilisables pour des pédagogies de projet* » que les « *bonnes classes* » qui restent dans les disciplines et le bachotage ».

On mentionne également : Les populations des « communautés » (rurales, locales), les Adultes, les Familles, les Multiplicateurs (qui vont à leur tour développer ce type d'éducation), les Journalistes, les Entreprises, les Formateurs, les toute la communauté de l'éducation, les chercheurs en EEDD, les hommes *et les femmes*, le Grand public.

Certains agissant à de multiples niveaux peuvent parfois apporter plus de précision : « *60% primaire, 20% secondaire, 20% grand public* », « *76% maternelles ou primaire, 11% enfants et jeunes hors cadre scolaire, 14000 journées participants adultes* ».

Points forts, questions à approfondir, propositions

Dans la francophonie et c'est pour tous les pays la même chose, les actions d'EEDD s'adressent de façon très majoritaire aux enfants et aux jeunes scolarisés les quelques chiffres donnés convergent vers 70 à 80% d'activités dirigées vers les scolaires.! C'est une indication qui reste à confirmer.

On sent à plusieurs reprises dans les réponses qu'il y a toujours présent le rêve d'une EEDD qui s'adresserait « à toutes les personnes citoyennes » ou « à tout le monde sans exception aucune (enfants, jeunes, adultes) » mais on voit bien qu'on n'en est pas là.

Les pays du Sud ont sur ce point une certaine avance ! Se développent, en effet au Sud, des programmes beaucoup plus globaux s'adressant à l'ensemble d'une communauté : « Les actions et programmes s'adressent à toutes les couches de la population et à tous les corps de métiers ». « Les éleveurs et les agriculteurs, les populations des villages qui refusent ou acceptent la lutte contre la désertification », « aux scolaires, aux communautés notamment rurales »,

C'est une réponse relevée dans un questionnaire qui fournit la conclusion sur la question 27 :

« Pour l'instant, j'ai l'impression que cela s'adresse plus aux jeunes. Il faudrait étendre les programmes à la population en général. ».

Nous sommes sur ce point face à une contradiction. De façon générale tous s'accordent à dire que les actions d'EEDD doivent s'adresser à l'ensemble de la population et pourtant, de manière écrasante, ce sont les enfants qui sont bénéficiaires des apprentissages. Un travail spécifique sur la démarche à employer pour que l'ensemble des populations soit concernée serait utile. Des partenaires encore éloignés de l'EEDD mais qui progressent dans ce sens comme les collectivités locales et les entreprises ont à jouer un rôle déterminant. Favoriser les contacts de ces arrivants avec les opérateurs historiques de l'EEDD porterait certainement ses fruits.

QUESTION 28. Par quels types d'organismes sont-elles assurées ? (Écoles et autres établissements d'enseignement...associations, musées, collectivités territoriales, privés...) vous pouvez commenter.

On peut dégager des réponses, différents profils d'acteurs ou des structures. Mais ce qui met en œuvre l'EEDD, « C'est souvent l'initiative d'une personne ou d'un organisme ». La personne joue un rôle clé dans le développement de l'EEDD nous l'avons déjà noté et c'est encore confirmé ici. La personne motivée sait se rendre utile dans différents types de structures.

La première chose à noter, c'est que le plus souvent, plusieurs acteurs sont cités. Sur les 104 réponses examinées sur cette question, 79 fois, plusieurs organismes sont cités, seulement 25 fois un seul type d'organisme est cité, 14 fois pour les associations et 11 fois pour les établissements scolaires. Un grand nombre d'acteurs perçoivent donc les complémentarités et on obtient principalement chez eux des réponses du type « les écoles et les associations », « Des Associations interviennent dans les écoles, principalement. », « associations, collectivités, établissements d'enseignement »...

Si nous les prenons individuellement, trois opérateurs viennent en tête : (nous devons prendre ces résultats avec précaution, le secteur associatif étant beaucoup plus représenté que les enseignants, parmi les participants à l'enquête)

Les associations (dont beaucoup sont spécialisées en EE), elles sont citées 81 fois.

Les écoles, citées 60 fois

Les collectivités territoriales citées 20 fois

Ensuite viennent :

-Lycées, collèges (le terme d'établissement d'enseignement revenant plusieurs fois,)

-Les universités sont très peu évoquées (moins de 10 fois)

-Enfin quelques fois sont cités :

Le secteur privé, les ministères, clubs, musée, média

Les centres d'ErE nationaux ou régionaux,

Des centres de formations au sein d'institution

Des réseaux et collectifs (via l'organisation de forum de rencontres ou via des publications)

Centres de classes de découverte

Les instituts de conservation de la nature
Les ONG (rangées ici avec les associations)
Parcs nationaux
Centres de loisirs
Des groupes, comités d'environnement dans les établissements...
Une fois sont cités : temples, mosquées et églises
Organismes privés, sites de démonstration.

A noter ici que tous ces acteurs vont le plus souvent agir sur le terrain scolaire !
On peut donc grâce à ces réponses percevoir qu'il existe bien une EEDD réalisée par une grande diversité d'acteurs, dans divers lieux et organismes, qu'ils soient associatifs, institutions publiques d'enseignement ou très rarement du secteur privé.

Cependant, en fonction des pays et des acteurs selon qu'ils appartiennent au personnel enseignant ou à des structures associatives, on constate parfois un manque de vision globale (certains ont une perception qui valorise surtout « leur » propre action) Il s'agit là, sans doute, d'une méconnaissance des partenariats existants ou d'un indice soulignant que les complémentarités ne sont pas toujours clairement établies. Que ce soit de leur classe ou de leur association certain semble ne regarder le monde que de leur propre petite fenêtre.

L'enquête tend à montrer que les associations jouent le premier rôle; nous devons toutefois nous souvenir, qu'elles ne peuvent en général agir, que dans la mesure où les enseignants leurs ouvrent les portes des établissements scolaires. Les partenariats, collaborations ou complémentarités, ont donc un rôle majeur à jouer. A la lecture des réponses à la question 31 qui traite spécifiquement cet aspect du partenariat, nous pouvons dire que les participants, dans la majorité des pays, trouvent que les partenariats entre école associations et collectivités sont un peu facilité, sans plus !

Nous devons aussi avoir à l'esprit que nombre d'enseignants, estiment que le recours aux associations revient de fait à un service payant et correspond à une semi privatisation de l'enseignement et ceux là préfèrent parfois développer des activités de découverte du milieu seul ou avec leurs collègues.

Ces enseignants ne sont pas toujours, au contact des autres acteurs de l'EEDD dans les réseaux. Il faut garder en mémoire ici que les milieux de l'éducation formelle sont souvent moins connectés aux réseaux spécialisés existants et que, dans peu de pays, les hiérarchies des systèmes éducatifs, ont fait circuler le questionnaire qui n'a pénétré que par la voie des réseaux !

Des réponses illustrent bien cette position de premier plan des associations: « *Les associations et ONG restent actuellement les principaux organismes réellement impliqués dans l'EEDD surtout en ce qui concerne informel et non formel. L'introduction de l'EE dans le programme du MINEDUC oblige les établissements scolaires à dispenser les cours d'EE sans aucun engouement particulier* » ; « *C'est le monde associatif qui est le précurseur dans le domaine (sensibilisation, animations, formations, lobbying) et ceci depuis une vingtaine d'années...* ». Très rarement un participant à l'étude va affirmer « *ce sont surtout les écoles* ».

La réponse évoquant plusieurs partenaires est apparue en quantité. On semble bien dépendre les uns des autres dans les milieux de l'EE, chacun a bien le plus souvent, une idée des acteurs en présence. Ainsi les associations ne pourraient se développer et survivent sans la mobilisation de quelques enseignants motivés par l'ERE, les centres d'accueil ne peuvent exister sans les classes qui y viennent et tous ont besoin d'autres partenaires qui peuvent apporter soit des sites à visiter, soit de l'expertise ou les fonds nécessaires.

Il est rappelé par un participant que le besoin d'une vigilance est toujours nécessaire, il faut se poser la question du « pourquoi un intervenant propose ses services à une école. »

« *Par un peu tout le monde, et tant mieux, mais avec un souci de concertation et de qualité... nombre de ces organismes confondent éducation et autopromotion ...* » ceci peut suggérer aussi que certaines associations se perçoivent entre elles comme des concurrentes plutôt que comme des partenaires complémentaires.

Certains font également quelques remarques sur l'insuffisance des actions ; « *école mais cela reste insuffisant, il faut que la société civile s'engage plus efficacement !* » ou leur caractère trop ponctuel « *les actions menées sont ponctuelles et leur diffusion est restreinte* ».

A plusieurs reprises, nous est donnée l'occasion de confirmer nos doutes à propos de ce qui se passe dans les systèmes éducatifs nationaux, par rapport à l'EEDD : Plus de trente ans après la conférence de Stockholm qui avait pointé l'importance de l'éducation à l'environnement, après les recommandations de Rio et Johannesburg, on peut dire que les résultats sont très peu satisfaisants, c'est d'ailleurs de notoriété publique et notre étude ne

fait que le confirmer ! « *Quelques écoles* » pratiquent l'EEDD et « *cette préoccupation est encore très peu présente dans les cursus de base de l'ensemble des formations (alors que c'est une stratégie indispensable) La préoccupation environnementale et du DD reste fort du ressort des acteurs de l'ErE et n'a pas encore beaucoup « percolé » auprès d'autres acteurs éducatifs et culturels.* ». Les enseignants ne sont pas mis dans le coup par leurs institutions et les résultats sont là « *L'école a une mission mais peu de temps et de compétences pour ça* ». On répond que l'opérateur c'est « *L'enseignement* » mais on se dépêche de préciser « *si certains enseignants y sont sensibles* » ou « *Ecole suivant la motivation des professeurs* »

Le manque d'intérêt des enseignants est plusieurs fois pointé et si un système éducatif prend des dispositions, le doute est là « *Plus par les associations bien que les textes sur l'éducation nationale laisse à penser qu'une évolution est en cours* ».

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Par qui sont elles dispensées les actions d'EEDD? Au niveau des opérateurs nous constatons que **ce sont principalement les partenariats associations et établissements scolaires qui sont actifs** et que le travail se fait au niveau des classes primaires essentiellement. Un opérateur relativement nouveau sur la scène éducative est assez présent: les collectivités territoriales.

La montée en puissance des collectivités locales, la quasi absence de l'université et la faible présence de l'enseignement secondaire le montrent : l'EEDD se pratique à la base. Comme si elle était loin des préoccupations des ministères et des grandes écoles ! L'hypothèse selon laquelle, **il y a dans l'EEDD, quelque chose de l'ordre d'une reprise en main du fait éducatif par le corps social**, s'en trouverait confirmée. Les élites pédagogiques (qui par définition ont les plus importantes formations, les meilleurs salaires et se retrouvent à former les élèves les plus âgés) semblent très éloignées des préoccupations de développement durable et de pédagogie de l'environnement. Le fait d'ailleurs qu'il faille attendre une initiative d'acteurs de terrain et l'écoute d'une institution internationale pour que ce type d'étude soit enfin réalisé en est le signe tangible.

Nous l'avons vu avec la question 27, ce sont les scolaires qui sont les plus concernés par les activités d' EEDD et nous le voyons avec la questions 28 ce sont les associations qui sont les plus actives et elles agissent avec les enseignants et parfois d'autres partenaires.

Il y a là un paradoxe que nous devons relever ! Un danger que nous devons pointer !

Si pour une raison ou pour une autre les associations étaient mises à mal (par exemple et de façon courante par la suppression des financements publics par décision unilatéral de l'Etat) ce serait tout le système existant d'EEDD qui serait touché et pratiquement pour beaucoup d'endroits, anéanti.

Une première question mériterait ici d'être approfondie: puisque le lien entre enseignants de la base et acteurs associatifs existe bien et qu'il y a travail en commun qui se pratique, qu'en est-il au plus haut niveau ? **Cet état d'esprit de partenariat existe-t-il bien, entre les représentants des ministères de l'éducation et les représentants nationaux des associations pratiquants l'EEDD ?** Pour une bonne solidité du système et une bonne efficacité, si une entente a lieu à la base (la base c'est aussi par exemple la formation des maîtres étape fondamentale souvent oubliée dans les réformes des programmes...) elle doit aussi exister au sommet. Certains seraient même tentés de dire c'est au sommet de montrer l'exemple, il semblerait qu'en ce qui concerne le développement de l'EEDD ce soit le contraire...la base montre la voie !

La deuxième question serait : puisqu'une grosse part de l'EEDD pratiquée semble reposer sur les liens que savent tisser enseignants et acteurs associatifs ne serait-il pas utile d'en savoir davantage sur cette question précise. Comment se créent ces liens ? Comment ils s'entretiennent ? Comment les renforcer ?... **Provoquer la rencontre entre les enseignants et les acteurs associatifs pour que se tissent des liens pourrait être une bonne voie pour le développement de l'EEDD.** Mais sans doute, doit-on ici, prendre aussi en compte les collectivités locales et ne devons nous pas dans un proche avenir appuyer les projets sur un triptyque : école/association/collectivité territoriale ? Et pourquoi pas aussi, s'il se présente dans une volonté de travailler en partenariat y associer le secteur privé, bien peu présent à l'heure qu'il est comme nous le verrons dans la question 17. Il serait peut être bien de penser à la création de réseaux dans lesquels participeront aussi bien les collectivités locales et le secteur privé que les écoles et les associations. L'EEDD pourra t-elle se développer si elle reste éloignée des initiatives des autorités locales et des entreprises ? L'engagement des collectivités et des entreprises en faveur de l'EEDD pourrait sans doute augmenter si elles sont plus souvent confrontées aux acteurs de l'éducation.

La troisième question a trait aux élèves les plus âgés : On parle beaucoup de l'école et du primaire dans nos questionnaires ...pourquoi les grandes classes semblent-elles, comme ça, en dehors du coup ? **Qu'en est il au sujet des élèves les plus âgés ?** Quelle EEDD vivent-ils ? Et faut il rapprocher cette question de cette idée relevée dans un questionnaire(s) qui dit que les classes en difficulté sont « *plus facilement mobilisables pour des pédagogies de projet* » que les « *bonnes classes* » qui restent dans les disciplines et le bachotage ». Plus on grimpe et plus on serait sérieux et laisserions ces histoires annexes aux autres! Dans la mesure ou bien sur, être sérieux serait de penser à sa carrière à soi et pas au bien commun.

Enfin impossible de mettre un point final ici sans évoquer le problème de la **privatisation de l'école et de l'association prestataire**...mais là c'est de tout un débat de société dont il s'agit !

QUESTION 29. Les projets d'EEDD sont-ils aidés financièrement ? Si oui, par quels types d'aide ?

Les acteurs reçoivent des aides financières d'origines très diverses.

Les collectivités locales et territoriales, (ou gouvernement infra nationaux) sont les plus souvent citées. Vient ensuite l'Etat avec majoritairement le Ministère de l'environnement, Puis les organismes internationaux cumulés (Europe, ONU, PNUD, UNESCO,) mais aussi les fondations et les entreprises D'autres sources existent et varient selon les pays, citons les agences de l'eau (France), le dispositif 1000 défis pour la planète (France), l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, France), fond d'investissement jeunesse (Canada), le FAQDD (Fonds d'action québécois pour le développement durable), les parents d'élèves, les communautés religieuses...

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Les projets sont aidés financièrement et les sources sont multiples. Les autorités publiques locales sont les plus actives avec l'Etat. Les organismes publics internationaux, les fondations et les entreprises sont également actifs dans ce domaine.

QUESTION 30. L'expertise pédagogique d'intervenants du monde associatif est-elle reconnue ?

Dans le milieu associatif, certains des acteurs (personnes ou structures), travaillent depuis plus de 20 ans sur le chantier éducatif lié à l'environnement. Certains d'entre eux sont-ils devenus des experts aux yeux des autres acteurs, en d'autres termes, sont-ils reconnus ?

L'enquête montre que cette expertise serait plutôt reconnue par le public, et par l'état mais il est difficile de généraliser tant les situations sont variées.

Deux contributions nous donnent des critères objectifs de cette reconnaissance :

« *Il me semble que non. Mais nous commençons à avoir des demandes – intervention en formation -sur notre spécialité, l'EE et les partenaires acceptent nos tarifs. »*

« *oui Je pense que le monde associatif est même une référence dans le domaine étant donné que ce sont souvent les associations qui développent des projets d'actions en EE. »(Administration SUISSE)*

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

les acteurs associatifs jouissent d'une certaine reconnaissance quant à leur capacité en matière de pédagogie. Il pourrait être intéressant de lister des critères qui nous permettraient de savoir si cette reconnaissance est bien là. Par exemple quand une administration demande à un acteur associatif d'intervenir dans une formation et paie l'association pour cela nous avons un signe tangible de reconnaissance. De la même façon on pourrait lister les freins à cette reconnaissance ?

**QUESTION 31. La mise en place de partenariats éducatifs entre le ministère de l'éducation, les collectivités et les associations est-elle facilitée ?
Si oui, quels sont les facteurs facilitant ?**

Pour que le partenariat existe il faut que les partenaires le souhaitent ce qui demande un minimum d'ouverture vers les autres. Cette question est fondamentale parce que nous l'avons observé tout au long de notre étude, le partenariat est une des conditions clé de la mise en oeuvre de l'EEDD.

L'enquête semble montre des acteurs très hésitants et partagés sur cette question :

En effet, si les difficultés sont nombreuses (volonté des acteurs, fonctionnement interne des structures, plages horaires contraignantes, moyens financiers et méthodologiques, méfiance...) il y a aussi des conditions facilitant le partenariat (convention cadre, programme scolaire, intérêt commun, aide méthodologique, et les plates-formes d'échanges qui permettent de se rencontrer, de se connaître et donc de pouvoir faire confiance à ses partenaires...)

« Pas aussi percutant que cela pourrait être. Les mondes sont encore tellement cloisonnés, chacun ses compétences, chacun ses prérogatives, chacun ses budgets... »

« les partenaires sont suggérés dans les programmes et les associations sont subventionnées par la région. Il reste pas mal d'obstacles, le manque de moyens financiers du système éducatif, les carcans horaires du système éducatif et son manque de souplesse face aux démarches de projet (rigidité administratives notamment). Ces démarches sont souvent le fait d'enseignants bénévoles (organisation et accompagnement (jour et nuit) ou animations nature par l'enseignant) ». (Belgique)

« Il y a une énorme disparité de type de partenariat ainsi que de réactions. Cela va d'une franche coopération à une méfiance totale, selon les interlocuteurs locaux »,

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Il est impossible de donner une réponse unique à cette question, les situations sont très différentes d'un projet à un autre, d'un territoire à un autre. Les personnes ont un rôle clé dans le montage des partenariats.

Les partenariats sont limités par le manque de volonté claire et de moyens financiers.

Pour développer les partenariats il faudrait organiser des rencontres ouvertes à des acteurs venant des institutions publiques nationales, des institutions publiques locales, des enseignants et des associations. Pour cela il faudra, améliorer la visibilité de l'offre, la cohérence avec les programmes et diminuer les prix. La contribution, des parents d'élèves et des entreprises pourrait aussi jouer un rôle positif. Il faudra également veiller aux enjeux dépassant notre sujet qui sont attachés à la privatisation de l'éducation.

Deux autres pistes d'actions possible : favoriser la recherche sur le thème du partenariat et aider à la publication. Ainsi les partenariats qui se montent actuellement bénéficieraient des acquis des précédents.

**32. Les actions mises en œuvre bénéficient-elles d'une évaluation systématique ?
Si oui, de quelle nature ?**

En EEDD comme ailleurs le montage d'une action prend du temps et de l'énergie et on ne pense pas toujours à l'évaluation, ou alors on y pense à regret parce qu'on n'a pas toujours les moyens de la mener.

Le concept pédagogique d'évaluation est mal connu par les acteurs de l'EE et certainement celui qui est, de loin, le moins pratiqué... », Si toutes les actions sont justifiées avec leurs critères de suivi et de réalisation, il y a très peu d'évaluation à caractère pédagogique ».

Le niveau d'évaluation peut être favorisé par les financements mais les partenaires ne vont pas toujours en ce sens, et les moyens d'évaluation sont souvent réduits au minimum (rapport annuel, questionnaires, réunion de travail

Il y a quelques retours positifs venant du Canada en particulier : *« Sondage auprès des bénéficiaires. Discussions de groupes pour évaluer les forces et les faiblesses de l'activité ».*

Il y a certainement de très gros progrès à réaliser dans ce domaine et une nouvelle fois la question de la cohérence est pointée et à nouveau les moyens financiers sont évoqués: « *Non et c'est bien le problème d'une politique d'EEDD qui ne met pas en parallèle des moyens pour la recherche en EEDD !* ». Cette recherche pourrait aider les acteurs car ils *manquent de critères et d'indicateurs ...* ».

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Les actions d'EEDD ne jouissent pas d'une évaluation suffisante.

Les progrès dans ce domaine seront liés aux financements qui doivent s'accroître et à la dotation à la recherche qui est très insuffisante.

QUESTION 33. La recherche en EEDD est elle favorisée ?

Les rangs des acteurs de l'éducation en lien avec l'environnement sont riches de quelques chercheurs qui nourrissent l'action de tous grâce à leurs travaux. Cette présence est très appréciée, car l'EEDD est une authentique démarche de qualité et ses acteurs se positionnent dans une démarche de progrès.

Mais, qu'entendons nous par « recherche en EEDD » ? Les réponses montrent que plusieurs participants pensent plutôt « environnement » quand ils répondent et non « EEDD ».

Devant une demande réelle des acteurs, et une offre très réduite, il semble que les acteurs aient l'autonomie suffisante pour produire eux-mêmes cette recherche en collaboration avec des universités par exemple : « *dans le monde de l'enseignement au DD ou l'Ere la collaboration avec les centres universitaires (UQAM au Canada) et les échanges internationaux ou participations aux colloques est un bénévolat permanent des enseignants chercheurs (et très coûteux pour eux à un niveau personnel). IL y a là pas mal de choses à améliorer* »

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Un travail sur la définition de ce que les acteurs entendent par « recherche en EEDD » est à conduire.

Il y a déjà des échanges, des réseaux pour communiquer, on pourrait penser à inventer des plateformes Web (exemple accolade à Strasbourg, EducA21 en Belgique ou Planet'Ere au niveau international) pour échanger via des forums et se trouver des partenaires ; mais aussi des rencontres physiques pour concrétiser les projets.

Les liens existent sur le terrain de la recherche d'un pays à l'autre, cela constitue une base qui permettrait de partir sur un projet de recherche international ambitieux.

Il conviendrait également de dresser un tableau du financement de la recherche en EEDD par pays. Nous ne disposons d'aucun chiffre à l'heure actuelle.

QUESTION 34. Existe-t-il une ou des structures de recherche en EEDD reconnue(s) officiellement ?

Les structures de recherche existent et elles semblent bien ancrées au Canada, en Suisse et en Belgique.

Nous devons certainement distinguer ici la recherche universitaire formelle avec ces publications, reconnues, mais qui en est encore au balbutiement concernant le développement durable (sauf André Giordan à Genève). Elle est plus avancée en EE (Lucie Sauvé au Canada, Giordan à Genève, la FUL, l'ULG et L'ULB en Belgique) ou en éducation à la santé dans la plupart des facultés de médecine.

Une autre recherche existe mais n'est pas valorisée par des publications. Elle est différente de la recherche universitaire car plus informelle, le terrain (système scolaire ou parascolaire) en est le champ expérimental et les chercheurs sont enseignants, animateurs, concepteurs d'outils ou concepteurs des innovations pédagogiques et de projets dans les différents domaines du développement durable. Les uns sont parfois en interactions avec les autres (recherche collaborative) mais non reconnus comme auteurs, alors que bien sûr ils sont les détenteurs des données. Nous aurons par la suite à distinguer ces deux types de recherche (recherche exploratoire, recherche collaborative, recherche évaluative...)

Les structures citées

Au Canada :

Chaire de recherche en ERE de l'UQAM

En Belgique :

- Le Groupe de recherche en éducation et formation relative à l'environnement GREFE (Université de Liège) en Belgique,
- Institut de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire IGEAT- Unité de pédagogie de l'environnement (ULB),
- Institut du développement durable,
- Centre pour le Développement durable CDO (université de Gand)
- la fondation universitaire luxembourgeoise (FUL) au niveau belge est reconnue pour l'éducation à l'environnement essentiellement, pas encore pour l'EEDD en tant que telle.

Un commentaire nous appelle ici à la prudence :

« Nous devons ici faire attention, les institutions citées ne font pas forcément encore de la recherche en EEDD, elles font de la recherche en environnement ou en DD ou en gestion, ont des missions de collectes de l'existant, de communication de l'information mais pas encore de réelle portée éducative C'est bien là un des problèmes à soulever dans nos propositions. La recherche est encore éloignée du terrain éducatif et chacun travaille dans sa tour, peu de connections entre les chercheurs en éducation à la santé, à l'environnement, en éducation, (seulement quelques essais en interfacultaires mais peu), et sur le terrain, faible diffusion de leurs travaux vers la base (acteurs de terrain) sauf quelques expériences pilotes et peu de remontées du bas vers le haut, du terrain vers les universitaires. (Peu d'écoute des besoins ou de ce qui se construit au quotidien), sans compter le manque de budget financier. CERISE, CERES, IEP et autres instituts ou centres... sont surtout des opérateurs de formation et donc des chercheurs plus informels qui conçoivent des outils, des projets de communication ou d'éducation. (quoique CERISE vient de participer à une recherche collaborative internationale entre l'UCL de Louvain-la-Neuve, l'UQuam au Ca et le département pédagogique de la Haute Ecole Charlemagne de Liège et que je travaille en collaboration avec Giordan depuis quelques années...) »

En Suisse :

- Les Hautes écoles pédagogiques (env. 15 en Suisse)
- Institut de recherche universitaire en EE ou EDD (Université de Genève, Zürich, Berne)
- Quelques mandats de la CDIP.
- La FED a LAUSANNE

Commentaire :

« A l'université de Genève, il y a le laboratoire de didactique d'André Giordan très actif depuis 25 ans et avec qui je collabore depuis de nombreuses années, (c'est le parrain de CERISE et ses ressources bibliographiques seraient à présenter ici, pour ceux qui ne connaissent pas son action déterminante vers les démarches de projets pédagogiques en « éducation pour l'environnement », pour la santé, etc...) et qui héberge des chercheurs en éducation de disciplines variées (santé, environnement, muséologie, sciences et citoyenneté) et notamment une thèse de doctorat sur l'éducation au développement durable par Francine Pellaud... »

En France :

- L'IFREE (Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement) en Poitou Charente
- Les trois centres de formation des personnels de l'enseignement agricole (CEMPAMA de Beg-Meil, CEP de Florac et CEZ de Rambouillet)
- D'autres sont moins connues,

Au Bénin :

- La commission nationale de l'Education relative à l'environnement en milieu scolaire
- L'institut national de formation et de recherche en éducation

Au Cameroun :

L'ACEEN reste la seule structure qui fait de la recherche développement en matière d'EE.

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Notre enquête pourrait laisser penser qu'il y a très peu d'opérateurs sur ce sujet. Mais nous savons qu'il y a beaucoup plus de chercheurs. Un grand nombre de praticiens savent à maintes occasions emprunter une posture de chercheur. Ces chercheurs ne se connaissent pas encore très bien, il faudrait leur permettre de se découvrir, de mettre en commun et de collaborer. Des plates-formes collaboratives sont à construire et à mettre en ligne (ou sur des CD rom vu les problèmes du coût et de connections dans certains pays). Pour les rencontres des acteurs des pays du Nord avec ceux des pays de l'Est et du Sud, les forums comme planet'ERE sont importants.

On pourrait également préciser les différentes formes que peut prendre cette recherche en EEDD.

QUESTION 35. Des équipes de recherche sont-elles au contact des acteurs de terrain ?

Les acteurs de l'EEDD savent qu'ils agissent sur un terrain neuf. Beaucoup d'entre eux sont en recherche, ils se questionnent, échangent, créent des outils... La proximité qu'ils peuvent avoir avec les chercheurs institutionnels peut être d'un réel soutien pour eux. C'est l'intérêt de cette question.

Nous avons ici des retours assez contrastés, le sentiment général semble être que les liens sont faibles et restent à créer.

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Il faut veiller à ce que les chercheurs s'emparent des « bonnes » problématiques, celles qui intéressent les acteurs sur le terrain.

Très peu de moyens sont alloués à la recherche. Nous devons donc tâcher d'avoir une recherche efficace et utile à l'action. Ce qu'il faut mettre en avant c'est une recherche appliquée donc réalisée et expérimentée par les acteurs eux-mêmes avec des soutiens et une réelle collaboration.

La présence des chercheurs dans les moments de rencontres d'acteurs permettrait de provoquer des échanges fructueux..

QUESTION 36. Les résultats de la recherche sont-ils effectivement mis à la disposition des acteurs ? Si oui, par quels créneaux de diffusion ?

Comment les acteurs peuvent se nourrir des résultats de la recherche ? En effet, la recherche ne peut trouver son utilité que dans l'aide qu'elle apporte à l'action.

La revue Regards Recherches Réflexion est une un créneau de diffusion mais d'accès très difficile pour quelqu'un qui n'a pas l'habitude de l'écriture universitaire »

Les organisations d'acteurs (réseau d'EE) ont également comme fonction la diffusion des informations.

Dans le Sud il peut y avoir des réticences à la diffusion : « *pour l'instant dans nos pays du sud, l'information scientifique est de l'or car elle se gère jalousement et on ne la met pas à la disposition de tous sans un franc. Notre recherche est encore embryonnaire.* »

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Les chemins d'une bonne diffusion des résultats de la recherche sont encore à découvrir et sont encore très peu mis à la disposition des acteurs.

QUESTION 37. Les institutions organisant des formations initiales et continues, générales et professionnelles sont-elles impliquées ?

Il semblerait que ce soit le cas, néanmoins, la formulation de la question a gêné plusieurs participants.. Le titre de la rubrique indiquait qu'il s'agissait de la formation des éducateurs, enseignants et des animateurs. Il semblerait qu'un certain nombre de participants ont pensé à tout ce qui concerne l'enseignement.

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Le travail d'exploration sur ce point reste à réaliser.

QUESTION 38. La formation à l'EEDD est-elle obligatoire dans les cursus de formation ?

D'une manière générale la formation à l'EEDD ne serait pas obligatoire dans les cursus de formation d'éducateurs, d'enseignants et d'animateurs.

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

A plusieurs reprises on a pu se rendre compte que la formation était un point clé pour le développement de l'EEDD. Or la formation à l'EEDD n'est pas généralisée dans les cursus de formation des enseignants et des animateurs.

La première nécessité serait de donner une définition précise de ce qu'on entend par formation en EEDD. Peut-on dire par exemple qu'on forme des personnes à l'EEDD si on ne fait pas de terrain avec elles ou si on ne travaille pas avec des intervenants extérieurs et si on ne pratique pas les pédagogies actives...? Il y a des sites pilotes dans ce domaine dans la francophonie, il serait judicieux de s'appuyer sur les expériences existantes pour procéder enfin à une généralisation .

QUESTION 39. Le métier d'éducateur à l'environnement (hors enseignant) est-il reconnu ?

Nous devons noter que la situation n'est pas bonne pour les éducateurs à l'environnement, même si il faudrait là encore affiner notre question en définissant ce qu'on entend par « reconnu »

Ils semblent connaître la précarité, ne sont pas très bien payés, et ce malgré l'existence de formations :

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Des acteurs sociaux ont fait le choix de se consacrer à l'éducation à l'environnement en tant que professionnels sans embrasser la profession d'enseignant. Ils sont le plus souvent animateurs et fonctionnent au sein d'associations. Leurs situations, principalement du fait du faible financement des actions d'éducation à l'environnement, ne sont pas stables.

Nous pouvons affirmer qu'il y a bien un métier d'éducateur spécialisé en EEDD. Reste à savoir quel sera son développement et si celui-ci sera dépendant des financements affectés à l'EEDD.

Il est nécessaire de définir le profil de ces nouveaux acteurs sociaux et de travailler avec eux pour consolider leur profession.

**QUESTION 40. Le nombre d'éducateurs à l'environnement est-il en augmentation ?
Pouvez-vous quantifier le nombre d'éducateurs et spécifier la région ciblée
(spécification du territoire concerné par le décompte) ?**

Souvent l'enseignant est accompagné d'un « éducateur à l'environnement » le plus souvent attaché à une structure associative. Ce nouveau métier s'invente spontanément sans qu'aucune autorité l'ait décidé.

Le nombre de ces éducateurs constitue un critère intéressant pour juger du dynamisme de l'EEDD.

Leur nombre augmente-t-il ? Malgré les grandes déclarations comme celle de Johannesburg on constate qu'il n'y a pas d'avancée significative. Le terrain semble ressentir une augmentation assez nette en Algérie et en Belgique, augmentation moins probante en France ainsi qu'au Niger, et au Burkina Faso

Combien sont-ils sur le terrain ?

Très souvent les participants disent que c'est impossible de répondre à cette question. Nous pouvons affirmer que le terrain de l'EEDD ne dispose pas en général des outils pour mesurer ses forces.

Il y a toutefois des exceptions, certains territoires ont fait cette démarche d'inventaire et peuvent fournir des chiffres précis. Deux régions françaises nous le montrent :

Aquitaine « Sur l'Aquitaine (4^{ème} trimestre 2004) à peu près 284 » et Alsace : « Pour la Région Alsace en 2002 : 167 salariés équivalent temps plein salariés éducateurs en environnement ».

Ce qui démontre que si le travail de décompte n'est certainement pas facile il est au moins possible !

Nous obtenons d'autres chiffres :

- pour des communes, comme au Bénin : « La Commune de Ouidah (au moins 15 personnes) » ou au Congo Brazzaville : « Pour la seule ville de Pointe-Noire où le mouvement est bien lancé, nous comptons environ 7 personnes (3 femmes et 4 hommes) »
- Pour des départements, ou équivalent, comme en Algérie : « Dans mon département depuis Planet'ERE Il nous sommes passés de 2 à 15 éducateurs », au Togo « Il est difficile d'évaluer le nombre total d'éducateurs dans la préfecture de Kloto, mais je peux avancer le nombre de 20 avec lesquels nous travaillons. »
- Pour une région infra nationale : « Pour le Québec il devrait être de l'ordre de 1000 (excluant les enseignants évidemment). » « En Belgique francophone, il doit y avoir au moins 500 animateurs en ErE (y compris chargés de missions, chargés de formations) »
- Pour les pays :

Algérie : « Autour d'un millier réparti sur tout le territoire »

France : « environ 6000 ! », « Entre 10 et 20 000 au niveau France ? »

Rwanda : « Les éducateurs à l'environnement qui ont une certaine formation dans l'environnement sont estimés à 240 dans tout le pays de 8.600.000 des personnes. »

Tunisie : « environ 500 issus de différents secteurs (éducation, formation professionnelle, enfance, jeunesse, enseignement supérieur....) »

Ce sont les chiffres dont nous disposons à ce jour Certains pays du sud sont confrontés à des problèmes de moyens et de communication qui rendent difficile l'inventaire des moyens humains. Le nombre d'éducateurs en France baisse actuellement car une mesure d'aide à l'emploi des jeunes très utilisée dans le milieu associatif, arrive à son terme et n'est pas renouvelé.

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

D'une façon globale, Il n'y a pas d'avancée significative du nombre d'éducateurs à l'environnement dans la francophonie et l'évolution du nombre d'éducateurs à l'environnement sont différentes d'un pays à l'autre. . Cette question a retenu l'attention des participants à l'enquête, ils se sentent très concernés et sans doute inquiets, les situations de précarité étant très nombreuses.

L'EEDD repose pour une grande partie sur l'engagement de personnes motivées, beaucoup choisissent le cadre associatif pour travailler, il y a là un véritable secteur économique et social à prendre en compte.

Nous devons sur ce point poursuivre les investigations. Dans un premier temps il faudrait définir plus précisément ce que nous entendons par « éducateur à l'environnement ».

Un tableau de bord par pays est à constituer. Nous pourrions sans doute obtenir des chiffres assez fiables en nous appuyant sur les travaux de ceux qui ont effectué un travail à ce sujet à l'échelle de leur territoire comme en France dans les régions Aquitaine et Alsace.

QUESTION 41. Les lieux d'éducation deviennent-ils conformes aux pratiques allant vers un développement durable (économie d'énergie, ampoules à basse consommation, utilisation de papier recyclé, implantation d'un système écologique de gestion des déchets, alimentation de proximité issue d'une agriculture compatible avec un environnement de qualité, produits issus du commerce équitable, aménagement du cadre de vie ...) ? Vous pouvez citer un exemple.

La nécessité de la cohérence entre ce qu'on dit et ce qu'on fait s'impose d'autant plus quand on s'occupe d'éducation. Les acteurs de l'EEDD qui sont pour la plupart des écocitoyens (au moins en devenir) sont souvent

dans le questionnement par rapport à la cohérence *car elle est loin d'être toujours présente sur les lieux d'éducation*

Cette question n'a pas été sans poser de difficulté puisqu'au moment de la préparation du questionnaire nous avons eu une réaction très vive du sud : « *Cette question s'adresse aux pays de grande consommation et ne peut intéresser les pays émergents ou en voie de développement.* ». On verra que des exemples du sud montre que le « *consommer autrement* » est toutefois possible partout, même si les difficultés matérielles persistes « *Education à l'hygiène mais inexistence de WC et d'urinoirs au CEG 1 de Ouidah* »

Globalement, la recherche de cohérence existe bien. Il y a un progrès, en ce sens, qui se fait aujourd'hui et c'est un sujet qui ne laisse pas indifférent. Les réactions et commentaires sont nombreux sur cette question et là aussi ils sont parfois contradictoires. Les leviers d'actions sont les aménagements et la gestion des infrastructures, l'alimentation, l'environnement de l'établissement.

Par exemple au Togo : « *Nous travaillons actuellement avec environ 20 établissements scolaires sur la question de l'aménagement du domaine scolaire. Dans ces établissements, nous travaillons à améliorer la gestion des ordures, à améliorer le cadre de vie par les reboisements, à engager les clubs dans la résolution des problèmes rencontrés dans les communautés et à développer des activités génératrices de revenus pour les clubs environnement afin qu'ils puissent assurer l'assainissement du cadre de vie des élèves.* »

Certains lieux en ont fait de cette mise en cohérence un point important de leur démarche :

« *Le Collège de Rosemont est un chef de file en matière d'éco-développement institutionnel non seulement au Québec mais aussi au Canada. Une vingtaine de prix et de reconnaissance sont venus honorer l'exceptionnel engagement écologique de cette institution depuis quinze ans. Deux exemples révélateurs de cette reconnaissance : l'institution s'est dotée d'un fond d'intervention en environnement annuel de 50 000\$ pour gérer de manière écologique les matières résiduelles. Par des choix énergétiques judicieux, la direction des ressources matérielles a fait sur dix ans des économies d'énergie de 3,5 millions de dollars, qui lui ont permis de garder tout son effectif durant les années de compression budgétaires imposées par le ministère de l'Éducation du Québec dans les années 90.* »

Les applications sont très inégales d'un lieu à l'autre, des économies d'énergie au recyclage systématique.

En règle générale, cette mise en cohérence est encore très timide mais elle se développe et peut déboucher sur une remise de label. :

Les régressions sont possibles, notamment si les pratiques ne reposent que sur une personne (directeur d'établissement par exemple):

Un projet global et de long terme est ce qui est le plus pertinent et des tentatives existent :

« *La FEEE développe le projet ECO-ECOLE afin de réunir tous les acteurs de l'école autour d'un projet de transformation du bâtiment associé à un projet éducatif* »

« *C'est en cours avec l'émergence des agendas 21 locaux et d'établissements scolaires.* »

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

L'idée que les lieux voués à l'éducation deviennent des lieux exemplaires en matière de développement durable est répandue et nul ne conteste l'intérêt d'aller dans ce sens.

Des expériences en la matière existent et certains acteurs en ont fait un point fort de leur travail. La mise en contact de ces acteurs entre eux a déjà démarré, un réseau spécialisé est identifié en France par exemple: <http://www.educ-envir.org/ecorce> .

Le terrain montre que des initiatives sont localement déjà prises pour impliquer les établissements scolaires dans les agendas 21 locaux. Un grand programme international pourrait être déclenché sur ce thème de la mise en conformité des lieux éducatifs avec le discours de l'EEDD. Les promoteurs des expériences existantes pourraient apporter des contributions décisives à l'établissement d'un tel projet.

QUESTION 42. Des audits économiques, environnementaux et sociaux sont-ils conduits dans les établissements d'enseignement ?

Cette question porte sur un point très innovant, la pratique de l'audit semble peu répandue, mais les réponses que nous obtenons montrent que les acteurs la jugent pertinente.

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

La question de l'audit économique, social et environnemental est un point important à travailler quand on sait l'importance qu'apportent les acteurs à la cohérence et aux aspects de la démarche.

Les agendas 21 d'établissements peuvent constituer une piste intéressante à creuser et à développer..

QUESTION 43. Les établissements peuvent-ils obtenir une certification environnementale ?

Cette question doit être examinée en même temps que la 42 car la certification peut être l'aboutissement d'un audit.

les démarches de certification existent pour les établissements d'enseignement, mais beaucoup d'acteurs ne savent pas ce qui se passe dans ce domaine.

Quelques exemples de certification pour les établissements d'enseignement :

- *statut d'établissement vert Brundtland (EVB (Canada)*
- *la certification de Cégep Vert (spécifique au milieu collégial). La première édition aura lieu en 2005 (Canada). »*
- *écoles certifiées EMAS (Belgique)*
- *mise au norme iso 14001(Belgique) (*
- *label d'entreprise éco-dynamique en région bruxelloise le label « Eco-Ecole » (France),*

Il faut noter cependant que les procédures peuvent être *lourdes et demandent des aménagements ou des changements trop coûteux*

Il ne faudrait pas que cette « lourdeur » fasse passer à côté des objectifs éducatifs « *l'idée est plutôt qu'ils s'engagent dans une démarche réflexive et participative avec des actions possibles à leur échelle plutôt que se conformer à des normes souvent difficiles à atteindre et dont la démarche plus complexe échapperait aux élèves et redeviendrait l'affaire des seuls techniciens... »*

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Un travail spécifique sur l'audit et la certification des établissements d'enseignement serait de première importance. Il faudra sans doute faire attention aux démarches externes imposées d'en haut. Les moyens consacrés à cela ne seront pas nécessairement efficaces si les premiers concernés, élèves et enseignants, n'en comprennent pas le sens. Il y aura là nécessité d'un accompagnement externe ou d'un responsable de projet au sein de l'établissement. Il y a sans doute des démarches en interne à soutenir à l'exemple des commissions environnement et santé, réunions où les acteurs tentent d'améliorer le bien-être dans les lieux avec des démarches éducatives réfléchies avec l'ensemble du personnel. Pour l'instant c'est à l'initiative et grâce au bénévolat de quelques uns,

QUESTION 44. Des pratiques pédagogiques spécifiques sont-elles conduites (inter disciplinarité, co-éducation, alternance, pratique de terrain, ouverture sur projet multi acteurs, pédagogie de projet, travail en équipe) ?

Elles existent, elles sont connues au Nord et au Sud mais semblent peu mise en œuvre :

A signaler au Canada une perspective de généralisation : « *Ces pratiques sont au coeur de la réforme scolaire en cours au primaire et au secondaire »*

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Les acteurs sont visiblement très attachés à ce type de pratiques, une évaluation spécifique en ce qui les concerne serait utile.

QUESTION 45. Les actions pédagogiques basées sur des échanges entre des participants de différents pays sont-elles encouragées (sud-nord, nord-sud, est-ouest...) ? Vous pouvez citer un exemple.

Les réponses à cette question sont assez partagées

Certains sont très satisfaits : « *Je travaille depuis 3 ans avec les programmes Jeunesse pour l'Europe : aides conséquentes pour faire un travail de qualité, centres de ressources nombreux, efficaces, des chargés de mission à l'écoute et aidant* ».

Mais en règle générale il semble que les échanges soient favorisés de façon restreinte : à l'échelle locale (école), pas systématiquement et peu répandues

L'aide concrète manque : « *Certe ces pratiques sont encouragées, mais beaucoup plus sur le plan théorique car l'aspect pratique qui est l'une des phases les plus importantes est très souvent oubliée faute de moyens financiers et matériels adéquats.* »,

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Les échanges internationaux à vocation pédagogique existent depuis très longtemps. Le projet de l'EEDD a bien aussi une dimension internationale. Comment pourrait on faire réellement de l'EEDD sans créer le contact entre tous les peuples ?

Pour aller plus loin dans ce domaine un état des lieux et une évaluation spécifiques seraient utiles. Qu'apportent réellement ces échanges, coûteux financièrement et grands producteurs de CO2 ? Favorisent ils réellement les solidarités sur le long terme ? Disposons-nous d'évaluations faites au regard des objectifs de l'EEDD ? Des publications sur les expériences des uns pourraient être d'une grande utilité aux autres.

3 - . Votre avis sur l'évolution de l'EEDD.

QUESTION 46. Selon vous, autour de vous, la pratique de l'EEDD est-elle en augmentation, en stagnation ou en régression ? Quels sont les facteurs d'évolution ?

Sur 135 réponses données à cette question, la majorité trouve que la pratique est en augmentation. Cette augmentation peut être liée :

A la multiplication des acteurs en place :

« *La pratique de l'EEDD est en nette augmentation cela se justifie par la formation d'acteurs locaux, la mise en place d'associations et d'organisations non gouvernementales dont les domaines d'intervention sont concentrés sur l'EEDD.* »,

A la reconnaissance du travail bien fait :

« *Au Togo, la pratique de l'EEDD augmente de façon remarquable. Cette augmentation est liée aux résultats probants des trois dernières années d'actions en ErE de l'ADETOP.*

A la loi et aux textes en vigueur :

« *En augmentation depuis 1999 grâce à la loi LOADDT Voynet (France),*

Mise en place des « Pays » adoptant une charte pour le dd

Textes récents dans les Bulletin Officiel, ,

La loi cadre sur l'eau,

La convention d'Århus,

La charte de l'environnement adossée à la constitution

A l'action gouvernementale

Aux aides apportées par les organisations internationales :

« *via les Nations Unies (PNUD) ou les pays du nord (OCDE)* »

Au militantisme :

« Lutte », actions innovantes chargées de sens, lobbying, engagements de militantisme

A la prise de conscience des citoyens :

- *prise de conscience citoyenne pour la sauvegarde de l'environnement*
- *prise de conscience très forte en milieu scolaire ;*
- *Forte demande pour la formation dans les domaines de l'environnement l'opinion mondiale*
- *La nécessité de préserver notre environnement de préparer et préserver l'environnement des générations futures devient une priorité*
- *Le développement d'une conscience citoyenne*

Aux formations et aux collectivités locales :

Association avec du personnel aujourd'hui formé ou sensibilisé dans le cadre de leur formation à cette problématique

Nouvelles formations du niveau 6 aux niveaux supérieurs dans lesquelles l'EEDD ou au moins le Développement durable est abordé, voire plus approfondi-

Implication des collectivités et notamment développement d'un Agenda 21 régional qui implique politiques et société civile

Il semble bien que l'augmentation ne soit pas la règle partout, nous trouvons aussi des témoignages très affirmés exprimant une stagnation ou une régression liée :

Aux problèmes financiers :

Au manque d'initiatives et de soutien des autorités publiques :

Manque d'action réciproque entre le Ministère de l'éducation et les personnes qui pratiquent l'EEDD.

Manque d'activités dans le domaine de l'EEDD de la part des autorités.

Dévaluation de plusieurs années des valeurs dans la société.

Diffusion insuffisante des pratiques favorables.

Manque d'organisation de systématisation et diffusion de pratiques favorables,

Pas de politique de formation de l'Education nationale.

La baisse des aides des partenaires publics aux associations a été clairement vécue comme une difficulté

A l'analphabétisme :

Communauté analphabète a la réceptivité difficile des méthodes de changement de comportement. Seules les techniques culturelles sont bien prises au sérieux »

A la conjoncture économique :

Au manque de stratégie :

« Manque de structure spécialisée de coordination des actions des ONG, autorités publiques, les ministères etc.

Multiplés causes :

Stagnante, les décideurs ne servent que des discours d'occasion, mauvaise pratique par les autorités, suivi par les populations, absence de programme d'éducation, manque de suivi, manque d'appui de la société civile

Certains parlent même d'un recul lié :

- *Au manque de soutien des institutions publiques*
- *Au manque d'argent*

A de multiples raisons plus « politique »

- *spectre du chômage,*
- *précarités sociale et professionnelle, indifférence générale*
- *société de consommation,*
- *manque d'engagement politique*
- *vision à court terme et clientélisme*
- *La crainte d'une catastrophe écologique imminente amène à une politique de l'autruche. »*

Pour certains le doute est là entre stagnation et augmentation,

Le paradoxe 21 est bien présent, augmentation des discours et augmentation des difficultés du terrain :

« Elle (l'EEDD) bénéficie d'une évolution, liée aux moyens financiers mis en œuvre. En terme de communication, une augmentation se fait ressentir. Toutes les associations d'éducation à l'environnement sont en relatives difficultés financières. »,

« En stagnation. Beaucoup de discours peu de moyen (voir régression) »,

« Tous les signaux sont au vert au plus haut niveau de l'état (donc EEDD en augmentation) mais dans le même temps gel des crédits aux associations et diminution des crédits des ministères sur ce sujet ! »

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Les acteurs ont plutôt le sentiment d'un progrès de leur pratique. Mais un tiers d'entre eux doutent ou sentent une stagnation ou régression. L'EEDD n'est pas en plein essor dans la francophonie.

Nous avons besoin d'un tableau de bord précis. Nous avons à évaluer les pratiques en qualité et en quantité. Seul un observatoire francophone, paritaire, de l'EEDD pourrait mener ce travail de longue haleine.

QUESTION 47. Quelles sont, à votre avis les mesures prioritaires à prendre pour augmenter la pratique de l'EEDD?

Sur 164 réponses données à cette question, des tendances se dégagent nettement, les voici du plus au moins prioritaire:

- Formation
- Financements
- Introduction dans les programmes scolaires,
- Sensibilisation des responsables (élus, cadres de l'administration, professeurs...),
- création d'outils,
- favoriser de nouvelles synergies, les partenariats,
- soutien aux associations,
- reconnaissance,
- Information,
- Communication,
- mise en place d'une stratégie et de plans d'action ,
- développer les réseaux,
- loi

Viennent ensuite : L'échange d'expérience, les rencontres et forum, les prises de décisions gouvernementales, le décloisonnement, créer un espace temps, l'insertion de rubriques dans les médias, évaluer, développer le lobbying, créer des établissements scolaires cohérents, création de cadres, ouvrir l'école, EEDD dans les entreprises d'embauche, EEDD dans les manifestations sportives, reconnaissance du métier, classes d'environnement, EEDD dans les examens, plan d'action dans chaque école, instaurer le débat, développement des partenariats Nord Sud, association inter établissements, travail sur les bonnes pratiques.

Toute la capacité et la force d'innovation du terrain apparaissent dans les réponses.

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Nous avons une idée assez précise des priorités qui apparaissent aux acteurs de terrain : Formation, financement, introduction de l'EEDD dans les programmes, sensibilisation des responsables, création d'outils....

L'EEDD est complexe, il sera nécessaire d'approfondir la réflexion pour savoir **quels types** de formation il serait bon de mettre en place et **à qui** il faudrait les adresser en priorité (élus dirigeants, enseignants, animateurs, formateurs ?...). Devons-nous penser en priorité à mettre en place des co-formations puisque, favorisant rencontres d'acteurs et regards croisés, elles donnent la chance à de nouveaux partenariats de naître ?

Sur le plan pédagogique nous l'avons vu les pédagogies dites actives (pédagogie de projet...) sont mises en avant. Mais il serait sans doute également nécessaire de créer des formations à la mise en place de partenariats, ou au contact avec les élus et autres responsables administratifs et économiques, formation au « travailler ensemble » qui semble tant faire défaut. Les formations thématiques sont certainement aussi à développer mais ne sont peut être pas là la priorité, même si c'est probablement ce qui serait le plus facile à généraliser...

Sur la question des financements il appartient certainement aux élus d'apporter des réponses, mais les acteurs ont eux aussi probablement à s'organiser et s'armer pour atteindre de nouvelles lignes de crédit encore inaccessible à ce jour (Organismes internationaux, Communauté Européenne...). La question de la présence du secteur privé dans le montage de projet est aussi certainement à débattre.

L'EEDD est très peu présente dans les programmes scolaires (?) et les acteurs attendent des décisions en ce sens. Nous pourrions favoriser la tenue d'un débat international sur l'entrée effective de l'EEDD dans les systèmes scolaires. Pourquoi cette réticence (l'invitation à introduire l'ERE dans les pratiques scolaires date de la conférence de Stockholm de 1972), Comment pourrions nous doter les acteurs d'outils adaptés à leurs

besoins ? Peuvent-ils dans le cadre de recherche action participer à leur création ? Ces outils doivent-ils être internationaux ?

L'EEDD qui se développe est le plus souvent le fruit d'un partenariat. Comment rendre plus opérationnelle cette nouvelle forme d'« être ensemble » ? S'agit-il d'une nouvelle culture en émergence ? Comment la généraliser ? Un travail en profondeur sur les tenants et aboutissants du partenariat serait de la plus grande utilité, en particulier les formateurs ont besoin de documents de référence.

Les associations sont des acteurs de premier plan, nous devons savoir quel type de soutien leur serait le plus utile ? Leur présence comme partenaire de l'école pose-t-elle problème à certains acteurs et si oui comment y remédier pour effacer les réticences ?

Comment allier information, communication et éducation ?

La mise en place de plan d'action et de stratégie est demandée par les acteurs. Une dynamique doit être organisée pour que ces plans d'actions par unité de territoire entrent en cohérence d'une unité territoriale à une autre. Trop franco-français !. Ces outils stratégiques doivent être la construction de tous les acteurs afin que tous s'y reconnaissent.

Quelques illustrations :

La réelle « introduction » de l'EEDD dans les programmes scolaires

La formation continue des acteurs (les élus, les dirigeants, les formateurs, les animateurs, les citoyens)

Des financements à la hauteur des discours !

Former les formateurs de l'EEDD,

Trouver les outils pédagogiques de l'ERE pour toutes les écoles du pays comme on trouve facilement le journal de classe,

Instaurer les débats sur l'EEDD à tous les niveaux des couches de la population,

Soutenir les actions de l'EEDD.

L'accroissement du taux de l'alphabétisation

Les apports ou aides de la communauté internationale.

Lever les obstacles structurels dans les écoles (particulièrement dans le secondaire où le découpage horaire est très contraignant favorisant l'interdisciplinarité et la pédagogie par projets, facilitant les sorties sur le terrain ;

Reconnaître officiellement la contribution de l'EEDD à une éducation globale ;

Décloisonner les perspectives éducatives, culturelles, environnementales et DD (au niveau institutionnel et sur le terrain) ;

Stabiliser les associations investies dans l'EE(DD)

Donner des moyens financiers concrets et lever la lourdeur administrative pour permettre aux lieux éducatifs d'intégrer les contraintes socio environnementales au niveau de la gestion des bâtiments ;

Intégrer la dimension de l'environnement et du DD dans toutes les formations professionnelles

Disposer d'un plan d'action régional en faveur de l'Ere dans les écoles et dans les classes.

Donner des facilités aux professeurs qui s'engagent dans l'Ere (projets d'écoles ou de classe développés sur plusieurs journées, soutien financier et humain à la gestion de projets ...)

Favoriser les réseaux d'échange d'informations entre professeurs.

Préparer des outils pédagogiques mis à disposition des professeurs pour les aider dans la conduite de projets Ere.

IV. Stratégie francophone de l'EEDD

QUESTION 48. Avez-vous connaissance de documents (plans d'action...) posant les grandes lignes d'une stratégie de l'EEDD pour un territoire ?

Plusieurs documents sont signalés par les participants.

Nous devons examiner ces documents afin d'extraire ce qui concerne l'EEDD.

Des plans locaux sont signalés :

Le plan stratégique de la Municipalité de Kozlodouy (Bulgarie)

Le Plan d'action de Lisbonne

La Déclaration de Hanovre

La ville de Ouagadougou au Burkina Faso

Plan d'action sur le territoire de la communauté urbaine du Grand Lyon

Des plans régionaux:

Plan pluri annuel collectivités alsacienne ariena

Plan régional d'actions en région Provence Alpes Côte d'Azur
Plan Régional d'Action pour le développement de l'EE lancé en 2003 en Région Bretagne
Pour la Franche-Comté le Document d'orientation pour un développement de l'EE en FC.

Des plans nationaux :

Au Canada :

« 5500 canadiens se sont exprimés et ont contribué à formuler le cadre d'éducation à l'environnement et à l'avenir viable, accessible sur internet. Ce cadre peut certainement servir de source d'inspiration aux autres pays de la francophonie »

En France :

Le plan national d'action pour le développement de l'éducation à l'environnement du CFEED (il est cité 14 fois, ce qui tend à montrer qu'un tel document peut être connu des acteurs)

En Suisse :

« La Suisse dispose d'un tel document. »

En Belgique :

« Des réunions informelles existent entre différents acteurs bénévoles (plateforme de Anne Versailles par exemple). Pour l'instant nous nous basons sur les documents Unesco et certains documents francophones québécois ou français »

Des plans internationaux :

- Appel de Paris (appel de la francophonie) rédigé lors de Planet'ERE 2
- Il a été élaboré pour chacun des pays du Sahel une stratégie d'éducation environnementale
- Décennie EDD : plan stratégique de l'Europe
- La Déclaration de DD au niveau local à l'Europe Centrale et l'Europe de l'Est
- La Charte d'Alborg

On note également :

qu'un plan d'action national peut être utile à un acteur pour faciliter ses avancées locales ou régionales.

« je m'appuie sur le PNA pour intégrer dans la charte de Pays les orientations liées au développement de l'EEDD »

« **le Plan Régional d'Action pour le développement de l'EE** lancé en 2003 en Région Bretagne par le Collectif Breton pour l'Education à l'Environnement est le fruit d'une concertation entre tous les acteurs régionaux déclinant les champs d'application Bretons du Plan National d'Action (réalisé par le CFEE à l'issue des assises nationales de Lille 2000 préparatoires au dernier sommet Planét'Ere à l'UNESCO à Paris en 2001). »

que des acteurs souhaitent connaître ce type de document :

« Non. S'il est possible, il faut le mettre à la disposition des acteurs des pays du sud. »

Les points forts, questions à approfondir, propositions :

Les participants nous confirment que des démarches consistant à créer des plans d'actions collectivement à différent niveau de territoire existent bien.

La mise sur pied, par une démarche collective, d'un Plan d'Action Francophone pourrait offrir aux acteurs un document utile pour qu'ils puissent agir plus efficacement à leur niveau d'intervention. Une telle démarche qui demande l'appropriation et la participation de beaucoup de personnes, nécessite du temps et quelques moyens financiers.

III – SYNTHÈSE ET PROPOSITIONS

1. Les participants à l'enquête :

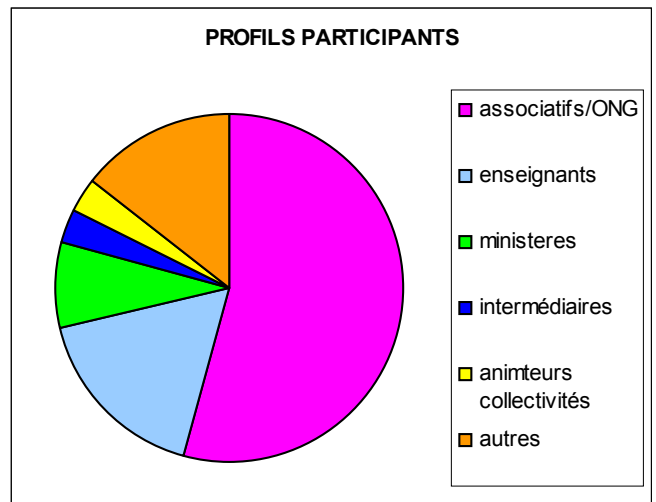
Le but de ce travail est double. Il s'agit d'abord de dresser un état des lieux de l'éducation à l'environnement au sein de la Francophonie, puis de dessiner, à partir de ces éléments les grandes lignes d'une stratégie.

Résultats de l'enquête :

Nous avons reçu 178 questionnaires remplis venant de 22 pays.

Qui a répondu :

profils des participants	
associatifs/ONG	93
enseignants	30
ministères	13
intermédiaires	6
animateurs collectivités	5
autres	25



Nombre de participants à l'étude par pays :

Algérie : 24
Belgique : 20
Bénin : 4
Bulgarie : 7
Burkina Faso : 17
Cameroun : 6
Canada : 10
Chypre : 1
Congo Brazzaville : 2
Côte d'ivoire : 1
France : 52

Gabon : 1
Luxembourg : 1
Mali : 1
Mauritanie : 2
Niger : 12
République démocratique du Congo : 1
Roumanie : 2
Rwanda : 2
Suisse : 4
Togo : 2
Tunisie : 6

Pour des raisons de commodité, nous utiliserons le terme EEDD. Les auteurs souhaitent souligner que ce choix reste imparfait car l'étude a été alimentée par des personnes et des structures qui ne se reconnaissent pas entièrement dans ce concept.

2. Qu'est ce que l'EEDD ? Qui la pratique ?

En quoi consiste la pratique des acteurs de cette éducation en lien avec l'environnement et qui progressivement se tourne vers le développement durable ? Quelle définition et quelle représentation ont-ils de leur pratique ?

Nous devons avoir à l'esprit en tout premier lieu que le concept de développement durable n'est pas accepté par tous ceux qui pratiquent l'éducation à l'environnement ou l'éducation relative à l'environnement. Cette notion d'EEDD ou EEDD est encore neuve et fait débat dans les rangs des acteurs.

La présence de ces interrogations et de ce débat ne les ont pas empêché de s'exprimer sur la définition qu'ils donnent à leur pratique et sur la représentation qu'ils en ont.

L'action ou le propos des acteurs s'articule autour de 5 grands pôles :

- . la **vie**, la nature, l'écologie, les relations, les liens, la Terre, l'homme...
- . les **valeurs**, avec le respect, la protection, la solidarité, la prise en compte du bien commun, l'équilibre, l'équité...
- . la **responsabilité**, avec la citoyenneté, les générations futures, les ressources, la consommation...
- . la **compréhension**, le savoir, la prise de conscience, la sensibilisation, les processus, démarches et méthodes, les aptitudes et compétences, l'esprit critique....
- . l'**action**, de la participation, de l'implication et de l'engagement, des attitudes et des comportements.

On pourrait formuler ces cinq grands groupes à la façon d'un participant venant de vivre une situation d'éducation à l'environnement vers un développement durable : « Je suis dans la vie, responsable et détenteur de valeurs, j'ai des capacités de compréhension et d'action qui peuvent s'améliorer. »

Depuis 2002 circule dans les milieux de l'EEDD un texte écrit collectivement. Ce texte se donne pour ambition de constituer un point de repère commun aux acteurs quant à ce qu'ils mettent sous les mots « EEDD ». Notre enquête montre qu'il n'y a pas de décalages fondamentaux entre ce texte et les contributions des participants. 37% se reconnaissent dans ce texte tel qu'il se présente, les autres souhaitent des compléments en ce qui concerne en particulier les relations Nord/Sud, le lien de l'action pédagogique avec le développement durable, la politisation du discours, la consommation, la présence de valeurs comme l'équité, ou de piste pédagogique comme l'imaginaire...

Proposition :

A de nombreuses reprises certains participants ont montré leurs difficultés à exprimer clairement ce qu'ils font dans son étendue et sa complexité. Après trente ans d'une pratique de l'ERE ou EE, le passage à l'EEDD ou EDD n'est pas uniformément acquis.

Les débats entre acteurs sur cette question de la définition de ce qu'ils font est à encourager. Les modalités d'un tel débat restent à définir. La poursuite d'un travail d'écriture collective d'un texte de référence semble conserver toute sa pertinence.

2.1 Les Contextes

Les contextes dans lesquels ces acteurs développent leur action sont multiples. Les trois piliers qui portent la pratique de l'EEDD sont :

- le monde associatif (nous trouverons ici une grande diversité de situation allant de la toute petite association, à la très importante),
- les enseignants (beaucoup d'enseignants sont en même temps impliqués dans le monde associatif),
- les acteurs des collectivités publiques concernées (qui sont eux aussi souvent proches des mouvements associatifs).

Les associatifs sont majoritaires en terme de nombre de réponse aux questions. L'enquête part du milieu associatif ce qui peut expliquer ce résultat. Il faut également noter que les associatifs sont très souvent inscrits dans des réseaux, ce qui facilite la diffusion de document comme notre questionnaire. Il y a sans aucun doute de très nombreux enseignants qui pratiquent l'EEDD et qui n'ont pas été informés de l'étude.

A l'examen de plusieurs autres questions (27, 28...) nous pouvons dire que très souvent les associatifs agissent dans le milieu scolaire, tout reposant alors sur l'entente qui peut naître de la relation des animateurs avec les enseignants.

Proposition :

L'EEDD se développe dans d'autres champs que ceux que ce travail nous a permis d'explorer (association et enseignement). Il serait intéressant, afin de compléter cette vision, d'évaluer la pratique de l'EEDD dans le monde de l'entreprise et le monde de la formation des cadres et techniciens des collectivités publiques.

2.2 Les types d'action

Quatre grands types d'actions sont développés :

- des actions de sensibilisation concernant divers publics y compris des structures institutionnelles ou privées
- des actions d'éducation (essentiellement des scolaires depuis les maternelles jusqu'aux adultes)

- des actions de formation (d'enseignants, de directeurs, des inspecteurs, des animateurs et d'autres intervenants, éducateurs ...)
- des actions d'information, de communication via des publications, des expositions, des campagnes médiatiques.

Ces actions peuvent se matérialiser sous de multiples formes : organisation de sorties de terrain et d'animations dans le milieu naturel, de débats, de conférences, de colloques, de cours ou de séminaires de formation, la création d'outils didactiques ou d'animations, l'organisation d'évènements ponctuels, d'expos, de publications ou de supports médias, mise en œuvre de concours, d'enquêtes.

Proposition :
Un travail de recherche sur la définition des actions est ici à entreprendre. Ce travail devrait être réinvesti lors des formations en EEDD quelque soit le public à laquelle elle s'adresse. Ce travail de définition permettrait aussi de faciliter l'évaluation des actions.

2.3 Les publics

Dans la francophonie et c'est pour tous les pays la même chose, les actions d'EEDD s'adressent de façon très majoritaire aux enfants et aux jeunes scolarisés. Quelques chiffres sont donnés, ils convergent vers 70 à 80% d'activité dirigées vers les scolaires!

Proposition :
Nous sommes sur ce point face à une contradiction. De façon générale tous s'accordent à dire que les actions d'EEDD doivent s'adresser à l'ensemble de la population et pourtant de manière écrasante ce sont les enfants qui sont bénéficiaires des apprentissages. Un travail spécifique sur la démarche à employer pour que l'ensemble des populations soit concerné serait utile. Des partenaires encore éloignés de l'EEDD mais qui progressent dans ce sens comme les collectivités locales et les entreprises ont là à jouer un rôle déterminant. Favoriser les contacts de ces arrivants sur le chantier de l'EEDD avec les opérateurs historiques porterait certainement ses fruits.

2.4 Les acteurs

Au niveau des opérateurs nous constatons que ce sont principalement les partenariats associations et établissements scolaires qui sont actifs et que le travail se fait au niveau des classes primaires essentiellement. Des opérateurs relativement nouveau sur la scène éducative sont assez présents : ce sont les collectivités territoriales.

La montée en puissance des collectivités locales, la quasi absence de l'université et la faible présence de l'enseignement secondaire tendent à montrer que l'EEDD se pratique à la base. « Les élites pédagogiques » (qui par définition ont les plus importantes formations, les meilleurs salaires et se retrouvent à former les élèves les plus âgés) semblent très éloignées des préoccupations de développement durable et de pédagogie de l'environnement. Le fait d'ailleurs qu'il faille attendre une initiative d'acteurs de terrain et l'écoute d'une institution internationale pour qu'une étude sur la pratique de l'EEDD soit réalisée en est aussi un signe tangible.

Nous le voyons avec la question 27, ce sont les scolaires qui sont les plus concernés par les activités d' EEDD et nous le voyons avec la questions 28, ce sont les associations qui sont les plus actives et qui agissent avec les enseignants et parfois d'autres partenaires.

Il y a là un paradoxe que nous devons relever, paradoxe qui peut se transformer en un véritable danger pour l'EEDD.

Si pour une raison ou pour une autre les associations étaient mises à mal (par exemple, et de façon courante, par la suppression des financements publics par décision unilatérale de l'Etat) ce serait tout le système existant d'EEDD qui serait touché et pratiquement pour beaucoup d'endroits, anéanti.

Proposition :

Une première question mériterait ici d'être approfondie: puisque le lien entre enseignants et acteurs associatifs existe bien et qu'il y a travail en commun qui se pratique, qu'en est-il au plus haut niveau ? Cet état d'esprit de partenariat existe-t-il bien, entre les représentants des ministères de l'éducation et les représentants nationaux des associations pratiquants l'EEDD (ses représentants existent-ils dans tous les pays ?) ? Pour une bonne solidité du système et une bonne efficacité, si une entente a lieu à la base (la base c'est aussi par exemple la formation des maîtres, étape fondamentale souvent oubliée dans les réformes des programmes), elle doit aussi exister au sommet. Certains dans les rangs des acteurs sont même tentés de dire que c'est au sommet de montrer l'exemple, il semblerait qu'en ce qui concerne le développement de l'EEDD ce soit le contraire...la base montre la voie !

La deuxième question serait : puisqu'une part conséquente de l'EEDD pratiquée semble reposer sur les liens que savent tisser enseignants et acteurs associatifs ne serait-il pas utile d'en savoir davantage sur cette question précise. Comment se créent ces liens ? Comment sont-ils entretenus ? Comment les renforcer ?... Provoquer la rencontre entre les enseignants et les acteurs associatifs pour que se tissent des liens pourrait être une bonne voie pour le développement de l'EEDD. Sans doute, doit-on ici, prendre en compte les collectivités locales. Ne devons-nous pas, dans un proche avenir, appuyer les projets sur un triptyque : école/association/collectivité territoriale ? Et pourquoi pas, s'il se présente une volonté de travailler en partenariat, y associer le secteur privé qui se montre assez peu présent à l'heure qu'il est. Il serait peut être bon que les réseaux mobilisent côte à côte les collectivités locales, le secteur privé, les écoles et les associations. L'EEDD pourra t-elle se développer si elle reste éloignée des initiatives des autorités locales et des entreprises ? L'engagement des collectivités et des entreprises en faveur de l'EEDD pourrait sans doute augmenter si elles sont plus souvent confrontées aux acteurs de l'éducation.

La troisième question a trait aux élèves les plus âgés : On parle beaucoup de l'école et du primaire dans nos questionnaires ...pourquoi les grandes classes semblent-elles exclues du champ de l'EEDD ? Qu'en est il au sujet des élèves les plus âgés ? Quelle EEDD vivent-ils ? Et faut-il rapprocher cette question de cette idée relevée dans un questionnaire qui dit que les classes en difficulté sont « *plus facilement mobilisables pour des pédagogies de projet que les « bonnes classes » qui restent dans les disciplines et le bachotage* ».

Enfin impossible de mettre un point final ici sans évoquer le problème de la privatisation de l'école et de l'association prestataire... mais là c'est de tout un débat de société dont il s'agit !

2.5 Les thèmes

Les thèmes abordés sont très nombreux (86 ont été identifiés). Les acteurs citent pratiquement tous plusieurs thèmes ou répondent « environnement », « développement durable ». Pour les thèmes plus précis sont évoqués par ordre d'importance aux yeux des praticiens : les déchets, l'eau, l'énergie, la forêt, l'alimentation, le climat, la biodiversité, la faune, le paysage, la pollution, la consommation, les rivières...

Proposition :

Un travail d'élargissement du spectre est à réaliser pour que des thèmes non historiques de l'éducation à l'environnement soient pris en compte, en particulier : la santé, le développement, la solidarité, le commerce équitable... La rencontre des acteurs de ces différents champs avec ceux de l'environnement pourrait permettre des avancées significatives.

2.6. La pédagogie

Les pédagogies mises en avant sont qualifiées de « Pédagogie de projet », « Pédagogie active », « Pédagogie participative », « Pédagogie de l'alternance ».

Proposition :

Des démarches pourraient être entreprises pour que les milieux de l'EEDD et les milieux de l'innovation pédagogique se rencontrent et mettent leurs projets en synergie.

2.7. Les apports

Ce qui semble aux acteurs le plus important à apporter aux personnes qui vivent un projet d'EEDD se situe à la fois au niveau pédagogique et organisationnel. Par ordre décroissant d'importance: information, finances, action, reconnaissance, moyens, changement de comportement, connaissance, échanges d'expérience, conscience

(probablement dans le sens de prise de conscience), outils, compréhension, responsabilité, formation, écosystèmes (probablement dans le sens de « connaissances des écosystèmes »), sensoriel, enthousiasme, solidarité, motivation, rigueur, sciences, esprit critique, ouverture d'esprit, perspective d'avenir...

-

Proposition :

Il serait utile par la suite de bien distinguer ici deux niveaux. Les acteurs doivent dire s'ils se positionnent en tant que pédagogue ou en tant qu'acteur ouvrant les cadres nécessaires à l'action pédagogique. La même personne joue très souvent les deux fonctions.

2.8. Les éléments facilitant

Ce qui facilite l'action des acteurs est au premier plan l'échange et les mises en commun lors des rencontres, les réseaux, le travail d'équipe, la motivation, l'enthousiasme des personnes. Au deuxième plan, ce qui compte pour l'acteur est son environnement institutionnel et technique, les institutions qui s'investissent, les moyens financiers, une certaine reconnaissance pour son action et son accès à Internet.

C'est un élément important à retenir de l'étude, les facteurs humains sont déterminants. La qualité du « faire ensemble » est au cœur des aspects facilitant la mise en œuvre de l'EEDD.

Proposition :

Deux aspects signalés ici comme déterminants pourraient devenir les points clé d'une politique francophone. Ainsi les acteurs et tous ceux qui veulent développer l'EEDD pourraient travailler à ces questions : Comment multiplier les rencontres et les réseaux ? Comment équiper les acteurs d'un accès à Internet ? Ces deux points pourraient sans doute être très efficaces sans engager des sommes trop importantes.

2.9. Les difficultés

Le manque de financement rend difficile le travail des acteurs. Le manque de reconnaissance, l'action des politiques qui sont parfois dans la contradiction entre ce qu'ils disent et ce qu'ils font, leur manque de volonté réelle sont mis en second lieu... La bureaucratie qui peut se mettre en travers du montage de projets, le manque d'outils, d'ouvrages et de documentation, le manque de formation des acteurs et enfin les difficultés rencontrées à travailler ensemble.

Proposition :

Pour progresser sur le point du financement qui est crucial, il serait sans doute utile de trouver la réponse à la question suivante : les acteurs de l'EEDD sont-ils suffisamment au contact de la sphère politique, pour être véritablement pris en compte ? Quelle démarche pourrait être entreprise pour que ceux qui font l'EEDD au quotidien soient plus proches des décideurs ? Ils pourraient sans doute ainsi être plus facilement pris en compte lors des choix politiques qui engagent les territoires. Faut-il inciter les acteurs à créer des collectifs et à se doter de représentants ? Qu'en est-il de ce type d'expérience dans les différents pays.

2.10 L'organisation et les équipements

En ce qui concerne leur niveau d'organisation et d'équipement, la situation des acteurs est très variable. Certains s'impliquent dans l'action, ils le font sans bureau et sans matériel, ils sont juste une poignée de bénévoles. D'autres sont très bien équipés. Ce qui compte le plus dans une organisation qui se consacre à l'EEDD ce sont les locaux et les ordinateurs en premier, vient ensuite la présence de personnel permanent et bien sûr de bénévoles.

Propositions :

Un travail spécifique sur la fonction de l'ordinateur dans un groupe d'acteurs de l'EEDD (en particulier dans les pays du Sud) pourrait nous éclairer quant aux pistes à privilégier pour le développement de l'EEDD. Quel changement et quelle efficacité apporte l'arrivée d'un ordinateur pour un groupe d'acteurs ? Comment équiper des groupes d'acteurs qui ne le sont pas ?

2.11 L'information

Au sujet du niveau d'information, les situations des uns et des autres sont également très différentes. Toutefois les participants sont nombreux à exprimer leur satisfaction. En particulier on peut dire qu'il y a au Nord comme au Sud, une population (évidemment plus réduite au Sud) bien connectée à Internet.

Proposition :

Une exploration de l'interface qui existe entre acteurs de l'EEDD et internautes pourrait ouvrir des perspectives. Les voies d'une pénétration de l'EEDD auprès de la population connectée pourraient être explorées.

3.- La situation de l'EEDD dans les différents pays

3.1 La présence de l'EEDD dans le débat social et politique des pays

En ce qui concerne les textes et déclarations officiels.

Cette première exploration dans ce domaine nous permet de dire que les textes de loi et les règlements sont mal connus des acteurs et semblent peu nombreux, les directives étant plus répandues.

La présence de l'EEDD dans les discours des ministres et même des présidents (ou princes) est très souvent signalée et ce, dans tous les pays.

Nous sommes dans une période où il existe un décalage entre les discours et les textes en vigueur

Proposition :

Le travail sur les textes en vigueur serait de première utilité dans le cadre des travaux d'un observatoire francophone de l'EEDD. Un pays pourrait faire avancer son cadre légal de façon plus efficace s'il avait la connaissance de ce qui se pratique dans les autres pays.

3.2 Les rapports officiels.

Les acteurs montrent dans leur majorité qu'ils ont connaissance de rapports officiels sur l'EEDD.

Proposition :

Autre tâche pour un observatoire francophone. Etudier de quelle façon les rapports officiels font état de l'EEDD dans les différents pays. Produire une note annuelle à ce propos à l'attention de l'ensemble des interlocuteurs francophones sur la question permettrait aux représentants des acteurs, dont les pays auraient du retard, de s'appuyer sur des documents pour étayer leur discours.

La production de rapports officiels sur le développement de l'EEDD peut-elle devenir un indicateur de développement durable ?

3.3 Les colloques et les rencontres

Les colloques, rencontres et assises existent bien sur ce thème et sont plus nombreux au Nord qu'au Sud.

Propositions :

Les rencontres d'acteurs sont un élément clé du développement de l'EEDD. Plusieurs pistes pourraient être empruntées sur ce point. La première consisterait à recenser dans la francophonie les différentes rencontres qui se déroulent sur l'EEDD. Nous pourrions examiner en particulier si ces moments de rencontre se dirigent vers des modes « participatifs » et se rapprochent, dans la méthode, de ce que pratiquent les acteurs de l'EEDD dans leurs activités pédagogiques. Une autre viserait à découvrir comment la rencontre des acteurs au Sud pourrait être facilitée. Nous devons ici tenir compte du fait que de plus en plus d'acteurs dénoncent les colloques coûteux en avion et en terme d'empreinte écologique. Comment palier cette difficulté, des solutions ont-elles déjà été expérimentées ?

3.4 La mise en œuvre de l'EEDD

Dans le système éducatif

Si les acteurs semblent répondre plutôt « oui » à la question de la présence d'un « volet EEDD » dans le système éducatif de leur pays, celui-ci peut être très ambitieux ou très restreint. La réponse doit aussi être relativisée, il ne suffit pas d'un texte pour que la pratique soit là. D'une manière générale, nous pouvons affirmer que les acteurs souhaiteraient plus d'EEDD dans le système scolaire.

Proposition :

Afin de poursuivre ce travail sur la présence d'un volet éducatif EEDD dans les systèmes éducatifs, dans de bonnes conditions, il serait nécessaire de faire un travail collectif de définition de ce qu'on entend par « volet éducatif » et de poser les critères précis qui nous diraient si oui ou non un système éducatif est doté d'un volet EEDD. Ensuite un travail doit être entrepris pour connaître, évaluer et assurer un suivi de la mise en application dans la pratique quotidienne des élèves.

Par les gouvernements

Les gouvernements infra nationaux (collectivités locales...) jouent un rôle important dans le développement de l'EEDD. Les problèmes environnementaux sont attachés à la vie quotidienne des citoyens et nombre d'élus attendent de nouveaux comportements des populations.

Il y a ainsi une remise en question du centralisme généralement observé en matière d'éducation.

Propositions :

L'engagement de ces acteurs parfois très puissants que sont les municipalités, ou autres gouvernements infra nationaux, crée une disparité dans l'offre au niveau d'un pays. Quel effet peut avoir l'engagement de ce type d'acteur ? Quels enseignements pourrait-on tirer des expériences existantes ? La collectivité locale doit-elle plutôt développer son propre service d'EEDD ou doit-elle fonctionner par convention avec les associations ? Quelle conséquence peut avoir à terme cette implication sur un système éducatif national ? La signature de conventions cadres à l'échelon d'un territoire infra national est-elle à construire ?

Les protocoles

Les protocoles ne sont pas vraiment signalés comme étant des éléments forts pour l'EEDD. Les acteurs semblent très septiques quant à leur efficacité, les moyens financiers n'ayant rarement (jamais ?) été à hauteur des espérances.

Proposition :

L'EEDD est transdisciplinaire, elle ne peut se développer autrement que de façon marginale comme actuellement, que si elle trouve des cadres pour cela. Seuls des protocoles d'accord et des conventions entre différents acteurs peuvent fournir ces cadres. Ce point mériterait d'être approfondi afin de découvrir si une certaine efficacité a été trouvée dans des territoires ? Ces expériences pourraient être mises à la connaissance de tous.

Le travail de lobbying

Si des représentants de la société civile engagée pour l'environnement sont bien présents dans les organismes de concertation, il ne semble pas que cela soit très répandu pour les acteurs associatifs engagés dans l'EEDD.

Proposition :

La connaissance des acteurs sur ce point semble faible. Un travail en profondeur qui consisterait à aider les acteurs à s'organiser pour se doter de représentants dans les organes de concertation pourrait porter ses fruits.

Les conseillers

Les conseillers pour l'EEDD, qui jouent un rôle de facilitateur pour le montage souvent complexe des projets, sont très peu nombreux sur le terrain. Le fait de savoir si cette fonction va se développer reste une interrogation.

Proposition :

Une exploration de quelques situations où ce type d'acteur a été mis en place pourrait nous dire si une généralisation est souhaitable. Nous pourrions déjà nous mettre dans la perspective d'une généralisation. C'est une piste d'emploi possible à différents niveaux institutionnels ou privés. Il serait intéressant de déterminer les compétences et le profil de formation qui serait le plus adéquat pour ces emplois et le financement nécessaire.

Les réseaux

Les acteurs connaissent l'existence des réseaux et s'y montrent attachés. Sur le terrain les situations sont très différentes, ils semblent bien implantés au Nord, et plus émergents (?) au Sud et à l'Est.

Proposition :

Les réseaux sont mis en avant par les acteurs comme élément facilitateur de leur action. Un travail spécifique sur ce point serait nécessaire afin d'avoir une meilleure lisibilité de cette dynamique de réseaux et d'assurer les transferts méthodologiques qui pourraient accélérer ou consolider les réseaux en particulier au Sud et à l'Est.

Les finances

Les projets sont aidés financièrement et les sources financières sont multiples. Les autorités publiques locales et l'Etat sont les plus actifs en la matière. Les organismes publics internationaux, les fondations et les entreprises viennent tout de suite au deuxième rang des plus actifs.

En ce qui concerne l'engagement financier des collectivités locales et des gouvernements infra nationaux, si dans certaines localités des budgets sont votés par les responsables des collectivités locales ou des gouvernements infra nationaux pour l'EEDD ce n'est pas le cas dans d'autres. Les contrastes sur ce point semblent importants.

Propositions :

Nous avons observé que la question financière était la première difficulté que rencontraient les acteurs de l'EEDD. Un travail de recherche, spécifique sur le financement des activités d'EEDD par les collectivités serait de premier intérêt.

Le partenariat

Avec la question du partenariat nous sommes, à n'en pas douter, sur un point clé de la stratégie de développement de l'EEDD. Cela « balbutie », est en « gestation », « émerge ».

La mise en place des partenariats est-elle facilitée ? Impossible de donner une réponse unique à cette question, les situations sont très différentes d'un projet à un autre, d'un territoire à un autre. Les personnes jouent une nouvelle fois un rôle clé dans le montage des partenariats.

Les partenariats sont empêchés par manque de volonté et de moyens financiers, mais aussi très probablement par manque de méthodologie.

Propositions :

Les partenariats pourraient être développés en organisant beaucoup plus de rencontres ouvertes à des acteurs venant du monde des institutions publiques nationales, des institutions publiques locales, des enseignants et des associations. L'implication des parents d'élèves et des entreprises pourrait aussi jouer un rôle positif. Un décloisonnement pourrait ainsi s'opérer et les projets n'en seront que plus en contact avec les réalités de terrain.

Il semblerait falloir de toute urgence favoriser la recherche sur le thème du partenariat et aider les publications. Un travail sur la méthodologie à mettre en œuvre pour construire un partenariat serait en particulier très utile. Il est urgent de donner un contenu, reconnu de tous, à ce mot pour que les partenariats qui se montent actuellement bénéficient de l'acquis des précédents.

Deux autres aspects pourraient être examinés. L'entrée territoriale est-elle facilitante pour le montage des partenariats ? Les entreprises assez peu présentes sur le chantier et pourtant de plus en plus citées dans les discours constituent-elles un réel potentiel et comment pourrait-il être mis à profit ?

Les associations

Les acteurs associatifs jouissent d'une certaine reconnaissance quant à leur capacité en matière de pédagogie. On sent toutefois à la lecture de leurs commentaires la faiblesse de cette reconnaissance.

Propositions :

Il pourrait être intéressant de faire la liste des critères qui nous permettraient de voir si cette reconnaissance est bien là. Par exemple quand une administration demande à un associatif d'intervenir dans une formation et rémunère l'association pour cela nous avons un signe tangible de reconnaissance. Cela est-il répandu, ne serait-ce pas utile de le répandre, quels sont les freins ?

L'évaluation

Les actions d'EEDD ne jouissent pas d'une évaluation suffisante. La réussite d'une activité et son efficacité sont difficilement mesurables objectivement et directement (la réussite de ces actions a trait à des facteurs aussi variables que les compétences de l'animateur ou de l'enseignant, la motivation du public, les conditions de travail, importance des groupes, l'âge, les conditions météorologiques...).

Propositions :

Les progrès dans ce domaine seront liés aux financements qui doivent s'accroître (à la volonté des acteurs d'être évalués et à la dotation à la recherche qui est très insuffisante).

La recherche

Un travail sur la définition de ce que les acteurs entendent par « recherche en EEDD » est à conduire. Nous sommes devant une demande réelle des acteurs, et une offre très réduite. Notre enquête pourrait laisser penser qu'il y a très peu d'opérateurs sur ce sujet. Mais nous savons qu'il y a beaucoup plus de chercheurs qu'il n'en apparaît ici. En particulier un grand nombre de praticiens savent à maintes occasions emprunter une posture de chercheur. La recherche est indispensable pour accompagner et former les éducateurs - elle nécessite une réflexion rigoureuse, et critique, qui permet de garantir une EEDD "éthique" et d'éviter certaines dérives...

- elle est également garante d'une efficacité : des évaluations bien construites permettent d'améliorer les actions et les outils, des synthèses et rapports permettraient également d'éviter de toujours repartir de zéro, comme si les 30 ans de recherche en EE n'avaient pas existé.

Proposition :

Il semble au préalable nécessaire de bien définir ce qu'on entend par recherche en EEDD, la plupart des personnes confondant encore recherche en environnement ou DD et recherche en éducation. Il y a, en particulier, un gros travail de communication et de pédagogie à faire auprès des décideurs sur cette recherche en EEDD.

Il semble que les acteurs ont une autonomie suffisante pour eux-mêmes produire cette recherche en collaboration avec des universités par exemple. Ces chercheurs ne se connaissent pas encore beaucoup, ils pourraient se découvrir, mettre en commun et collaborer. Il y a déjà des échanges, des réseaux pour communiquer, on pourrait penser à inventer des plateformes Web (exemple accolade à Strasbourg, EducA21 en Belgique ou Planet'ERE au niveau international) pour échanger via des forums, trouver des partenaires et aussi se rencontrer en réel pour concrétiser. Des plateformes collaboratives sont à construire et à mettre en ligne (ou sur des CD rom vu les problèmes du coût et de connections dans certains pays). Pour les rencontres des acteurs des pays du Nord avec ceux des pays de l'Est et du Sud, les rencontres comme celles de Planet'ERE sont importantes.

Un point important est que les chercheurs s'emparent bien des problématiques qui touchent le plus les acteurs.

Il y a très peu de moyens alloués à la recherche, nous devons donc tâcher d'avoir une recherche utile à l'action. Il convient de mettre en avant une recherche permettant de tester sur le terrain, une recherche appliquée donc faite par les acteurs eux-mêmes avec des soutiens et une réelle collaboration.

Les efforts pourraient être fait afin de favoriser la présence de chercheurs dans les moments de rencontres des acteurs en vue de provoquer des échanges.

Les liens existent sur le terrain de la recherche d'un pays à l'autre, cela constitue une base qui permettrait de construire un projet de recherche internationale ambitieux.

Il conviendrait de dresser un tableau du financement de la recherche en EEDD par pays. Nous ne disposons d'aucun chiffre à l'heure actuelle.

La formation

À plusieurs reprises on a pu se rendre compte que la formation était un point clé pour le développement de l'EEDD. Or la formation à l'EEDD n'est absolument pas généralisée dans les cursus de formation des enseignants et animateurs.

Proposition :

La première nécessité serait de donner une définition précise de ce qu'on entend par formation en EEDD. Peut-on dire par exemple qu'on forme des personnes à l'EEDD si on ne fait pas de terrain avec elles ou si on ne travaille pas avec des intervenants extérieurs et si on ne pratique pas les pédagogies actives...? Il y a des sites pilotes dans ce domaine dans la francophonie, il serait judicieux de s'appuyer sur les expériences existantes pour procéder enfin à une généralisation (tous les jours plus urgente).

Les animateurs

Des acteurs sociaux ont fait le choix de se consacrer à l'éducation à l'environnement en tant que professionnels sans embrasser la profession d'enseignant. Ils sont le plus souvent animateurs et fonctionnent au sein d'associations. Leurs situations, principalement du fait du faible financement des actions d'éducation à l'environnement, ne sont pas stables.

Nous pouvons affirmer qu'il y a bien un métier d'éducateur spécialisé en EEDD en train de naître. Reste à savoir quel sera son développement, celui-ci sera attaché aux financements affectés à l'EEDD.

D'une façon globale, il n'y a pas d'avancée significative du nombre d'éducateurs à l'environnement dans la francophonie.

Cette question a retenue l'attention des participants à l'enquête, ils se sentent très concernés et sans doute inquiets, la précarité dans ce métier est grande. Les situations quant à l'évolution du nombre d'éducateurs à l'environnement sont différentes d'un pays à l'autre, mais aucun ne semble pousser cette profession avec beaucoup d'enthousiasme.

Propositions :

Il est nécessaire de définir le profil de ces nouveaux acteurs sociaux et de travailler avec eux pour consolider leur profession.

Tous ceux qui souhaitent un développement de l'EEDD doivent apercevoir ici un potentiel important. L'EEDD repose pour grande partie sur l'engagement de personnes motivées, beaucoup choisissent le cadre associatif pour travailler, il y a là un véritable secteur économique et social à prendre en compte. Nous devons sur ce point poursuivre les investigations. Dans un premier temps il serait indispensable de définir plus précisément ce que nous entendons par « éducateur à l'environnement ».

Un tableau de bord par pays est à constituer. Nous pourrions sans doute obtenir des chiffres assez fiables en nous appuyant sur les travaux de ceux qui ont effectué un travail à ce sujet à l'échelle de leur territoire comme en Aquitaine ou en Alsace.

EE et Développement durable

L'idée que les lieux voués à l'éducation deviennent des lieux exemplaires en matière de développement durable est répandue et nul ne conteste l'intérêt d'aller dans ce sens.

Des expériences en la matière existent et certains acteurs en ont fait un point fort de leur travail. La mise en contact de ces acteurs entre eux a déjà commencé en France, un réseau spécialisé est identifié en France : <http://www.educ-envir.org/ecorce> .

Proposition :

Le terrain montre que des initiatives sont localement déjà prises pour impliquer les établissements scolaires dans les agendas 21 locaux. Un grand programme international pourrait être déclenché sur ce thème de la mise en conformité des lieux éducatifs avec le discours de l'EEDD. Les promoteurs des expériences existantes pourraient apporter des contributions décisives à l'établissement d'un tel projet.

Audit environnemental

La pratique de l'audit environnemental, social et économique dans les établissements est très peu répandue. Ceci constitue pourtant un objet de travail quand on sait l'importance qu'apportent les acteurs à la cohérence et aux aspects de démarche dans leur travail pédagogique, c'est la pédagogie de l'exemple.

La certification des établissements peut constituer un élément clé de l'EEDD. Pour un élève, être dans un établissement respectueux de l'environnement est quelque chose qui peut avoir beaucoup de sens. Une fois qu'une personne s'est posée la question de l'impact de son mode de vie sur son environnement, une grosse partie du travail de prise de conscience est déjà réalisée. Cette question peut facilement se poser de façon collective au sein d'un établissement. Nous avons avec la certification, un moyen idéal d'approcher les bons vœux et bons principes souvent prônés par les éducateurs, de la réalité quotidienne d'une communauté dans son établissement.

Proposition :

Les agendas 21 d'établissement peuvent constituer une piste prometteuse. La recherche des équipes pédagogiques travaillant sur cette question doit être prioritaire ainsi que la publication d'articles sur ces pratiques innovantes.

Les démarches de certification sont souvent inadaptées au monde éducatif. Il existe des certifications spécifiques comme au Québec (Ecoles vertes Bruntland), n'aurions-nous pas intérêt à créer une certification spéciale établissements scolaires qui permettrait d'associer travail technique et travail pédagogique. Pourquoi pas en faire un instrument international qui mettrait des établissements scolaires de différents continents dans des démarches similaires.

Pratiques pédagogiques

Les pratiques pédagogiques spécifiques (interdisciplinarité, co-éducation, alternance, pratique de terrain, ouverture sur projet multi-acteurs, pédagogie de projet, travail en équipe...) des acteurs de l'EEDD, sont bien présentes mais très peu répandues. Les acteurs souhaitent une généralisation de ces pratiques.

Les acteurs ont plutôt le sentiment d'un progrès de leur pratique. Mais un tiers d'entre eux doutent ou exprime une stagnation ou une régression. L'EEDD n'est pas en plein essor dans la francophonie.

Proposition :

Un travail spécifique de recherche est à conduire ici. Quels sont les freins et les éléments de levier pour la mise en œuvre de ces pratiques ? Existe-t-il des territoires où elles sont plus répandues ? Pourquoi les acteurs de l'EEDD sont-ils attachés à ce genre de pratiques ?

Nous avons besoin d'un tableau de bord précis. Nous avons à évaluer les pratiques en qualité et en quantité. Seul un observatoire francophone, paritaire de l'EEDD pourrait mener ce travail de longue haleine.

Les échanges

Les échanges internationaux à vocation pédagogique existent depuis très longtemps. Le projet de l'EEDD a clairement une dimension internationale. Comment pourrait-on faire réellement de l'EEDD sans créer le contact entre les populations du Sud, du Nord et de l'Est ?

Proposition :

Pour aller plus loin dans ce domaine un état des lieux spécifique serait utile. Qu'apportent réellement ces échanges, coûteux financièrement et en CO2 ? Cela favorise-t-il réellement les solidarités sur le long terme ? Disposons-nous d'évaluations faites au regard des objectifs de l'EEDD ? Des publications sur les expériences des uns pourraient être d'une grande utilité aux autres.

Les mesures à encourager

Les acteurs s'expriment beaucoup sur les mesures prioritaires à prendre. Grâce aux réponses apportées à cette question, nous avons une idée assez précise des priorités qui apparaissent aux acteurs de terrain.

Sont prioritaires : la formation, le financement, l'introduction de l'EEDD dans les programmes, la sensibilisation des responsables, la création d'outils....

Proposition :

L'EEDD est complexe il sera nécessaire d'approfondir la réflexion pour savoir quels types de formations il serait bon de mettre en place et qui doivent en être les bénéficiaires prioritaires (élus dirigeants, enseignants, animateurs, formateurs ?...). Devons nous penser en priorité à mettre en place des co-formations puisque, favorisant rencontres d'acteurs et regards croisés, elles donnent la chance à de nouveaux partenariats de naître. Au plan pédagogique, nous l'avons vu, les pédagogies dites actives (pédagogie de projet...) sont mises en avant. Mais il serait sans doute également nécessaire de créer des formations à la mise en place de partenariats, ou au contact avec les élus et autres responsables administratifs et économiques, des formations au « travailler ensemble » qui semblent faire défaut. Des formations aux risques, à la complexité, à l'incertain, aux résolutions de problèmes et pour une

éducation comportementale sont aussi à envisager. Les formations thématiques, les plus faciles à généraliser, sont aussi à développer mais ce n'est peut être pas là la priorité.

Sur la question des financements il appartient certainement aux élus d'apporter des réponses, mais les acteurs ont eux aussi probablement à s'organiser et s'armer pour atteindre de nouvelles lignes de crédit encore inaccessibles à ce jour (Organismes internationaux, Communauté Européenne...). La question de la présence du secteur privé dans le montage de projet est aussi certainement à débattre.

L'EEDD est globalement très peu présente dans les programmes scolaires et les acteurs attendent des décisions en ce sens. Nous pourrions favoriser la tenue d'un débat international sur l'entrée effective de l'EEDD dans les systèmes scolaires. Pourquoi cette réticence (l'invitation à introduire l'ERE dans les pratiques scolaires date de la conférence de Stockholm de 1972 !), y a-t-il des points commun d'un pays à l'autre ?

Comment pourrions nous doter les acteurs d'outils adaptés à leurs besoins ? Peuvent-ils dans le cadre de recherche action participer à leur création ? Ces outils doivent ils être internationaux ? Quelle solution pouvons nous envisager pour que ces outils soient financièrement accessibles aux acteurs ?

L'EEDD qui se développe est le plus souvent le fruit d'un partenariat. Comment rendre plus opérationnelle cette nouvelle forme d'« être ensemble » ? S'agit il d'une nouvelle culture en émergence ? comment la généraliser ? L'aide des technologies de la communication et des plateformes d'échanges devrait nous y aider. Un travail en profondeur sur les tenants et aboutissants du partenariat serait de la plus grande utilité. En particulier pour les formateurs qui ont besoin de documents de référence.

Les associations sont des acteurs de premier plan, nous devons savoir quel type de soutien leur serait le plus utile ? Leur présence comme partenaire de l'école pose t-elle problème à certains acteurs et si oui comment y remédier pour effacer les réticences ?

Comment allier information, communication et éducation ?

La mise en place de plans d'actions et de stratégies est demandée par les acteurs. Une dynamique doit être organisée pour que ces plans d'action soient uniques par unité de territoire et qu'ils entrent en cohérence d'une unité territoriale à une autre (objectifs en harmonie du plan de l'école, ou de la communauté de commune jusqu'à la stratégie francophone). Ces plans doivent aussi être la construction de tous les acteurs, afin que tous s'y reconnaissent.

L'ensemble des autres mesures prioritaires à prendre selon les acteurs de terrain, doit être publié pour qu'en naisse le débat.

La mise sur pied, par une démarche collective, d'un Plan d'Action Francophone pourrait offrir aux acteurs un document utile pour qu'ils puissent agir plus efficacement à leur niveau d'intervention. Une telle démarche qui demande l'appropriation et la participation de beaucoup de personnes, exige beaucoup de temps

IV – PERSPECTIVES

Nous proposons là des éléments pour l'établissement d'une stratégie francophone pour le développement de l'EEDD.

Nous organiserons notre réflexion en trois temps.

Dans une première partie, nous ferons une présentation générale et mettrons en avant la perception qu'ont les acteurs d'une stratégie.

Dans une deuxième partie, nous ferons une proposition de mise en forme d'un « Plan d'Action francophone pour le développement de l'EEDD ».

Dans une troisième partie, nous laisserons encore la parole aux acteurs en donnant les contributions les plus marquantes sur la question de la définition d'une stratégie francophone.

1. Présentation et perception des acteurs

Cette stratégie est construite dans le sens d'une contribution des acteurs francophones de l'EEDD à la DEDD (Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable).

Le but de cette réflexion stratégique est d'arriver à terme à l'établissement d'un Plan d'Action Francophone pour le développement de l'EEDD, partagé par tous.

Un tel plan nécessite que l'EEDD soit comprise dans sa complexité et que l'ensemble de ses facettes s'y retrouvent.

Un plan d'action n'a d'intérêt que dans la mesure où les acteurs se le sont appropriés et l'adoptent comme document de référence.

Le premier point de la stratégie est donc de s'interroger sur la méthode à mettre en place.

Pour que le Plan d'Action envisage bien l'ensemble de la problématique posée par l'EEDD et pour sa bonne appropriation, nous devons adopter une démarche permettant au plus grand nombre d'acteurs de participer à sa construction.

1.1 - Qu'entendons-nous par stratégie ?

Il n'est peut être pas inutile en introduction de préciser ce que nous devons entendre par stratégie. La première définition du « Petit Robert » est très guerrière : « Art de faire évoluer une armée sur un théâtre d'opération jusqu'au moment où elle entre en contact avec l'ennemi ». La deuxième définition conviendra sans doute mieux aux acteurs de l'EEDD : « Ensemble d'actions coordonnées, de manœuvres en vue d'une victoire ». Vision d'ensemble et prise de recul semble donc essentiel en ce domaine.

Les contributions des acteurs

Nous allons, pour définir la stratégie, nous appuyer sur les réponses des participants en y distinguant trois grands champs : d'abord ce qu'est cette stratégie elle-même, quelle est sa nature, ou comment doit-elle être ? Ensuite, quelle posture doivent prendre les acteurs pour réussir dans cette entreprise ? Enfin, quels sont les points précis à atteindre, les objectifs qui semblent prioritaires aux acteurs.

Ce que les acteurs entendent par stratégie

Il semblerait qu'il y ait quelques stratèges dans les rangs des acteurs de l'EEDD. Ils entendent par stratégie :

« *Les principes fondateurs sont énoncés, la ligne de conduite clarifiée, les besoins affirmés, les structures concernées par ces pratiques s'unissent pour faire bloc et peser dans les institutions.* »

« *Faire connaître et savoir les enjeux, et impliquer les gens dans toutes les actions* »

« *Une bonne définition du concept, une bonne connaissance et prise en compte des initiatives existantes, une vue prospective et intégrée, décloisonnement (institutionnel et sur le terrain), volonté politique (avec vue à long terme)* »

« *Des principes directeurs : Des droits. Une solidarité. Un Partage. Des responsabilités.* »

« *Légitimation du concept de DD, vision plus globale d'où interdisciplinarité. Rassembler les acteurs des secteurs différents, faire des liens entre ces acteurs. Permettre plus de cohérences entre les différentes actions et les planifier (faire un plan), prendre du recul par rapport à ce qu'on fait.* »

« *Une évaluation précieuse et rigoureuse de la situation et des perspectives suivies d'actions prioritaires.* »

« Se mettre d'accord sur les concepts et sur les procédures. Disposer d'une structure pour diffuser et faire connaître la stratégie. Inclure des éléments de cette stratégie dans les programmes d'enseignement en prenant conscience que l'Ere ne concerne pas une ou deux disciplines mais toutes les disciplines scolaires. Formation des professeurs à la gestion de projets interdisciplinaires »

« Je n'ai pas réfléchi à la question, mais j'imagine :

- la présence de financements pour sa mise en œuvre

- son adoption par les personnalités politiques

- la connaissance de son existence et son appropriation par la société civile ».

1.2 - Quel type de stratégie ?

Voir loin :

« La nécessité de fixer des priorités dans ce que l'on veut atteindre. Il y a tellement de choses à faire dans ce domaine que parfois on veut entreprendre tout en même temps. Cette tendance est entraînée de se développer dans le cadre de la Décennie de l'EDD. Il faut vraiment voir loin dans ce que l'on veut atteindre, même s'il y a urgence dans ce domaine. Les stratégies que l'on développe se font malheureusement souvent sur le moyen terme alors que l'on devrait penser à beaucoup plus long terme. »

« Une vision à long terme des responsables et de la poigne pour utiliser les ressources financières à bon escient ! »

Voir ensemble :

« Une vision à partager »

« Miser sur la participation, sur un travail autour des valeurs »

« Je pense que la recherche du consensus doit être la clef de cette stratégie »

« Synergies et cohésion »

« Travail en équipe, solidarité, volonté. Il faut que tout le monde aille dans le même sens ! »

« Poser des points de repères communs aux acteurs de la stratégie, faire que chacun se retrouve individuellement et collectivement dans une démarche de progrès en nombre et en qualité. Faire prendre conscience que ce n'est pas la concurrence ou rivalité qui fait progresser une société humaine (il en est de même pour les animaux et les plantes) mais que de tous temps c'est la coopération, la cohésion et la subsidiarité qui a permis à l'ensemble du vivant d'apparaître et de continuer à exister sur terre. »

« Impliquer tous les partis concernés dans l'élaboration de la stratégie »

« La participation de l'ensemble de la population »

« C'est la mise en place d'un réseau d'échange et de collaboration pour tous les acteurs »

Dans la culture de nos différences :

« L'échange, la rencontre, le partage, ..., d'une part, et la capacité d'influence sur la société, d'autre part. »

« Respect des différences et enrichissement mutuel. »

« Les éléments clés sont pour moi la diversité des clés. Ainsi chacun peut contribuer, trouver sa place dans cette stratégie. »

Dans la complexité :

« Adaptable à plusieurs réalités, axée sur l'éducation et la compréhension des actions, aider les gens à passer de la prise de conscience à l'action »

Dans un contexte à préciser :

« - Le fait que cette stratégie s'inscrive dans un plan global de développement du territoire

- L'existence d'un ensemble de textes, décrets, lois qui facilitent la mise en application d'une telle stratégie »

Les contributions des acteurs nous donnent quelques pistes sur la posture que les acteurs peuvent prendre pour la réussite de la stratégie :

Au niveau des attitudes de chacun :

« La démocratie participative, le débat et la concertation du plus grand nombre, ... »

« Démocratie participative : liberté d'expression, concertation, transparence... développer l'information d'investigation, s'appuyer sur le moteur qu'est le secteur non marchand (associations, économie sociale, réseaux EEDD...) »

« Besoin d'ouverture chez tous les acteurs de l'EEDD, y compris chez les associatifs »

Au plan opérationnel :

« Occuper les instances ouvertes aux acteurs des territoires (Commune, Communauté de communes, Pays, CESR,) »

- *Se rassembler à travers de collectifs régionaux ou territoriaux : rôle majeur des réseaux d'EEDD »*
« *S'impliquer dans les réseaux. Faire connaître les démarches de l'EEDD à tous les échelons de territoire. »*
« *- créer des collectifs nationaux d'éducateurs à l'environnement avec une organisation souple mais qui permet de rassembler périodiquement les acteurs pour échanger sur les priorités nationales en matière d'EEDD »*

2 - Proposition de mise en forme d'un « Plan d'Action francophone pour le développement de l'EEDD »

Nous avons une pratique, c'est l'EEDD. Nous avons des spécialistes de cette pratique, ce sont les acteurs de l'EEDD. Cette pratique se met en place dans des espaces allant du local au mondial. Dans ces espaces vivent les populations auxquelles s'adresse cette pratique, ce sont les territoires qui s'ouvrent à l'EEDD.

(Nous entendons par « territoire » les différents niveaux d'espace ou circonscriptions administratives qui vont du local, au mondial, en passant par les départements, régions, pays regroupement de pays (exemple : Europe ou Francophonie). Chacun de ces espaces pouvant se doter de son propre plan d'action dans la connaissance des autres plans d'action et en recherchant l'harmonie entre tous.

Nous avons donc 3 grands objectifs.

2.1 - Bien définir collectivement ce qu'est l'EEDD et mieux savoir qui sont les acteurs impliqués

- Apporter une définition de l'EEDD. Pour cela définir dans un premier temps ce que nous entendons par « Education ». Le problème de la finalité de l'Education devra sans doute être examinée. En particulier, les acteurs de l'EEDD sont-ils favorables à une éducation émancipatrice ? Devra aussi être examiné le statut des savoirs (Quels savoirs pour quelle société ? pour quelle planète ?). Définir les différentes représentations sous-jacentes (ERE, EE, EDD...) identifiées dans le monde francophone, nourrir cette définition, la faire évoluer. Une stratégie, afin d'être portée par l'ensemble des acteurs francophones, doit intégrer la diversité de ces représentations. Ce point nécessitera de questionner l'ensemble des acteurs qu'ils soient de la société civile, des autorités publiques, ou du secteur privé. Une étude en continue des pratiques sera également nécessaire.

- Bien définir qui sont les différents acteurs de l'EEDD (associations, collectifs, ONG, collectivités territoriales, administrations centrales, organismes internationaux, entreprises...). Il sera utile de définir en quoi ils ont un rôle à jouer en matière d'EEDD et en quoi ils sont complémentaires les uns des autres ?

2.2 - Donner les moyens d'agir à ceux qui font et à ceux qui veulent faire

- Former les acteurs de l'EEDD (les enseignants volontaires, les animateurs, les cadres et techniciens des administrations et des entreprises...). Le type de formation à mettre en place en priorité doit être débattu. Faut-il privilégier la co-éducation et les co-formations, puisque ce sont ces moments qui favorisent en particulier la naissance des partenariats?

- Faire reconnaître le métier d'éducateur à l'environnement et au développement durable,
- Créer une filière complète de formation,
- Mettre en place forums et rencontres sur l'EEDD à tous les échelons de territoire,
- Mutualiser les expériences et faire circuler les informations liées à l'EEDD,
- Mettre les acteurs en réseau,
- Faciliter concertation, collaboration et partenariats entre les différents acteurs,
- Mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques définis dans le cadre de partenariats,
- Soutenir financièrement les projets des acteurs,
- Créer des outils pédagogiques,
- Donner aux acteurs les moyens de l'évaluation de leurs actions.
- Mettre les acteurs au contact des chercheurs.
- Donner les moyens à l'interdisciplinarité de s'exprimer,
- Aider les acteurs de la société civile engagés dans le développement de l'EEDD à construire des collectifs et à se donner des représentants,
- Inciter les acteurs des autorités publiques locales engagées dans le développement de l'EEDD à construire des collectifs et à se donner des représentants,
- Inciter les acteurs du secteur privé engagés dans le développement de l'EEDD à construire des collectifs et à se doter de représentants.

2.3 - Préparer les territoires (de la commune à l'espace mondial) à une mise en oeuvre généralisée de l'EEDD

- Voter des crédits pour la formation des acteurs, pour financer les projets, pour financer la recherche, pour sensibiliser les populations,
- Inscrire de façon généralisée l'EEDD dans les textes réglementaires afin de lui donner une reconnaissance et une assise dans la société à la hauteur des discours et des enjeux exprimés dans les instances internationales et nationales,
- Favoriser l'adoption de lois et textes en faveur de la pratique de l'EEDD,
- Inscrire l'EEDD dans les systèmes éducatifs,
- Inscrire l'EEDD dans le débat social et politique,
- Former l'ensemble des enseignants à l'EEDD,
- Renforcer le "fait associatif" à tous les niveaux de territoire et former les acteurs de l'EE à la "Politique". L'EEDD étant un projet de transformation (individu société humanité) ne pouvant ignorer le fait politique,
- Former les élus et autres responsables administratifs et économiques à l'EEDD et à l'intérêt de son développement,
- Inciter à la signature de protocoles entre les différents ministères, les différents niveaux de territoire, les différents partenaires,
- Offrir des sièges aux représentants des acteurs de l'EEDD dans toutes les instances de concertation,
- Communiquer vers la population,
- Création d'une rubrique EEDD dans les médias publics,
- Favoriser l'implication des chefs traditionnels et des responsables religieux,
- Rendre visibles les opérations faites par les acteurs de l'EEDD,
- Développer la recherche en EEDD
- Inscrire un plan d'action pour le développement de l'EEDD dans le plan global de développement des territoires,
- Doter les territoires d'observatoire de l'EEDD,
- Valoriser les individus éco-consommateurs.

En particulier pour l'espace francophone :

- Encourager le partage et la mutualisation d'expériences au niveau francophone,
- Faciliter et encourager dans chaque territoire la construction d'un réseau des acteurs francophones,
- Encourager la pratique de projets partagés entre les pays francophones du nord et du sud afin d'ancrer dans les territoires la dimension globale et l'interdépendance du nord et du sud et de faire naître des solidarités inter groupes et inter individus,
- Créer un observatoire francophone de l'EEDD qui permettrait de recenser l'état du cadre réglementaire dans les différents pays, les métiers et formations existants, les pratiques et outils des différents acteurs, les financements attribués, l'emploi lié à l'EEDD, l'adéquation de l'offre et de la demande d'EEDD. Cet observatoire, à direction nécessairement paritaire, serait un outil au service de tous les acteurs, et un outil au service des politiques publiques pour accompagner l'EEDD.
- Faire en sorte qu'une partie de l'intérêt de la dette aux pays en développement serve à créer un Fonds d'aide aux groupes qui oeuvrent en EEDD dans les pays en développement et dans les pays en transfert

Propositions innovantes :

- EEDD dans les évaluations et examens.
- Instituer une journée mondiale de l'EEDD
- Faire un plan d'action pour l'EEDD dans chaque école.

ANNEXES

Liste des participants à l'étude :

Premier chiffre total participants, deuxième chiffre version électronique, troisième chiffre version papier)

Total pays : 22

Total participants : 178 (113+65)

Algérie : 24 (5+19)

- ADEM Benyougef Ahmes, Ecole Nationale de Travaux Publics,
- Institut national de recherche en éducation (INRE) Mustapha Heuenoun, chef de département.
- Salima Benhouhou et Frarida kammar : sbenhouhou@hotmail.com et kkhammar@yahoo.fr enseignantes (Ecologie-Botanique),
- Mabrouka Benlamine, médecin , présidente d'une asso de parents d'élèves.
- Boualallah Mohamed : boualemhamid@yahoo.fr min edc nat
- Othemane Bouhellal, Ecole Nationale de Travaux Publics
- Amar Bouzenoune : abouze2@caramail.com, Dpt Ecologie et Environnement FSB-USTHB
- Kaled Deriche ministère de l'éducation nationale.
- Zora Derriche, laboratoire de recherche TPITE-ENTP.
- Thérèse Gernigon : tgernigon@yahoo.com , professeur d'université, participante au projet « introduction de l'EE dans le cursus scolaire algérien », Amitié sans frontières.
- Nadir Hanifi, enseignant à l'université et association de Boumerdès.
- Sœur Hyam
- Henry Jean-Pierre, formateur, foyer des jeunes, Amitié sans frontières
- Said Lahdiri : lahdirisaid@yahoo.fr , professeur de sciences de la vie et de la terre (au secondaire)
- Baghdad Lakhdar : baglakhy@yahoo.fr , enseignant chercheur
- Hadjera Laouarem ministère de l'éducation nationale, 8, rue Pekin El moradia Alger
- Azzedine Larfaoui, animateur éducateur, Foyer des jeunes, Amitié sans Frontières,
- Latifa Remki, Ministère de l'Education Nationale, : latirem@yahoo.fr, coordinatrice nationale du projet d'introduction de l'éducation à l'environnement dans le cursus scolaire
- Moussa-bakehti Nacer : ministère de l'éducation nationale
- Salle pédagogique des zones arides de Béni-Abbès : Radjaa Boudjema : radjboud2000@yahoo.fr , professeur de biologie, éducateur à l'environnement dans les zones arides
- Boudjemaa Remki, Ecole Nationale de Travaux Publics,
- Yacéf Djouher, enseignante école primaire privée, bénévole foyer de jeunes, 22 chemin d'Hydra El Biar Alger Algérie.
- Fouzia Yahiaoui : yahiaouif@yahoo.fr, ingénieur : Agence nationale pour la conservation de la nature (ANN), Mouvement écologique algérien (Association)
- Zoheir Zidane, météorologiste

Belgique : 20 (11+9)

- ADALIA asbl, Isabelle Bourge : info@coccinelles.be, coordinatrice de projet
- Philippe Capelle: p.capelle@swing.be, Responsable pédagogique sciences auprès de l'enseignement secondaire catholique en Communauté française de Belgique.
- Ainsi Font Font Font, Eric Dewaele : afff@skynet.be
- Cellule de Coordination du Réseau des Centres Régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE). Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement du Ministère de la Région wallonne, Christine Veeschkens : C.Veeschkens@mrw.wallonie.be responsable de cette cellule qui coordonne des CRIE
- Gabriel de Potter : Institut d'éco-pédagogie.
- Institut Scientifique de Service Public (ISSEP), M Lambert : m.lambert@issep.be
- « La Bourrache » asbl, Mélanie Bronckaerts : 04 341 00 14.
- Réseau de 10 Centres Régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE). Christine Veeschkens : C.Veeschkens@mrw.wallonie.be responsable de cette cellule qui coordonne des CRIE
- Ferme de la vache CPAS de Liège Julie Croonen.
- Paul Gailly : directeur du Pôle Education de Natagora.
- administration communale de Gembloux, Eric Van Poelvoorde : vanpoelvoorde@publilinc.be , échevin de l'environnement.
- Christine Gonda professeur de géographie formation d'enseignants
- Haute Ecole Supérieur Pédagogique, Marina Gruslin: marina_gruslin@hotmail.com enseignante en sciences, conceptrice, coordinatrice et formatrice à CERISE (centre d'éducation relatif aux interactions santé et environnement)

- Locwette Vincent : [04 250 95 96](tel:042509596), formateur nature a Natagora.
- Picquot Isabelle, maître-assistant haute Ecole IESN, chargée du cours d'environnement en section pédagogique.
- Pro Velo asbl Damien Dupriez : info@provelo.be – veloeducation@provelo.be Chargé de mission
- Réseau IDée - Information et Diffusion en éducation à l'environnement, Joëlle van den Berg : joelle.vandenberg@reseau-idee.be coordinatrice.
- Asbl Tournesol-Zonnebloem : danielle.francis@freeworld.be Patrick Bulteel, Directeur, Danielle Blancke, Claudio Rojas
- Anne Versailles : a.versailles@skynet.be, coordinatrice de la plate-forme EducA21 Grefe – Université de Liège
- WWF, Marie-Françoise Ducarme : Marie-FrancoiseD@wwf.be Responsable de l'unité éducation au WWF

Bénin : 4

- Cellule Environnement Education (C. E. E.) : fadjahossou@yahoo.fr ADJAHOSSOU K. Firmin, Coordonnateur de la C. E. E.
- DCAM-BETHESDA (Développement Communautaire et Assainissement du Milieu), Dona Antoine DJIDONOU : djidona@yahoo.fr Chargé de Communication pour un Changement de Comportement
- Centre d'Information et de Documentation sur l'Environnement (C.I.D.E) du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU), Edith Francisco : efrancisco@mehubenin.net responsable du C.I.D.E
- François Labe Mahougbe : francois.labe@caramail.com

Bulgarie : 7

- Alexandrova Dessislava : Tel. [00359 973 81332](tel:0035997381332) étudiante « Ecologie et préservation de l'environnement », Université de Rousse /formation continue/Opératrice, Centre de Technologies Informatiques, Association KREDI
- "Association de développement de la municipalité d'Etropolé" /municipalité – ici dans le sens de territoire/"Association Nationale des ONG des petites villes et villages" - Maria Marinova : [00359 720 3668](tel:003597203668), [00359 897953305](tel:00359897953305) Président du Conseil d'administration des deux organisations.
- Kredi ONG /Initiative de développement économique de la région de Kozlodouy/ Nina Marinova : ocei@abv.bg Coordinatrice
- Lycée d'enseignement général « St Ciril et Méthody », Kozlodouy : Maria Kostova Tel. [00359 973 80886](tel:0035997380886) Directrice
- Lycée professionnel d'énergétique nucléaire « Igor Kourtchatov », Kozlodouy Maria Stoyanova : [00359 973 80560](tel:0035997380560) professeur de biologie et éducation de santé
- Municipalité de Kozlodouy /Administration locale/ Evelina Alexandrova Tel. [00 359 887 258 173](tel:00359887258173) Expert «Ecologie »
- Gabriela Todorova : Tel. [00359 973 81332](tel:0035997381332) Formation universitaire: Spécialiste en Ecologie /4 ans de formation/Position précédente : Municipalité de kozlodouy /administration locale/, Spécialiste d'écologie Position actuelle : Operatrice, Centre de Technologies Informatiques, Association KREDI

Burkina Faso: 17 (1+16)

- Action évangélique et développement (AED) pasteur Kiswendsida Zongo : zongokis@yahoo.fr
- Françoise Campaoré R 50 36 46 18.
- Association Douni Noogo (ADN), Hamidou SIMPORE : adn2noogo@yahoo.fr , président
- Association jeunesse solidarité et développement (AJSD) Razack A Bagueya : ajsd_03@yahoo.fr
- Association « Une école un bosquet » Boukaré Kaboré : 70 22 68 10, assistant
- association écologiste pour le développement sociale (AEDS) Joseph Bazie : joseph.bazie@caramail.com , président.
- association féminine 'gamé Koamba », Angèle Kafando, 50 39 46 82, présidente
- Groupement féminin « Rehuendé de Manessa » Fatima Sankava : 50 39 50.
- Nandian Ismael , 78 80 12 04. association
- Association des jeunes dynamiques, Ouedraogo Yolande 50 31 27 42.
- Association Nabonswendé pour le développement fruitier et l'élevage (ANDFE) Athanase Sawadogo
- Association « Notre Avenir à Tous » (NAVET) Salifou Ouédraogo : navetbf@yahoo.fr
- Association Nong-Taabasc, Clarisse Sedego : 50 39 50 03, présidente.
- Association « Soutong Noma » Olivier Ouedraogo : 70 25 12 63. Président
- Réseau National des jeunes de lutte contre la désertification du Burkina, Cyril Konde 70 75 38 72.
- Villageois pour le développement du Ni Nion, Marie Bakonée Kansolé Kandiel : mariathe@yahoo.com
- Christophe Zoure : zoukrist@wanadoo.fr

Cameroun : 6

- CENTRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT AU DEVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DE L'ENVIRONNEMENT (CADPEN), ABOUBAKARI BINDOho : BINDOHOA@YAHOO.FR / CAPEN_ORG@YAHOO.FR , PERSONNE CONTACT.
- Collectif pour l'Education Environnementale au Cameroun, Jean-Marc Bikoko : bikjohncm@yahoo.com
Président du Conseil d'Orientation Stratégique, Dieudonné Xavier Ateba / Secrétaire Exécutif : volontariatenv@yahoo.fr, Hilaire Tchoffo / Coordinateur Région des Montagnes tchotame@yahoo.com
- ACEEN: Bathermy Tsafack Tagny: aceen2@yahoo.com Coordonateur
- Développement Humain et Gestion des Ressources Naturelles (ZODEM) Marie Louise KONGNE : zodem_dhgrn@hotmail.com Directrice de ZODEM, Professeur des Lycées et Collèges en Sciences de la Vie et de la Terre.
- RESAEC (Réseau des animateurs pour l'Education des Communautés) BOUBAKARI HAMADOU : resaecbh@yahoo.fr, Coordonnateur du RESAEC
- Tientcheu Nintcheu, professeur lycée d'enseignement secondaire. a_tientcheu@yahoo.fr

Canada : 10 (8+2)

- Rose-Marie Blanchard-Malenfant : malenfrm@UMoncton.CA Secrétaire Chaire d'études K.-C. Irving en développement durable Maîtrise en études de l'environnement Université de Moncton
- Omer Chouinard : 165 rue Massey, pav P-A Landry #137 E1A 3E9, professeur de maîtrise Université de Moncton.
- François Desgroseilliers : blu@videotron.ca, animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire dans une école secondaire publique de Montréal.
- Nancy Dampousse : ndampousse@cvrbc.gc.ca
- Yves Hébert : yveshebert@sympatico.ca , Enseignant sciences au niveau secondaire, École secondaire Des Lacs Commission scolaire Des-Portages-de-l'Outaouais
- OSBL - musée Odette Gariépy : info@museobus.gc.ca directrice générale de Muséeobus
- Claude Poudrier : claud.poudrier@sympatico.ca, enseignant-chercheur, formateur en EEDD
- Robert Litzler : aqpere@videotron.ca, président de l'AQPERE
- Lisabeth Péloquin : lisabeth@loginnovation.com enseignante et écologiste.
- Anne-Marie Vigeant : gazou63@hotmail.com

Chypre : 1

- ONG CYMEPA, Michael IERIDES : cymepa@cytanet.com.cy , cymepa@logos.cy.net Secrétaire Général

Congo Brazzaville : 2

- Alliance nationale pour la Nature (ANN), Isaac MOUSSA : annature92@yahoo.fr Président
- ONG, Congo Nature Conservation, Jean Placide KAYA : congonaconserver@yahoo.fr , placidekaya@hotmail.com Coordonnateur

Côte d'Ivoire : 1

- Gustave Aboua : aboua@hotmail.com, Enseignant Université Abobo-Adjame

France : 52 (46+6)

- Agence de l'Eau Seine-Normandie, Estelle GAVARD : GAVARD.estelle@AESN.fr, chargée de mission Education
- AJENA Energie et Environnement en Franche Conté, Nathanaël Point : 03 84 47 81 10
- Alsace Nature, Xavier Ademe : animation@alsacenature.org chargé de mission éducation à l'environnement
- Association Energie Environnement, - François Maugis : energie.environnement@wanadoo.fr président
- Association Régionale pour l'initiation à la Nature et à l'environnement en Alsace (ARIENA) Marc Boissaye : ariena.girca@wanadoo.fr
- Sofie Aublin : sofie.aublin@educagri.fr, Animatrice nationale du réseau EEDD agriculture
- Aye-Aye environnement (AAE), Philippe Macquet : pmacquet@ayeaye.org – président-fondateur de AAE et initiateur du réseau ADD « Attitude Développement Durable »
- Marie-Dominique Beluche: maisonenvironnementcg90@wanadoo.fr , professeur des écoles, chargée de mission EEDD
- Olivier Blanc : olivier.lapouzaque@free.fr coordonnateur pédagogique, responsable associatif GRAINE et Réseau Ecole et Nature.
- Christophe Bouvet: christophebouvet@altern.org animateur environnement, resp. associatif
- Yannick Bruxelles : yannick.bruxelle@wanadoo.fr , correspondante académique EEDD (académie de Poitiers), responsable associative.

- Antoine Cassard : antoine.cassard@paris.fr chargé de projets en EE à la Mairie de Paris au Service de l'Écologie Urbaine (Paris-Nature), administrateur Graine Ile de France, relais et administrateur réseau Ecole et Nature
- Claude Camus : camus.cl@infonie.fr Agrégé des Sciences de la Terre – Professeur honoraire IUFM
- Centre d'Initiation à l'Environnement du Bassin de l'Armanche : Jean Pouillot, président, Aurélie Vouilloux.
- CFEEDD : education@fne.asso.fr, collectif français pour l'EEDD.
- Bernard Dariel : Bernard.Dariel@ac-poitiers.fr, Enseignant
- Olivier Dumas : clubadosvad@caramail.com, animateur nature, porteur de projets de puis 5 ans, création de supports de communication (Cdrom, livrets pédagogiques, site Internet).
- Espaces et Recherches: Isabelle FAUX, espaces@club-internet.fr, directrice
- Maurice Fay : Maurice.Fay@paris.ird.fr, IRD Délégation a l'information et a la communication
- Fédération Nationale Léo Lagrange, Marie-Laure DAVY : marie-laure.davy@leolagrange.org chargée de développement de l'éducation à la consommation et à l'environnement, Yves HUGUET, Délégué Fédéral à la Consommation
- Peggy Fernette : rue nationale 18 170 Le Châtelet, animatrice en formation, ferme pédagogique.
- Frédéric Foulon : crijcentre.reseau@wanadoo.fr chargé de la coordination, de l'animation et du développement du réseau régional information jeunesse,
- Cécile Fortin : fortincecile@hotmail.com chercheur non titulaire
- Nicolas Gagnon : chico@wanadoo.fr animateur environnement dans une collectivité territoriale
- Nicolas Guignard : nicolas.guignard@educ-envir.org , coordinateur de secteur Réseau Education Environnement 05.
- Sandra Goetgheluck : sandra.goetgheluck@wanadoo.fr, ingénieur agriculture
- GRAINE (Aquitaine) Hervé Cazenabe, herve.cazenabe@graine-aquitaine.org coordinateur du réseau régional d'éducation à l'environnement herve.cazenabe@graine-aquitaine.org
- Gée Aude, Grégoire Delforge : geeaude@wanadoo.fr Animateur de Réseau,
- IFREE, Jean-Pierre Trillet : trillet@ifree-ore.org , directeur.
- Solenne Jehanno : solennejehanno@LOIREFOREZ.FR, Ambassadrice du Tri
- Damien Lamothe : damlamothe@yahoo.fr Animateur et formateur et coordonnateur de projets d'EE
- « Les Arts Verts » association landaise d'éducation à l'environnement, Evelyne Desmoulin : lesartsverts@libertysurf.fr présidente
- Station LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) de l'Ile Grande, GUILLAUME Sophie : animation.7iles@lpo.fr chargée d'animation
- Elise Lidoine : elise-lidoine-smiril@wanadoo.fr, coordinatrice de projet pédagogique
- Le Loubatas Centre permanent d'initiation à la forêt provençale (association d'educ environnement) Maurice Wellhoff : loubatas@educ-envir.org coordinateur du Loubatas CPIFP, administrateur du Graine PACA et d'Ecole et Nature
- François Maugis : energieenvironnement@wanadoo.fr
- Naturoscope : Françoise Fabre : francoise.fabre@educ-envir.org Co-présidente du Réseau Ecole et Nature et co-présidente du Naturoscope
- Office Français de la Fondation pour l'Education à l'environnement en Europe, Thierry Lerévérend : lereverend@wanadoo.fr , directeur, membre du pilotage du CFEEDD.
- Office pour les insectes et leur environnement du Languedoc Roussillon: Jacques Douay opielr.educ@wanadoo.fr
- Monique Paternoster : mpaternoster@cbnm.org Responsable du CPIE Mascarin
- Planète Sciences, Hervé Prévost, Jean-Christophe Doublier : environnement@planete-sciences.org Directeur, Responsable des activités Environnement
- Hervé PAYEN : herve.payen@ac-lille.fr thierry.willaey@ac-lille.fr Rectorat Division Vie des Etablissement Bureau Vie de l'Elève, Chargé du dossier développement durable
- Thierry Plu (Emmanuel Bossis et Nathalie Gouzi) : THIERRYPLU@aol.com Enseignant Education Socioculturelle, je parle en mon nom bien sur et au nom d'un groupe de personnels de l'établissement qui sont en charge du DD
- Pré en Bulles, Mélanie Le Goulven : preenbulles@tiscali.fr
- Philippe Rabatel : RABATEL.PHILIPPE@wanadoo.fr, professeur d'école, coprésident de réseau
- Emmanuel Redoutey : eredoutey.cpiehd@freesbee.fr , responsable pédagogique au CPIE du Haut-Doubs.
- SILVA, Roger Lescop : 89 rue des Bouquilliers 10130 Auxon, membre du CA
- SREPEN « Gestion Réserve Naturelle de la Roche Ecrite » DEVAUX Stéphanie : srepen-roche-ecrite@wanadoo.fr animatrice nature
- Josine Stiker Mougeolle : josine.stiker@laposte.net Animatrice EEDD CPIE Collines normandes
- « te mana o te moana » l'esprit de l'océan en langue tahitienne, Dr Gaspar Cécile : cgaspar@mail.pf vétérinaire, présidente
- Francis Thubé : francis.thube@educ-envir.org , directeur de réseau, coprésident du Réseau Ecole et Nature, membre pilotage CFEEDD.

- Pierre Transon , professeur de écoles et vice président Groupe Ornithologique des Avaloris.
- Elodie Texier-Pauton : etexier@uncpie.org Chargée de mission

Gabon : 1

- Les Amis de la Nature-Culture et Environnement, Stéphane Mundunga : mundunga@caramail.com Président
Animateur des clubs écologie en milieu scolaire

Luxembourg : 1

- Centre snj (Service National de la Jeunesse) Hollenfels (Education à l'Environnement – Education Nord-Sud)
Grevis Michel : michel.grevis@snj.etat.lu responsable Centre snj

Mali : 1

- Moussa batchily BA : moussabb@datatech.toolnet.org , coordonateur de programmes.

Mauritanie : 2

- Agissons Tous Pour un Développement Durable (ATPDD) : Mohamed Lemine Ould Ahmed Dedde, keboud@yahoo.fr Président de l'ONG et Coordinateur Comité internationale des jeunes francophones pour le Maghreb et le Moyen Orient.
- Association pour le développement durable et l'environnement (ADDEM), Moctar Ould Sidi Ould Zein : Tanmiyawaelbiaa21@hotmail.com Coordonateur.

Niger : 12 (0+ 12)

- ONG ADB Ballaga Yancouba Boubacar BP 12724 Niamey
- ONG-Boubatou Mounkaila Oumarou Ajibril 98 09 48 et 72 37 14 et 75 40 05
- Association de développement pour l'éradication de la pauvreté au Niger (ADEP-Niger) Yaou Mahamadou président (227) 91 95 36 BP 10 620 Niamey.
- ONG-Ecole Instrument de Paix (EIP Niger) Moustapha Maman, chargé de programme.
- ONG-Ecole Instrument de Paix (EIP Niger) Ibrahim Ahmed, conseiller pédagogique BP 11867 Niamey.
- ONG-EDER (Energie et Environnement pour un développement rural), Abdoulaye Issa : abdl_issa@yahoo.fr (227) 72 25 59 et 91 24 14.
- ONG FUSAA fusa.a@caramail.com BP 49 Niamey (227) 98 77 25.
- ONG JEDD, Harouna Abdou conseiller de jeunesse, Moussa Halibou (227) 96 31 77 et (227) 73 91 88.
- ONG-ONDEH (organisation Nigérienne pour le développement de l'être humain), Karanta Idrissa Mahamadou, président 26 17 26 et 35 05 12
- SOS écologie, Ibrahima Abdou, président PB 11098 Niamey
- ONG-VNVP (Volontaires Nigériens pour Villes Propres) Hassane Ajika. BP 11400 Niamey 74 13 27 et 74 13 02
- un participant non identifié.

République démocratique du Congo : 1

- O.N.G. « PLANETE 21 » Steve Labata : magic_stevefr@yahoo.fr ,strobe@francophone.net, président.

Roumanie : 2

- Fondation Verte 2000, Nicolae Diminescu : diminescu@xnet.ro Président
- L'Agence -Regionale de Protection de l'Environnement Timisoara Garboni Ana Cornelia – Directrice Executive Timisoara, Boulv.Mihai Viteazul no. 32 – Tel : 0040 – 256-491795 Fax : 0040-256-491845

Rwanda: 2

- A.E.P.E.R. (Association des Etudiants pour la Protection de l'Environnement au Rwanda), Runyota Nyiringabo J. Bosco : natureafrique4@yahoo.fr, Président de l'Association
- Association des Journalistes pour la Promotion de la Protection de l'Environnement au Rwanda (A.J.P.E.R) , Steven Mutangana : mutanganasteven@yahoo.fr Président

Suisse : 4 (3+1)

- ADER Association pour le Développement des Energies Renouvelables CARLES Cédric, coordinateur ITEX
- Centre de formation WWF Adèle Thorens : adele.thorens@wwf.ch responsable de formation.
- Haute Ecole Pédagogique du Canton de Vaud, HEP-VD, Charles-Etienne Vuilloud
François Gingins : francois.gingins@edu-vd.ch Formateurs d'enseignants
- Office Fédéral de L'environnement, des Forêts et du Paysage (OFEFP) Ferrari Dolorès, dolores.ferrari@buwal.admin.ch Collaboratrice scientifique et suppléante au chef du Service Education à l'environnement

Togo: 2

- Y.Jules Adjima : compagnonsruraux@yahoo.fr, Directeur Exécutif, Responsable du programme d'éducation à l'environnement, Les Compagnons Ruraux
- Etienne Doyon : etienne_doyon@yahoo.fr coopérant volontaire canadien en poste de chargé de l'éducation environnementale avec l'ONG ADETOP au Togo

Tunisie : 6

- Samir BEM MERIEM Chef de service, responsable de la formation Générale de l'Enfance / Ministère des Affaires de la Femme, de la famille, de l'Enfance et des Personnes âgées, 2 Rue d'Alger, Tunis
- Mohsen Makhoulouf : mosenlouf@yahoo.fr directeur de la Maison de jeunes Sbikha 3110 Tunisie -Tel : 00216 7 36 50 26, GSM : 00216 98 24 44 66
- Ahmed khouaja Maître-assistant en sociologie consultant en approche participative et en éducation à l'environnement Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, Département de sociologie
- Mahmoud OUANES Chef du projet Life (paiee)
- Kamarezzamen GUELLOUZ Conseiller pédagogique de l'Enfance Rue 9 avril, Metline 7034 Bizerte
- Hatem ZAMOURI : ecolo2001@yahoo.fr Chargé de l'éducation environnementale Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) 6, Rue habib Thameur n°6, Khereddine Le Kram 2015

Etude pour une meilleure connaissance de l'état de l'existant de l'éducation à l'environnement en vue du développement durable dans la francophonie.

Cette étude servira à la définition collective d'une stratégie francophone de développement de l'éducation à l'environnement en vue du développement durable.

Questionnaire

Ce questionnaire mis au point collectivement, est diffusé par un grand nombre d'acteurs impliqués de près ou de loin dans le mouvement Planet'ErE. Que vous agissiez dans le champ de la société civile, celui des autorités publiques ou du secteur privé, merci de bien vouloir y répondre, nous le retourner au plus tôt, nous aider à le faire connaître, à le faire circuler, à le faire vivre ! Vous pouvez y répondre soit en tant que structure, (association, syndicat, entreprise, administration... ou autre), en tant qu'individu seul ou en tant que groupe de personnes.

Le collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD) est responsable de l'étude, il est accompagné d'un comité de suivi international.

Merci d'envoyer votre **réponse avant le 30 janvier 2005** à votre coordonnateur local (et national) s'il existe et à roland.gerard@ecole-et-nature.org pour réponse sur papier : Roland Gérard. Rue de la Barre quartier Brandahari 97615 Pamandzi Mayotte France.

L'étude sera restituée à l'UNESCO le 15 mars, les résultats seront disponibles à cette date, des points d'étape seront publiés sur la liste de diffusion planetere@planetere.org (inscription gratuite)

Pays :

Structure :

Nom(s), prénom(s), fonction(s) ou relation à l'éducation à l'environnement en vue du développement durable (merci de préciser si vous répondez en votre nom propre) :

Coordonnées et personne contact si il s'agit d'une structure :

Avertissement :

1. L'éducation à l'environnement est encore une pratique récente et elle est toujours en mouvement. Personne ne peut prétendre avoir, pour un territoire donné, une vision objective et complète de la situation. Nous vous invitons donc à répondre sans hésitation suivant l'état de vos connaissances plutôt que de laisser des questions sans réponse. Si nous avons des retours contradictoires nous tâcherons d'approfondir la question et cela pourra être l'objet d'un débat.

2. Pour faciliter le traitement des réponses, certaines questions sont fermées. N'hésitez pas à ajouter vos commentaires, soyez assuré que chaque questionnaire renvoyé sera examiné de A à Z. Nous pensons en particulier aux questions : 22, 23, 27, 28, 29, 35, 37...

3. Cette étude se déroule dans le cadre de « la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable » (DEDD 2005-2014) qui est conduite par l'UNESCO. L'appellation EEDD (éducation à l'environnement en vue d'un développement durable) ne fait pas consensus au sein des différents pays de la francophonie mais on parle bien de la même chose. On utilise EE ou ERE depuis plus de vingt ans, dans un souci d'ouverture le cfeedd a choisi de

coller DD à l'EE habituel. Sachant que l'UNESCO quand elle parle d'éducation en vue du développement durable (EDD), considère tout de suite l'éducation à l'environnement, mais aussi, l'éducation à la santé, aux droits, à la consommation, au développement...En employant EEDD, on se place dans le contexte de la décennie tout en conservant notre spécificité qui est bien l'environnement ! Sur ce point le débat continue !

Un texte de présentation accompagne cette étude.

I. Vous et votre pratique de l'EEDD

1. Quelle est votre représentation (ou définition) de l'EEDD ?
2. Dans quel contexte faites-vous de l'EEDD ?
3. Quelles actions développez-vous ?
 - a) Avec quel type de « public » ?
 - b) Sur quels sujets ?
 - c) Avec quelle pratique pédagogique ?

Pour des projets précis vous pouvez apporter vos réponses dans ce tableau :

Durée et date	Nom de l'action	Public bénéficiaire	Coût et source de financement	Objectif du projet

4. Qu'est-ce qui vous motive dans votre action d'éducation à l'environnement ? Pourquoi faites-vous de l'EEDD ? Pourquoi agissez-vous pour l'EEDD ?
5. Comment avez-vous commencé ou qu'est ce qui vous a mis sur cette voie ? (Origine)
6. Qu'est-ce qui vous paraît le plus important à apporter aux personnes qui vivent un projet d'EEDD ?
7. Qu'est-ce qui facilite votre travail ?
8. Qu'est-ce qui rend votre travail difficile ?
9. Quel est votre niveau d'organisation ? (avez-vous des locaux, un(des) ordinateur(s), du personnel permanent, contractuel ou bénévole...)
10. Quel est votre niveau d'accès à l'information/ la connaissance (quel accès à Internet, quel accès à de la documentation sur l'éducation, l'environnement, le développement durable...)
11. Quels commentaires souhaitez-vous apporter sur la définition de l'EEDD donnée en 2002 par le collectif international ? (Voir texte en annexe, votre réponse sera utilisée dans le débat sur l'évolution de ce texte)

II. La situation de l'EEDD dans votre pays

Présence de l'EEDD dans le débat social et politique de votre pays et de votre territoire de vie

12. A votre connaissance, l'EEDD a-t-elle été mentionnée au niveau national depuis le 1^{er} janvier 2000 dans des textes officiels ?

Lois : OUI NON NSP (ne sait pas)

Décrets ou règlements au dessus de la directive ministérielle : OUI NON NSP

Directives ministérielles : OUI NON NSP

Stratégie nationale pour le développement durable : OUI NON NSP

Discours des ministres : OUI NON NSP

Discours du président : OUI NON NSP

Merci si possible de mentionner les références des textes.

13. Des rapports officiels sur le sujet ont-ils été publiés? OUI NON NSP

Si oui, lesquels ?

14. Des colloques ont-ils été organisés sur le sujet ? OUI NON NSP

Si oui, lesquels ? Initiés par la société civile ou par les autorités publiques ?

15. Votre pays (ou votre territoire, précisez) s'est-t-il doté d'un instrument (type observatoire) pour mesurer les pratiques et leurs évolutions ? OUI NON NSP

Si oui, précisez son nom et l'organisme gestionnaire

16. Votre pays (ou votre territoire, précisez) s'est-t-il doté de centre de ressources ? OUI NON NSP

Si oui, précisez son nom et l'organisme gestionnaire

17. Des entreprises se sont-elles engagées dans l'EEDD ? OUI NON NSP

Si oui, lesquelles et quels types d'actions mènent-elles ?

Mise en œuvre de politiques d'EEDD à chaque échelon de territoire

18. Le système éducatif est-il doté d'un volet EEDD ? OUI NON NSP

19. Des gouvernements infra-nationaux (provinces, régions, départements, communautés de communes...) ont-ils pris des initiatives récentes en faveur de l'EEDD : OUI NON NSP

Si oui, lesquelles ?

20. Les politiques locales d'environnement (ou nationales, commentez) sont-elles accompagnées d'un programme EEDD ?

OUI NON NSP

21. Des lignes budgétaires (crédits) EEDD sont-elles identifiables dans le cadre de ces politiques ?

OUI NON NSP

22. Existe-t-il des protocoles signés entre différents ministères ? OUI NON NSP

Si oui vous semblent-ils efficaces ? OUI NON NSP

23. Des représentants du mouvement social engagés pour l'EEDD sont-ils présents, en tant que tels, dans les organismes de concertation ? OUI NON NSP

Si oui, précisez.

24. Existe-t-il des conseillers pour l'EEDD, financés par les autorités publiques, à chaque échelon de territoire ? OUI NON NSP

25. Les dynamiques de constitution de réseaux d'acteurs existent-elles ? OUI NON NSP

Si oui, sont-elles soutenues ? OUI NON NSP

Si oui, de quel(s) soutien(s) bénéficient-elles ?

26. Existe-t-il une collaboration entre les acteurs de la société civile, les entreprises de votre territoire et les collectivités (ou l'Etat pour les opérations de niveau national) pour développer ensemble l'EEDD ?

Développement d'une EEDD pour tous à tous les âges de la vie

27. A qui s'adressent principalement les actions, les programmes d'EEDD ?

28. Par quels types d'organismes sont-elles assurées ? (écoles et autres établissements d'enseignement...associations, musées, collectivités territoriales, privés...) vous pouvez commenter.

Mise en œuvre concrète des projets et des actions d'EEDD

29. Les projets d'EEDD sont-ils aidés financièrement ? OUI NON NSP

Si oui, par quels types d'aide ?

30. L'expertise pédagogique d'intervenants du monde associatif est-elle reconnue ? OUI NON NSP

31. La mise en place de partenariats éducatifs entre le ministère de l'éducation, les collectivités et les associations est-elle facilitée ? OUI NON NSP
Si oui, quels sont les facteurs facilitant ?

32. Les actions mises en œuvre bénéficient-elles d'une évaluation systématique ? OUI NON NSP
Si oui, de quelle nature ?

La recherche en EEDD

33. La recherche en EEDD est-elle favorisée ? OUI NON NSP

34. Existe-t-il une ou des structures de recherche en EEDD reconnue(s) officiellement ? OUI NON NSP

35. Des équipes de recherche sont-elles au contact des acteurs de terrain ?
OUI NON NSP

36. Les résultats de la recherche sont-ils effectivement mis à la disposition des acteurs ? OUI NON NSP
Si oui, par quels créneaux de diffusion ?

Formation des éducateurs, enseignants, formateurs, animateurs professionnels et bénévoles

37. Les institutions organisant des formations initiales et continues, générales et professionnelles sont-elles impliquées ? OUI NON NSP

38. La formation à l'EEDD est-elle obligatoire dans les cursus de formation ? OUI NON NSP

39. Le métier d'éducateur à l'environnement (hors enseignant) est-il reconnu ?
OUI NON NSP

40. Le nombre d'éducateurs à l'environnement est-il en augmentation ? OUI NON NSP
Pouvez-vous quantifier le nombre d'éducateurs et spécifier la région ciblée (spécification du territoire concerné par le décompte) ?

L'état des pratiques éducatives

Nous sommes conscients que les questions 39, 40 et 41 peuvent paraître très décalées dans les zones où l'équipement de base fait défaut, elles sont d'actualité dans d'autres, merci de donner vos commentaires

41. Les lieux d'éducation deviennent-ils conformes aux pratiques allant vers un développement durable (économie d'énergie, ampoules à basse consommation, utilisation de papier recyclé, implantation d'un système écologique de gestion des déchets, alimentation de proximité issue d'une agriculture compatible avec un environnement de qualité, produits issus du commerce équitable, aménagement du cadre de vie ...) ? OUI NON NSP. Vous pouvez citer un exemple.

42. Des audits économiques, environnementaux et sociaux sont-ils conduits dans les établissements d'enseignement ? OUI NON NSP

43. Les établissements peuvent-ils obtenir une certification environnementale ? OUI NON NSP

44. Des pratiques pédagogiques spécifiques sont-elles conduites (inter disciplinarité, co-éducation, alternance, pratique de terrain, ouverture sur projet multi acteurs, pédagogie de projet, travail en équipe) ? OUI NON NSP

45. Les actions pédagogiques basées sur des échanges entre des participants de différents pays sont-elles encouragées (sud-nord, nord-sud, est-ouest...) ? OUI NON NSP
Vous pouvez citer un exemple.

III. Votre avis sur l'évolution de l'EEDD

46. Selon vous, autour de vous, la pratique de l'EEDD est-elle en augmentation, en stagnation ou en régression ? Quels sont les facteurs d'évolution ?

47. Quelles sont, à votre avis les mesures prioritaires à prendre pour augmenter la pratique de l'EEDD?

IV. stratégie francophone de l'EEDD.

48. Avez-vous connaissance de documents (plans d'action...) posant les grandes lignes d'une stratégie de l'EEDD pour un territoire ?

49. Quels sont pour vous les éléments clés d'une telle stratégie ?

Au nom de Planet'ErE et du CFEEDD, merci beaucoup de votre participation.
La suite en annexe

EDUQUER A L'ENVIRONNEMENT VERS UN DEVELOPPEMENT DURABLE

L'éducation à l'environnement dans une perspective de développement durable est une éducation qui met au premier plan les **valeurs**. Les séquences éducatives que nous mettons en place doivent tendre à faire prendre conscience que la Terre est un **bien commun** dont nous devons prendre soin, que tous les humains sont **solidaires** entre eux avec cette Terre et avec tout ce qui vit. Cette éducation doit amener à l'**autonomie** qui permet à chaque personne de penser, de décider et d'agir par elle-même.

Elle doit amener à la **responsabilité** qui nous met dans l'action, elle doit faire de tous des **citoyens** porteurs des valeurs démocratiques et toujours mobilisés pour leur mise en œuvre. L'éducation vers le développement durable est une **école de respect**.

Cette éducation concerne **tous les humains**, quel que soit leur âge, leur pays d'origine, leur fonction dans la société. Elle est formelle, non-formelle, informelle. Elle ne cherche pas à former des élites, sa démarche ne crée en aucun cas l'exclusion, elle s'enrichit de la diversité. Elle nous fait comprendre que chaque individu influe sur le milieu. Elle vise l'adoption, librement choisie par le plus grand nombre, de **comportements** quotidiens nécessaires à l'éradication de la pauvreté et à la sauvegarde, au rétablissement ou à l'amélioration de la qualité de notre environnement.

L'éducation vers le développement durable débouche sur un état d'esprit résolument **constructif**. Elle vise à éliminer les réflexes fatalistes, elle se dresse contre le « j'y peux rien », mobilisant toujours la pensée, elle amène très vite au geste : elle fait prendre conscience que chacun a la possibilité d'agir. Elle valorise et véhicule les réussites concrètes obtenues sur le terrain ; elle favorise l'expression de ceux qui agissent, quelle que soit la dimension territoriale, la portée de l'action et le niveau d'intervention.

Cette éducation est dirigée vers l'**action** : elle amène les individus et les groupes à s'impliquer dans la vie sociale et politique de leur territoire et de la Planète. L'éducation vers le développement durable est une **école de participation**.

Elle n'agit pas au bénéfice d'une nouvelle idéologie. Elle questionne, en outre, le mot « développement » qui porte en lui le germe de la non-durabilité quand il se résume à sa dimension économique. L'éducation vers le développement durable est une **école qui forge l'esprit critique**.

Elle véhicule une **philosophie sociale** qui concerne tous les humains. Elle pose son regard sur les liens, ceux qui unissent au quotidien la personne à tous les éléments de son cadre de vie et ceux qui la rapprochent des autres sur un territoire commun. Elle prend en compte les liens qui nous unissent à ceux qui sont ailleurs sur la Planète et ceux qui verront le jour demain. L'éducation vers le développement durable est une **école de solidarité à travers l'espace et à travers le temps**.

Elle vise à augmenter la faculté d'**attention**.

Si le fond est important, si la question du « pourquoi » de l'action de l'éducateur à l'environnement doit toujours être posée, celle de la forme et du « comment » doit aussi être considérée.

La méthode est un aspect essentiel de l'éducation vers le développement durable. Ainsi, la pratique du **terrain** pour une confrontation directe à la réalité, le **travail de groupe** pour créer plus de solidarité, la **créativité** pour initier de nouvelles voies du « faire ensemble », la **transdisciplinarité** pour une approche globale, l'exercice du **débat** pour préparer les acteurs d'une démocratie vivante et bien réelle sont des passages obligés.

L'éducation à l'environnement est clairement constitutive d'une démarche de développement durable.

Texte rédigé par le Collectif International Planet'ERE à Rambouillet le 19 mai 2002

Quelques contributions d'acteurs sur les pistes de stratégie

« Penser Evaluation

* Former les Elus → justifier le minimum de formation dans ce domaine dans leur profession de foi sans idéologie sectaire

* Former tous les enseignants → casser le corporatisme disciplinaire

* Mettre en avant de nouveaux métiers incitatifs qui passent par une formation à l'EEDD

* Créer une chaîne TV régionale EEDD → mixant des émissions valorisant le local sans perdre de vue le global

* Créer un Observatoire régional ... (cf. réponse 47)

* Chaque année, tout élu devrait remettre un rapport sur les actions nourrissant les trois piliers du Développement Durable et organiser un échange avec les citoyens

à l'identique des entreprises cotées en bourse qui doivent satisfaire au Triple Bottom Line.

* Réactiver un Partenariat Public-Privé où les entreprises et/ou les exploitations agricoles devraient signer une convention avec un établissement scolaire

- pour révéler aux enseignants et élèves la réalité économique, technique et sociale du monde du travail

- et mettre en évidence l'effort que doit réaliser le citoyen pour exiger des produits de consommation issus de l'éco-conception et de l'agriculture durable. »

*

« Que l'on arrête d'en faire des stratégies politiques électoraliste »

« Le développement d'un projet cadre et un financement »

« Observatoire ; débloquer des moyens »

« Situation actuelle de l'EEDD dans la francophonie dans les pays du Nord et dans les Pays du Sud,

-Comment comprendre tous de la même façon L'EEDD et marcher au même diapason vers l'EEDD,

-Proposer les actions concrètes réalisables pour l'EEDD,

-Application des actions de l'EEDD dans les pays du Nord et les pays du Sud.

-comment faire l'évaluation des actions de l'EEDD dans les pays du Nord et les pays du Sud. »

« Eradication des différences entre les populations (faire disparaître la pauvreté, assurer un logement décent a chacun, accès a l'école à tous les enfants, accès aux soins,) Viser un large public, la famille et surtout l'enfant. Responsabiliser la société civile. »

« La démarche à suivre pour mettre en place un réseau national qui tient la route ; la rédaction d'un projet EEDD à soumettre aux bailleurs ; la conduite d'un projet EEDD sur le terrain ; La rédaction de protocole d'accord entre les ministères de l'enseignement et les associations ; Certifier les Associations qui font EEDD et mettre des adresses de contact à la disposition de tous les acteurs intéressés, etc. »

« La démarche en deux temps (étudier ce qui se fait pendant quelque années et ensuite, définir des actions) ne doit pas nous faire oublier qu'il y a déjà pas mal d'actions qui fonctionnent bien et qu'il faut continuer à encourager ! »

« cibler tous le publics, scolaires via les différents niveaux d'enseignement et différentes disciplines (transversalité) . les enseignants La formation initiale de ceux-ci me semble prioritaire + les enseignants en fonction. les communes et régions et les médias pour les autres publics. Exemple émission c'est pas sorcier, à visée éducative et autres messages à des heures de grande écoute et pour contrecarrer les publicités qui ne poussent pas à une consommation responsable. Donner une vraie formation systémique et pédagogique au personnel des assoc

Développer les collaborations, les synergies, les réseaux, et donc au niveau subsidies, donner des moyens pour le faire aux acteurs qui veulent travailler en partenariats(. planetere est un exemple à soutenir financièrement pour permettre aux acteurs d'échanger leurs pratiques)

Rendre plus visibles les actions menées, concrètes et efficaces.(exemples, les travaux de fin d'étude, les projets d'EEDD qui sont menés dans les classes) »

« - Le partenariat existant entre les différents acteurs

- L'appui institutionnel fort des collectivités locales

- Le fait que cette stratégie s'inscrive dans un plan global de développement du territoire

- L'existence d'un ensemble de textes, décrets, lois qui facilitent la mise en application d'une telle stratégie »

« La valorisation de l'individu « eco-consommateur » est une clé de succès de n'importe quelle stratégie que ce soit a l'école ou vers le grand public

La lutte contre les messages contraires aux valeurs d'une société responsable, solidaire et respectueuse des gens et de l'environnement dans une perspective de dd devrait être mise en place. Peut être par une nouvelle éthique publicitaire et un jury ad hoc... »

« - demander à la coopération internationale qu'une partie de l'intérêt de la dette aux pays en développement serve à créer un Fonds d'aide aux groupes qui oeuvrent en EEDD dans les pays en développement et dans les pays en transfert;. »

« C'est la mise en place d'un réseau d'échange et de collaboration pour tout les acteurs »

- « DEVELOPPER DES OUTILS ADEQUATS ET LES ACCOMPAGNER DES MICRO PROJETS CONCRETS ; »

« Coopération décentralisée

Bourse aux projets »

« La mutualisation des données »,

« - Un système concret pour l'étude de la situation actuelle- Un objectif clair et basé sur les lois- Des résultats attendus assez concrets- Réglementer des organismes de coordination concrets, dont les participants sont des spécialistes en différents domaines.- Réglementer des mécanismes de financement du travail de ces organismes.- Mécanismes de coordination du travail de ces organismes avec la société civile.- Control, études de l'efficacité des actions et évaluation des résultats pendant la période de la réalisation de la stratégie. »

« 1/ Fixer des objectifs2/ Prévoir de petits projets menant à des comportement relativement simples.3/ Respecter les 3 niveaux d'acquisition du savoir :

- acquisition de connaissance*
- savoir faire*
- comportements adaptés et citoyens*

4/ Information des parents et des élus locaux.5/ Introduction de l'EEDD dans tous les projets d'école.6/ Création à plus long terme, d'un système pédagogique spécifique. »

« Ma réaction est de dire qu'il existe une stratégie UNECE pour la Décennie EDD, qui est bien faite, et sur laquelle il est impératif de s'appuyer, de se l'approprier et de la concrétiser. Partons de là. Une grande partie du travail est déjà faite. »

« Nous en avons déjà parlé .Le principal élément serait la formation des formateurs puis les centres de ressources ,les centres de l'EE, les partenariats locaux, l'intégration de l'EEDD dans des activités formelles(objectifs formatifs),activités non –formelles (activités optionnelles ou d'éducation) dans la formation initiale des étudiants, pour une formation permanente des enseignants, tous les 5 ans ; les ouvrages de recherche scientifique pour l'élaboration des thèses de doctorat, de licence, pour l'obtention d'un degré dans l'enseignement , le partenariat à niveau national ,le plan d'action CARTA de l'environnement ».

« Il faudrait déjà que la volonté d'une telle stratégie soit présente dans les territoires, donc chez des acteurs ayant des responsabilités diverses (éducation bien sur, mais aussi les acteurs des collectivités, des ministères, du monde sociale et du privé).

Faut-il imposer cette « volonté stratégique » par une loi ? Est-ce bien réaliste à ce jour ?

Si vous avez des réponses, faite profiter !!! »

« Prise en compte des valeurs culturelles

Responsabilisation de tout le monde

Echanges d'expérience

Information, formation, sensibilisation

Formation implication de tous les acteurs mise en place d'une législation

Education des jeunes

Implication des chefs traditionnels et des responsables religieux »

« Une telle stratégie pour moi pourrait viser à définir que nous pouvons partager bien plus qu'un langue. Sachons reconnaître que la francophonie est issue du colonialisme et que ses finalité n'ont pas été qu'humaniste: imposer sa langue (le Français) et sa monnaie (le franc) étaient le meilleur moyen de soumettre des hommes, leur territoires, leur ressources et leur culture à l'emprise économique de la France. La francophonie peut apparaître encore aujourd'hui comme le maintien de cette sphère d'influence de la France. Est-il possible aujourd'hui de construire la francophonie sur d'autres bases ? Pouvons-nous utiliser ce qui nous rapproche aujourd'hui, du fait de cette politique, pour construire un projet économique, culturel, éducatif qui ne réduit pas la zone francophone à une zone d'intérêt économique ? Si la francophonie peut s'inscrire dans cette ambition, alors le projet d'une stratégie francophone d'EEDD prend du sens, et peut être viable. Mais si la francophonie condamne la mondialisation actuelle, pour rester elle-même centrée sur un projet économique, le projet d'EEDD francophone n'a aucun avenir. »